

Recherches
sur
le Genre “ *Hylochoærus* ”

PAR G. BOUET ET H. NEUVILLE

I. — INTRODUCTION

De toutes les découvertes ménagées, depuis la fin du siècle précédent, par la pénétration de plus en plus étendue et de plus en plus profonde du continent africain, deux, en ce qui concerne les Mammifères, ont fixé particulièrement l'attention. Ce fut d'abord celle de l'Okapi, signalé depuis longtemps, mais resté longtemps aussi assez mystérieux pour que l'on en ait fait tantôt un Équidé, tantôt une Antilope, jusqu'au jour où les mémorables découvertes de Sir HARRY JOHNSTON permirent de lui assigner, dans la classification zoologique, une place tout à fait particulière, à côté des Girafes. Ce fut ensuite celle d'un grand Sanglier noir, hôte des forêts équatoriales, signalé, lui aussi, depuis assez longtemps, et considéré parfois comme un Hippopotame. Certains indigènes de l'Afrique orientale assignaient à cet animal la taille d'un Zèbre ou d'un petit Buffle et lui faisaient, en outre, une réputation de dangereuse combativité. D'abord regardées comme trahissant cette tendance à l'exagération que les primitifs manifestent parfois en effet, tout comme maints civilisés, ces assertions relatives à la taille de l'animal en question ont été corroborées par de plus récentes observations, que nous exposerons dans la suite.

Ce fut avec un très vif intérêt que l'on accueillit les premiers documents précis relatifs à ce représentant passablement énigmatique de la faune équatoriale africaine. Le savant zoologiste anglais OLDFIELD THOMAS, en examinant quelques dépouilles incomplètes, rapportées des régions est-nord-est du Victoria Nyanza par le lieutenant MEINHERTZHAGEN, fixa les idées à son sujet : il s'agissait d'un grand Sanglier noir, n'appartenant ni au genre des Sangliers proprement dits (*Sus*), ni à celui des Sangliers dits de rivière (*Potamochoærus*), ni à celui des Sangliers africains à masque (*Phacochoærus*) (1).

Moins frappante pour le public que celle du majestueux Okapi, et moins importante

(1) OLDFIELD THOMAS, On *Hylochoærus*, the Forest-Pig of Central Africa [*Proc. Zool. Soc. London*, 1904, II (1905), p. 193-199, Pl. XIV-XV].

aussi du point de vue scientifique, la découverte de ce nouveau Sanglier n'en mérite pas moins de prendre place immédiatement après elle dans l'histoire récente de la zoologie africaine. L'un de nous a pu contribuer à faire mieux connaître cet animal, peu de temps après que OLD. THOMAS eût établi pour lui une espèce et un genre nouveaux : *Hylochærus meinhertzhageni* (1).

Puis de nouvelles découvertes permirent aux zoologistes de décrire d'autres types du genre *Hylochærus*, élevés d'abord au rang d'espèces. Ce fut ainsi que THOMAS distingua un *H. rimator*, d'après un crâne rapporté par M. G.-L. BATES de la région du fleuve Dja, (Ja des cartes anglaises et Dscha des cartes allemandes ; cette rivière, qui porte aussi le nom de N'goko, est un affluent de la Sangha) (2). Puis MATSCHIE, directeur du Musée zoologique de Berlin, reconnut dans des spécimens tués sur le Haut-Ituri par M. NAHAN une troisième espèce qu'il nomma *Hylochærus ituriensis* (3). Enfin, M. E. BALDUCCI, d'après un sujet rapporté de Sendue, sur le Haut-Congo, par M. E. BRISSONI, distingua une quatrième espèce, sous le nom d'*Hylochærus giglioli* (4).

Ajoutons dès maintenant que, dans son *Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum* (5), LYDEKKER n'a admis qu'une seule espèce d'*Hylochærus*, l'*H. meinhertzhageni* O. Thos, dont il a distingué deux « races » : l'*Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni*, caractérisé par des molaires larges, ayant beaucoup de ciment, et l'*H. meinhertzhageni rimator*, caractérisé par des molaires plus étroites, avec moins de ciment. Pour lui, l'*H. ituriensis* et l'*H. giglioli* sont inséparables l'un de l'autre et appartiennent tous deux à la première de ces « races » ; les caractères signalés comme les caractérisant représenteraient surtout des faits d'immaturité. Nous mentionnerons également, à titre d'introduction aux considérations zoo-géographiques éparses dans les chapitres suivants, que, d'après le même ouvrage, les pièces figurant dans les collections du British Museum comme appartenant à l'*H. meinhertzhageni meinhertzhageni* proviennent des localités ou régions suivantes : forêt de Nandi, Nyeri, forêt de la Semliki, forêt de Mau (« above Njoro »), Laikipia Escarpment (tous lieux situés dans l'Afrique orientale anglaise), forêt de Salle (au mont Goré, Abyssinie) ; on sait que cette « race » se trouve aussi sur les pentes du Kénia. Toutes les pièces d'*H. m. rimator* des mêmes collections proviennent du Cameroun.

Depuis la brève revision ainsi faite par LYDEKKER, M. ZUKOWSKY, attaché à la Ménagerie HAGENBECK, a décrit, d'après une photographie prise par M. SCHULZ, représentant du même établissement, et appuyée de documents épistolaires, une cinquième espèce d'*Hylochærus*, habitant la région située à l'ouest du Kilimandjaro, et qu'il nomma *Hylochærus schulzi* (6).

(1) M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE, Sur l'*Hylochærus meinhertzhageni* O. Thos (*Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, Paris, 1906, et *Bulletin de la Soc. Philomathique de Paris*, 1906, 24 p., 3 fig. et 11 Pl.).

(2) OLDFIELD THOMAS, On a new Forest-Pig (*Proc. Zool. Soc. London*, 1906, I, p. 2-3, 2 fig.).

(3) P. MATSCHIE, Études sur la faune mammalogique du Congo. Le Sanglier noir de l'Ituri : *Hylochærus ituriensis* (*Annales du Musée du Congo, Zool.*, sér. II, t. I, fasc. I, Bruxelles, 1906, p. 1-22, 5 Pl. et 6 fig. de texte).

(4) ENRICO BALDUCCI, Di una nuova specie di *Hylochærus* : l'*Hylochærus giglioli* (*Publicazioni del R. Istituto di studi superiori pratici e di perfezionamento in Firenze*, Sezione di scienze fisiche e naturali, Firenze, 1909, 15 p., 2 tav.).

(5) R. LYDEKKER, *Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum (Natural History)*, vol. IV, Artiodactyla, London, 1915, p. 362-365.

(6) LUDWIG ZUKOWSKY, Mitteilungen über eine anscheinend neue Form von *Hylochærus* aus dem Winterhochlande, vom Mutjekgebirge und vom Meru-Berge (*Archiv. für Naturgeschichte*, 1921, Abt. I, 1 Heft, p. 179-191, 1 fig.).

L'un des auteurs de ce Mémoire, qui a longtemps appartenu au corps de santé colonial puis à l'administration africaine, a récemment rapporté des rives droite et gauche du Bas-Cavally (Libéria et Côte d'Ivoire) des pièces qui ont permis de reconnaître une nouvelle sous-espèce, — ou « race », pour employer l'expression de LYDEKKER, — de l'*Hylochærus meinhertzhageni*. C'est l'*H. m. ivoriensis* B. et N., dont l'habitat constitue, dans l'état présent des connaissances, la limite la plus occidentale du genre (1). Tandis que les spécimens connus jusqu'ici étaient originaires des parties orientale et centrale de l'Afrique, ceux du Dr BOUET sont non seulement occidentaux, mais, — fait d'une importance capitale au point de vue zoo-géographique, — appartiennent à une région ne se rattachant même

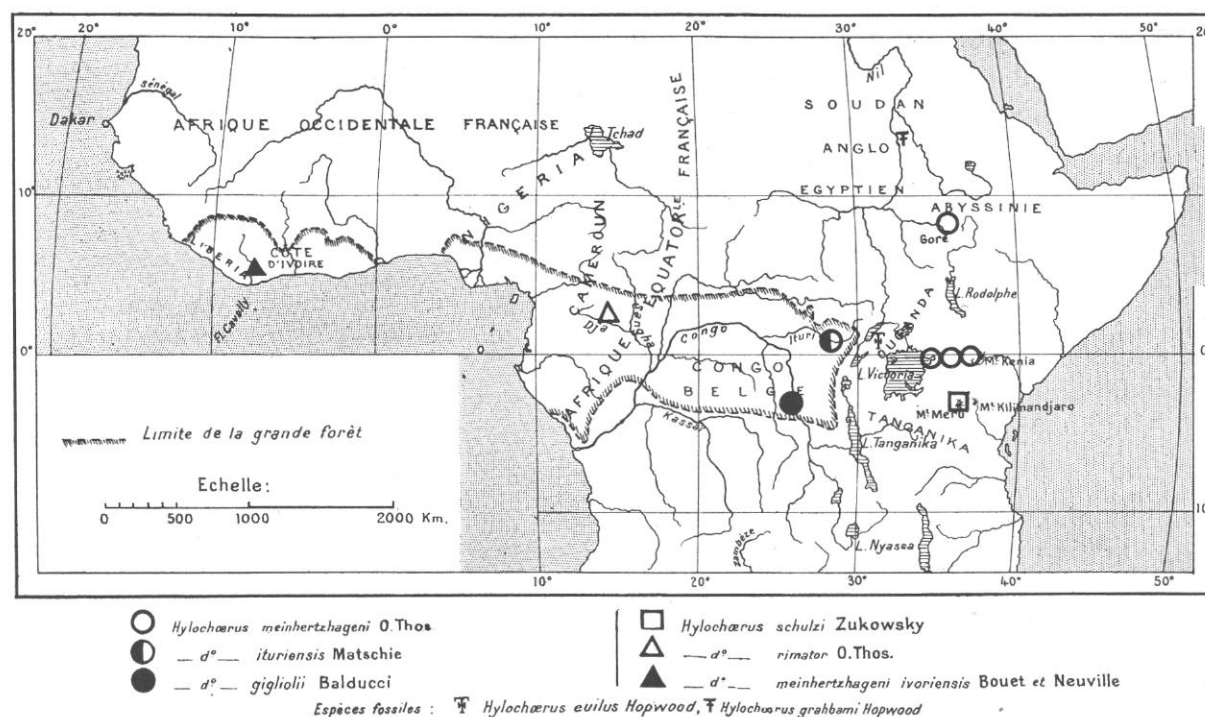


Fig. 1. — Carte de la répartition des *Hylochærus* vivants et fossiles actuellement connus. (Au lieu d'*Hylochærus grabhami*, lisez *H. grabhami*.)

pas au grand bassin du Congo, sinon, — fait également important, — par l'extension de la zone forestière, qui ne fut interrompue qu'à une époque encore récente, et où l'on est en droit de s'attendre à trouver, d'après les données acquises, des formes ségréguées, souvent représentées à travers toute l'Afrique, et formant ici et là des espèces ou des sous-espèces distinctes.

Mentionnons également que deux espèces fossiles d'*Hylochærus* (2), l'*H. evilus* et

(1) BOUET et NEUVILLE, Sur un *Hylochærus* de la Côte d'Ivoire et du Libéria (Bas-Cavally) (*Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis* Bouet et Neuville) (*Revue d'Histoire naturelle*, 1^{re} partie, vol. XI, n° 9, Paris, 1930). — ID., L'*Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis* B. et N. (*Bull. du Mus. nat. d'Hist. nat.*, Paris, 1930, n° 6, p. 601-603).

(2) A. TINDELL HOPWOOD, The Geology and Palæontology of the Kaiso Bone-beds, Part. II. Palæontology, Fossil Mammals. (*Uganda Protectorate. Geological Survey Department. Occasional Paper*, n° 2, novembre 1926, p. 13-36, 4 pl., 14 fig.).

ID. *Hylochærus grabhami*, a new species of Fossil Pig from the White Nile (*Annals and Mag. of Natural History*, sér. 10, vol. IV, sept. 1929, p. 289-290).

l'*H. grabhami*, ont été fondées par M. T. HOPWOOD sur des dents trouvées dans l'Ouganda et la région du Nil Blanc.

Nous allons passer en revue les données relatives à ces diverses formes d'un genre bien caractéristique des régions forestières de l'Afrique équatoriale et qui reste très imparfaitement connu malgré toutes les découvertes dont il fit l'objet. Nous nous hâtons d'ailleurs de préciser que si, en présentant ces « formes » dans l'ordre chronologique où elles furent décrites, nous respectons la valeur spécifique qui leur fut attribuée par les premiers descripteurs, nous ne nous en rallions pas moins à l'opinion de LYDEKKER, ne reconnaissant, dans son *Catalogue des Ongulés*, qu'une seule espèce d'*Hylochaerus*, divisible en deux « races ». Et quant aux espèces fossiles, nous les signalerons comme distinctes d'après la même façon de procéder, mais tout en avisant le lecteur que, pour nous, ces « espèces », basées sur l'étude de quelques dents en plus ou moins bon état, ne peuvent être considérées comme telles que suivant un usage paléontologique, légitimé par la précarité des matériaux fossiles, et aboutissant à des coupures spécifiques radicalement inadmissibles s'il s'agissait de pièces actuelles identiques.

Avant d'entrer dans la description des diverses formes groupées dans le genre *Hylochaerus*, nous croyons utile de fournir la diagnose du genre et reproduirons celle qui fut donnée par LYDEKKER (1), sans la suivre textuellement, en la modifiant même sur quelques points, et en l'accompagnant de remarques dont nous placerons certaines entre crochets pour les mieux détacher de celles de LYDEKKER. Cette diagnose, ainsi complétée, servira à mieux apprécier les caractères que nous allons avoir à décrire.

D'après LYDEKKER, le genre *Hylochaerus* est intermédiaire aux genres *Potamochoerus* et *Phacochaerus*, tout en restant très éloigné de l'un et de l'autre, ses molaires étant du même type brachyodonte que celles du premier, tandis que ses canines supérieures sont abrasées [par les inférieures] de la même façon que celles du second, et il ne possède qu'une paire d'incisives supérieures. Le crâne est ici du type général des *Sus* et des *Potamochoerus*, et, par sa forme déprimée [dans la région frontale] et sa région occipitale nettement moins élevée, il fait pressentir celui des *Phacochaerus*.

La formule dentaire des *Hylochaerus* est la suivante :

$$i \frac{1}{2-3} + c \frac{1}{1} + p \frac{3}{2} + m \frac{3}{3} = 32 - 34.$$

Les incisives inférieures externes tombent fréquemment très tôt et parfois ne se développent peut-être même pas. Les canines supérieures des mâles sont très grandes et fortes et profondément cannelées; elles présentent des facettes d'usure produites sur leur surface antérieure par le frottement des canines inférieures, et cela de telle sorte que leur partie supérieure reste plus ou moins intacte. Les arrière-molaires de chaque mâchoire sont brachyodontes et de structure normale.

La face présente, sous les yeux, une paire de larges excroissances fongueuses [dites généralement *verrues*]. Les oreilles sont relativement petites et sans touffe terminale bien

(1) LYDEKKER, *loc. cit.* (Voir p. 216).

marquée [nous mentionnerons plus loin une vieille femelle de *meinhertzhageni* du Kénia, dont les oreilles portent, le long de leur bord inférieur, une rangée de poils noirs particulièrement longs vers la pointe et donnant au pavillon de l'oreille un aspect particulier, qui semble avoir été également observé sur d'autres sujets]. La plaque du groin est proportionnellement large. Toison très rude, clairsemée et uniformément de couleur foncée [nous verrons ci-dessous que des exceptions à cette règle ont été mentionnées : *H. schulzi*]. L'ossicule pré-nasal est soudé aux os nasaux [ici encore, il est des exceptions, même sur de vieux sujets : *H. m. ivoriensis*]. L'occipital supérieur est plus large et moins allongé que dans le genre *Potamochærus* [et dans la plupart des autres Suidés]. Le front est large et concave. Les os nasaux [près du frontal] sont en pente vers l'extérieur comme dans le genre précédent (voir fig. 8-9, 29-30) [au lieu d'être plats comme dans d'autres genres (voir fig. 33-34)], et ne présentent pas l'élargissement latéral accentué en cette région chez les *Potamochærus* et les *Sus* [ces caractères ne sont pas très constants]. La coloration des jeunes reste inconnue.

Telle est, à quelque chose près, la diagnose de LYDEKKER.

THOMAS avait signalé, en outre, la présence d'une crête médiane sur l'écaille de l'occipital. Nous aurons à y revenir (Voir p. 220 et 243-246). Le caractère de la jonction des nasaux avec le frontal est, lui aussi, sujet à quelques variations. Sur nos deux *Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis*, la jonction des nasaux avec le frontal se fait suivant une suture angulaire dessinant un coin (fig. 29 et 30). Sur une série d'*H. meinhertzhageni meinhertzhageni*, nous avons vu ce caractère varier jusqu'à ce point que sur un jeune, représenté ci-dessous (fig. 8); cette même jonction est parfaitement rectiligne dans le sens transversal, et il est peu probable que l'âge ait dû lui faire subir une modification l'amenant à l'état cunéiforme. Dans d'autres genres, nous constatons des variations équivalentes, dont les figures 31-34 donneront un aperçu.

Enfin, nous avons déjà relaté que LYDEKKER distingue deux « races » d'*Hylochærus* d'après la structure des molaires.

Avant d'entreprendre l'exposé des caractères présentés par les diverses formes décrites sous les noms mentionnés ci-dessus, nous devons faire des réserves devenues pour nous une règle liminaire : nous avons approfondi de notre mieux la bibliographie des *Hylochærus* ; nous ne nous targuons cependant pas d'avoir certainement eu à notre disposition tout ce qui fut publié sur ces animaux, qui intéressent et intéresseront longtemps encore les naturalistes, les sportsmen, et même des voyageurs ou des amateurs qui ne sont ni ceci ni cela. Il peut donc se faire que des documents peut-être importants nous aient échappé. S'il en est ainsi, nous souhaiterons que nos recherches personnelles conservent assez d'intérêt intrinsèque pour que les mammalogistes puissent consulter les pages suivantes sans y perdre leur temps.

II. — L' « HYLOCHÆRUS MEINHERTZHAGENI » O. Thos (1).

Les premières dépouilles d'*Hylochèrus*, rapportées à OLDFIELD THOMAS par le lieutenant MEINHERTZHAGEN, étaient des plus précaires : une peau de ♀ en mauvais état, dépourvue de crâne, provenant du mont Kénia ; un crâne d'adulte-jeune, ♂, en bon état, avec un fragment de peau, provenant de Nairobi, à 7 000 pieds d'altitude ; enfin le crâne très incomplet d'un vieux sujet ; tels étaient les documents sur lesquels s'exercèrent l'expérience et la sagacité du regretté zoologiste anglais. Tenant surtout compte, quant au crâne, du second de ces trois spécimens, il en fit le type d'un genre nouveau et d'une espèce qu'il caractérisait ainsi : corps couvert, uniformément et de façon épaisse, de soies noires longues d'environ 7^{cm},5 à 20^{cm},5, de section ovale, avec des diamètres d'environ 0^{mm},4 × 0^{mm},3 ;

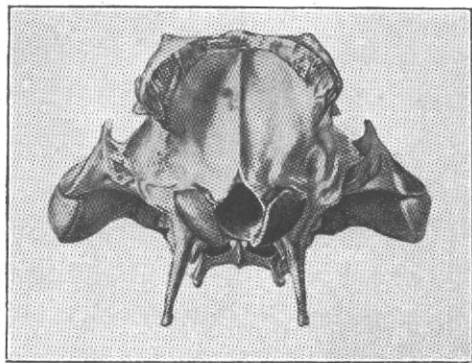


Fig. 2. — *Hylochèrus meinhertzhageni* Thomas.
— Région occipitale du crâne, montrant notamment la crête étendue depuis le *foramen magnum* jusqu'au vertex. (D'après THOMAS : *Proc. Zool. Soc. London*, 1904, vol. II, Pl. XV.)

poitrine et groin portant quelques poils blancs ; pas de trace évidente de crinière ; les oreilles et la queue manquant sur tous ces sujets, leurs caractères restaient indécis.

Le crâne était considéré par O. THOMAS comme présentant les proportions générales de ceux des *Potamochèrus* et ne rappelant pas les particularités du genre *Phacochærus*. Par son sommet très large, concave en dessus, à bords parallèles, et la largeur entre les fosses temporales à peu près égale à la largeur interorbitaire, il s'éloignait de ceux des autres Suidés actuels. THOMAS y relevait, en outre, divers autres détails accentuant ces différences, notamment la présence d'une crête s'étendant, sur l'écaille de l'occipital, depuis le foramen magnum jusqu'au vertex. Nous reven-

drons sur ce caractère, que nous figurons ci-contre (fig. 2), en traitant de l'*H. ituriensis*.

La dentition ne présentait ni la complication des denticules observables chez les *Sus* et les *Potamochèrus* et leur donnant un caractère bunodonte si accentué, ni la structure hypsodonte particulière aux *Phacochærus*. Mais surtout, dans cette dentition, un détail frappait THOMAS : c'est que, sur ses deux spécimens dont la dentition était le mieux conservée, la quatrième prémolaire temporaire supérieure (2) subsistait, de telle sorte que cet observateur se demandait s'il n'y avait pas, dans son nouveau genre, persistance définitive de cette quatrième prémolaire temporaire supérieure et, par conséquent, suppression de

(1) OLDFIELD THOMAS, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(2) Il n'y a ici, en fait, que trois prémolaires : la seconde, la troisième et la quatrième, — la première prémolaire, normalement réduite, des Suidés, tombant rapidement ou même n'apparaissant pas. C'est ce dernier cas qui est ici réalisé. Mais l'usage reste de dénombrer ces dents d'après une formule dentaire typique, à quatre prémolaires.

la quatrième prémolaire permanente supérieure. Il rappelait à ce sujet la réduction du nombre des molaires présentée par le genre *Phacochærus*, où il finit par ne plus y avoir normalement, aux deux mâchoires des vieux individus, que deux molaires, la seconde et la troisième, ou même une seule, qui est cette dernière, de telle sorte que l'on constate dans ce genre une évolution dentaire spéciale.

Peu de temps après la publication du Mémoire de THOMAS, M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE présentèrent à l'Académie des Sciences de Paris une note relative à sept *Hylochèrus*, mâles et femelles et d'âges variés, provenant de la forêt de Nandi et qu'ils rapportaient à l'espèce *meinertzhageni*. Cette note fut suivie d'une publication plus étendue (1), où les auteurs, en décrivant leurs sept sujets, complétaient les données précédentes. Sur les caractères externes et la taille, ils fournissaient des renseignements détaillés. Du bout du groin à l'extrémité de la queue, y compris un pinceau de poils terminant celle-ci, un vieux mâle mesurait 2^m,13, avec une hauteur au garrot de 82 centimètres et une grosseur maxima (circonférence), dans la région abdominale, de 1^m,48. Une femelle adulte présentait une longueur de 1^m,83. Ces dimensions furent dépassées par celles d'autres sujets (Voir p. 254). Sans être celle d'un Zèbre ou d'un petit Buffle, comme l'avançaient les indigènes (Voir ci-dessus, p. 215), cette taille était vraiment exceptionnelle pour un Sanglier ; rappelons que nos plus grands Sangliers d'Europe ne l'atteignent jamais, sauf quant à la hauteur au garrot, et que celle-ci n'est guère que d'environ 75 centimètres chez les plus grands *Phacochærus*. Si l'on s'en rapporte aux mœurs combatives bien connues de ceux-ci, il est permis de croire à une part de vérité dans les légendes indigènes se rapportant aux dangers éven-

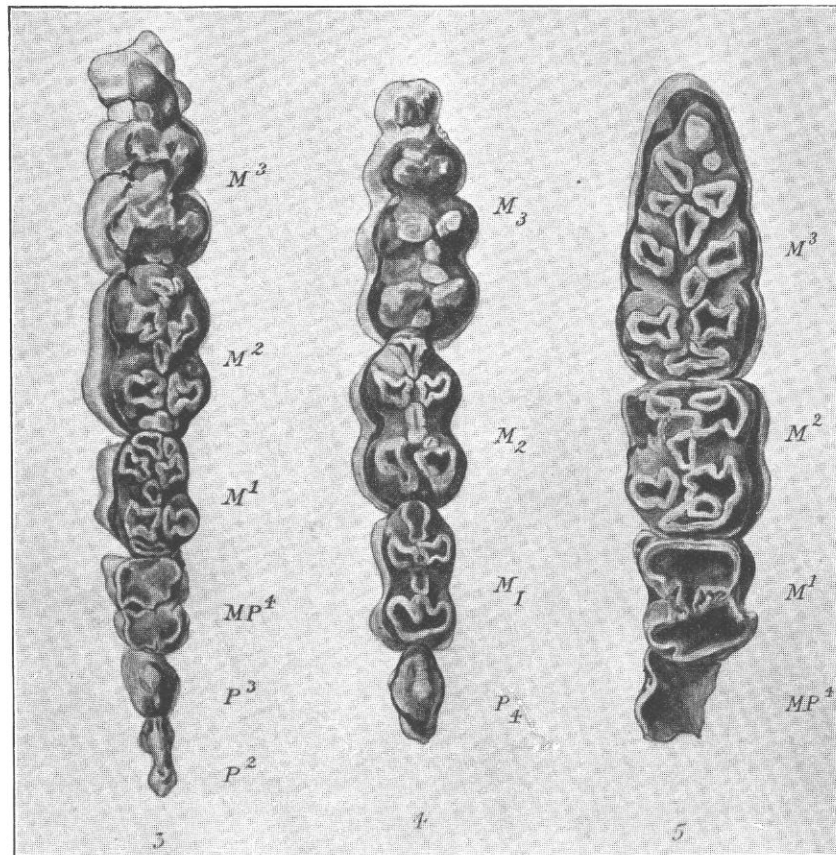


Fig. 3. — *Hylochèrus meinertzhageni* Thomas. — Dentition. (D'après THOMAS, *Proc. Zool. Soc. London*, 1904, vol. II, Pl. XV.)

3, série des molaires et prémolaires supérieures droites du sujet type ; 4, série des molaires et prémolaires inférieures droites du même ; 5, série des molaires et prémolaires supérieures droites d'un sujet plus âgé.

3, série des molaires et prémolaires supérieures droites du sujet type ; 4, série des molaires et prémolaires inférieures droites du même ; 5, série des molaires et prémolaires supérieures droites d'un sujet plus âgé.

(1) M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

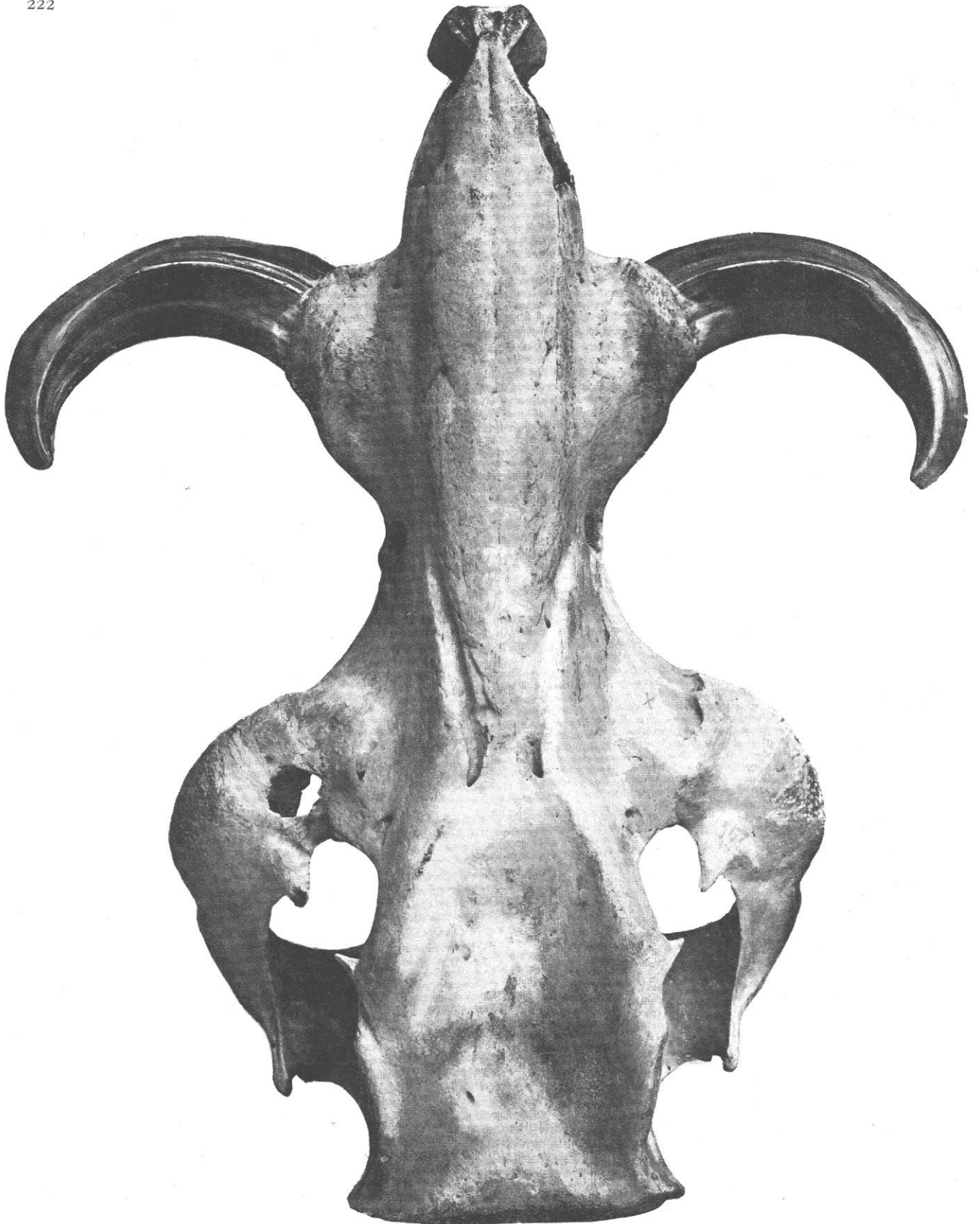


Fig. 4. — *Hylochærus meinertzhageni meinertzhageni*. — Crâne d'un très vieux ♂, de Nandi. — Environ 1/2 grandeur naturelle.

tuels de la chasse à ces très grands, très robustes et très agiles Sangliers que sont généralement les *Hylochærus*.

Le corps des vieux *Hylochærus* devient, comme celui des vieux *Phacochoærus*, mais peut-être à un degré moindre, presque glabre. Les jeunes sont couverts d'un épais revêtement de soies noires (Voir à ce sujet les variations signalées ci-dessous), plus dense encore sur la tête, la partie antérieure du dos et la ligne dorsale. Ces soies peuvent atteindre une longueur de 25^{cm},5 sur la tête et la partie antérieure du dos, où elles forment une crinière

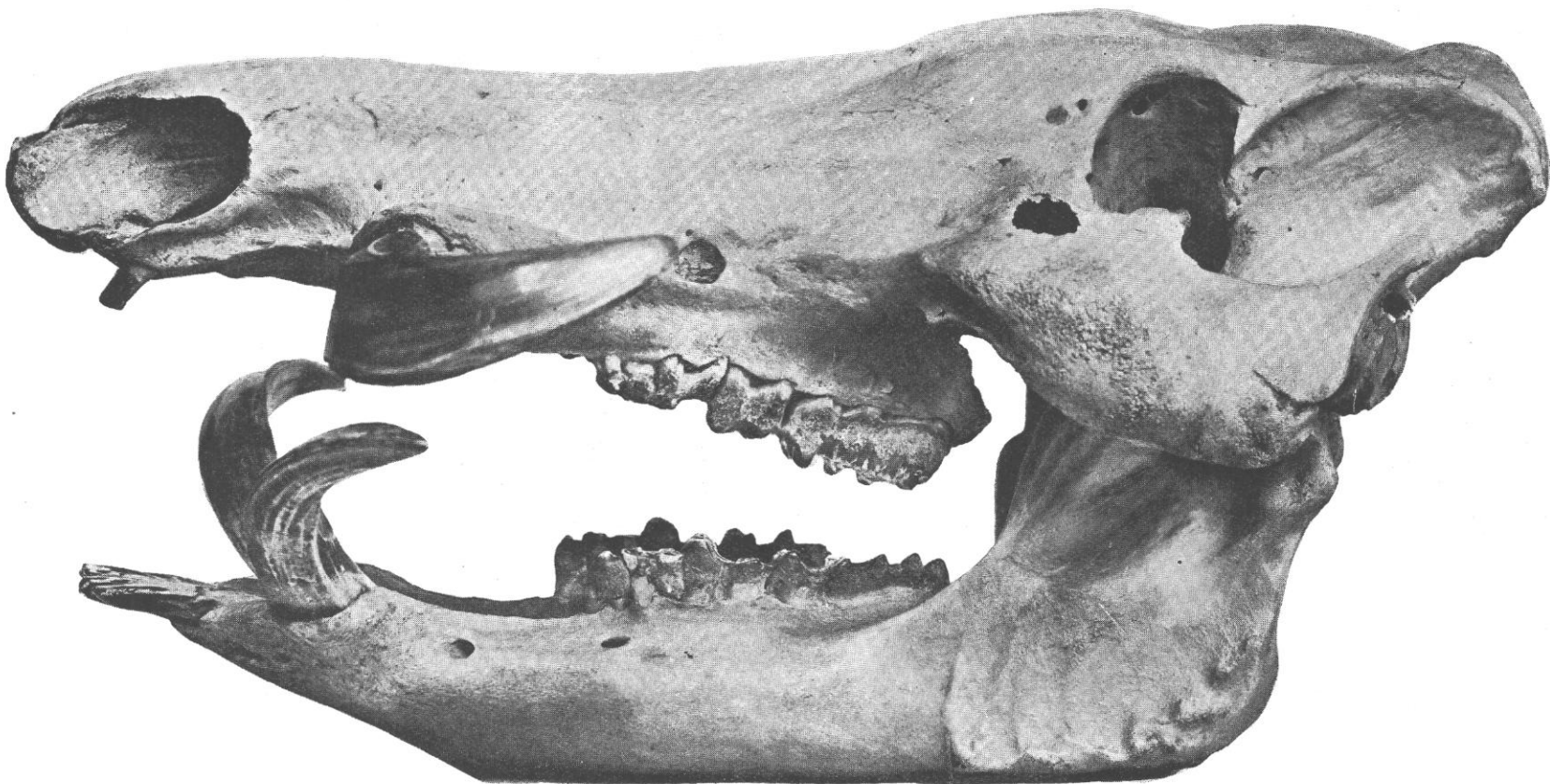


Fig. 5. — Crâne représenté sur la figure 4, vu du côté gauche.. — 1/2 grandeur naturelle.

notablement plus développée chez les jeunes et les adultes. Chez les vieux sujets, la raréfaction progressive des soies atténue la coloration noire générale, et l'animal présente alors une couleur qui participe de celle de la peau, également influencée elle-même par celle du terrain, étant donnée l'habitude qu'ont ces animaux de se vautrer dans la boue des ruisseaux et des flaques d'eau plus ou moins permanentes qui existent toute l'année dans la forêt. Les vieux sujets de la forêt de Nandi étudiés par M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE présentaient une couleur de peau d'un gris roussâtre assez sombre, sur laquelle se détachait le noir brillant des soies. Les caractères de celles-ci sont variables, non seulement quant à la couleur, sur laquelle nous reviendrons, mais quant à la forme, que l'âge paraît influencer. Sur les jeunes sujets, les soies sont d'un ovale presque rond. Sur les adultes, et plus encore sur les sujets âgés, leur forme varie sensiblement. Tantôt leur section est

régulièrement elliptique, — et elles répondent alors à ce qu'en écrivait OLD. THOMAS, — tantôt elle est en forme d'ove, ou d'ellipse aplatie suivant l'un de ses grands arcs, ou de triangle à angles arrondis, ou enfin presque prismatique. Le diamètre de $0^{\text{mm}},4$ semble devoir



Fig. 6. — Maxillaire inférieur du sujet représenté sur les figures 4 et 5. —
1/2 grandeur naturelle.

être considéré comme un maximum. ROTHSCHILD et NEUVILLE ont donné quelques détails sur la technique suivie par eux dans l'étude microscopique de ces soies. Par suite d'un processus banal, celles-ci finissent fréquemment par se diviser à leur extrémité, et, aux

divers âges, on trouve, mais assez rarement, des soies ondulées, dont le nombre n'est jamais

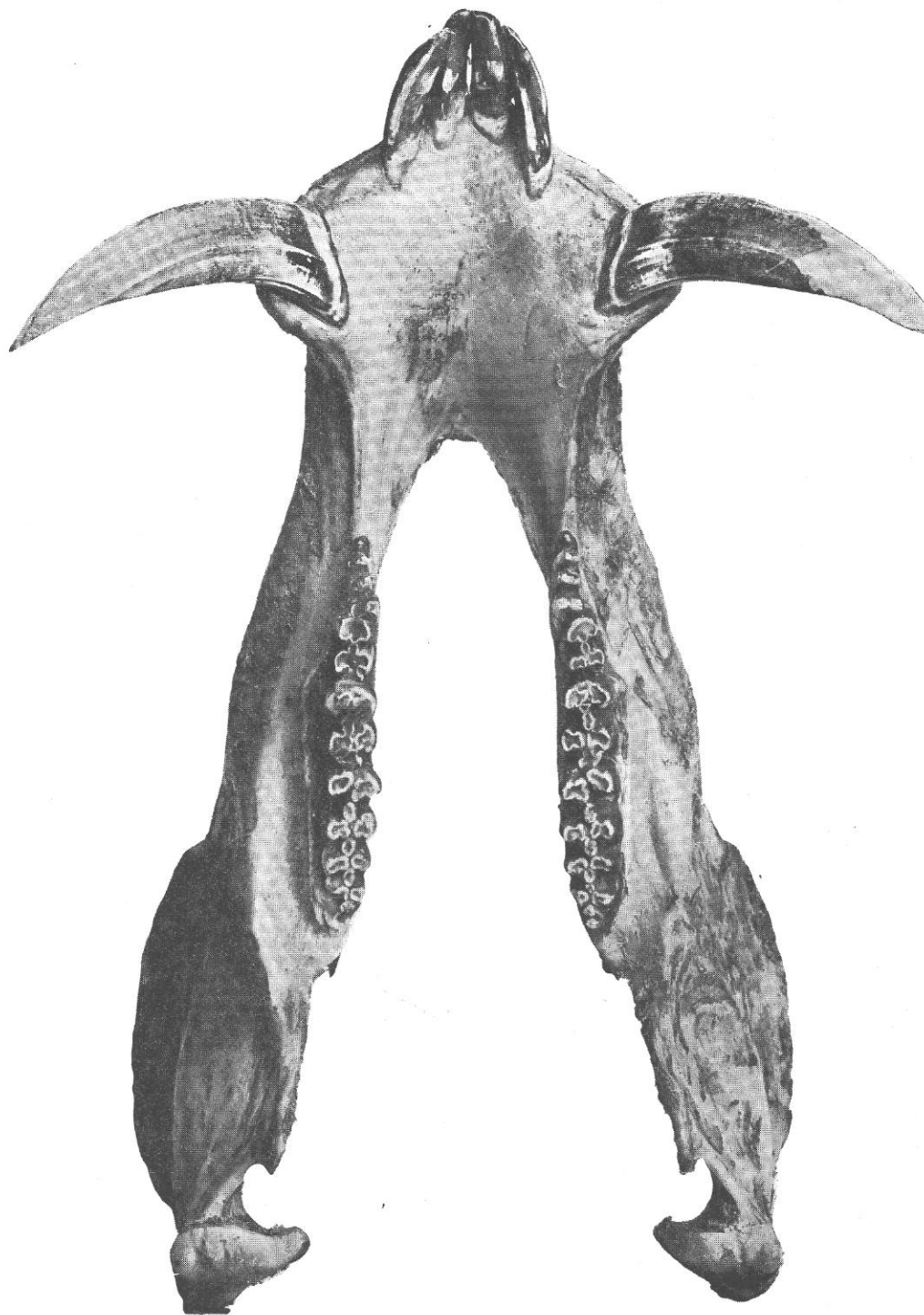


Fig. 7. — *Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni*. — Maxillaire inférieur d'un sujet un peu moins âgé que celui des figures 4, 5 et 6. — 1/2 grandeur naturelle.

assez important pour modifier l'aspect général du revêtement pileux, qui est d'un type tout à fait suilien.



Fig. 8.— *Hylochaerus meinertzhageni meinertzhageni*.— Très jeune ♀, de Nandi.— Environ 3/4 grandeur naturelle.

La face présente deux taches blanches, ou d'un blanc jaunâtre, l'une, plutôt arrondie, à la commissure des lèvres, l'autre, plutôt linéaire, au-dessous de l'oreille, à l'articulation des mâchoires ; cette dernière est la mieux marquée. Sur de très vieux sujets, les soies blanches qui forment ces taches se raréfient de plus en plus, et, participant à la disparition graduelle des poils, elles s'atténuent à tel point que les taches elles-mêmes deviennent peu évidentes. Sur une femelle adulte, dont la tête est figurée page 233, et dont la longueur totale, du groin à l'extrémité de la queue, était de 1^m,83, la tache labiale arrondie mesure environ 6 centimètres sur 6 centimètres, et la tache sous-auriculaire en a environ 6 × 1,5. Sur ce sujet, les soies, très fournies sur la première de ces taches, étaient très clairsemées sur la seconde. De longues soies noires formant une sorte de sourcil surmontent les yeux ; d'autres soies allongées dessinent à peu près la ligne du maxillaire inférieur ; d'autres enfin parsèment la région nasale, recouverte de poils d'un brun noirâtre, relativement fins. Ces derniers caractères du pelage, de même que la plupart des suivants, s'atténuent beaucoup avec l'âge, qui s'accompagne, nous le répétons, d'une raréfaction graduelle du

système pileux. Les oreilles ne présentent pas le long pinceau terminal de soies qui caractérise celles des *Potamochærus*, mais elles sont bordées, surtout au bord inférieur, de poils assez longs formant, vers l'extrémité, un rudiment de pinceau. Nous avons observé ce détail à un état particulièrement évident sur une vieille femelle du Kénia figurant au Muséum de Paris, dans la Collection du duc d'ORLÉANS. Ce vieux sujet ne porte plus qu'un revêtement pileux très clairsemé ; nous ne pouvons affirmer qu'il s'agisse là d'un fait naturel plutôt que de quelque accident de conservation ; en tout cas, nous ne voyons



Fig. 9. — Crâne du sujet de la figure 8, vu du côté droit.

pas de soies blanches sur ce spécimen, et les taches blanches de sa face ne sont plus qu'à peine visibles. L'intérieur des oreilles, surtout vers la base, est, sur la première des deux femelles dont nous parlons, tapissé de poils blancs, qui n'existent plus sur la seconde, d'un âge plus avancé. Dans l'ensemble, l'oreille est ici assez semblable à celle des *Phacochærus*.

De chaque côté de la face, au-dessous et très légèrement en arrière de l'œil, les mâles présentent une proéminence d'aspect charnu, plus ou moins légèrement indiquée chez les femelles, et rappelant celles des *Phacochærus*. Cette proéminence paraît se développer chez les mâles, proportionnellement aux progrès de l'âge. De telles excroissances sont généralement désignées, chez les *Hylochærus* et surtout chez les *Phacochærus*, où il en existe

deux paires qui contribuent à donner à la face un aspect particulièrement hideux, par le

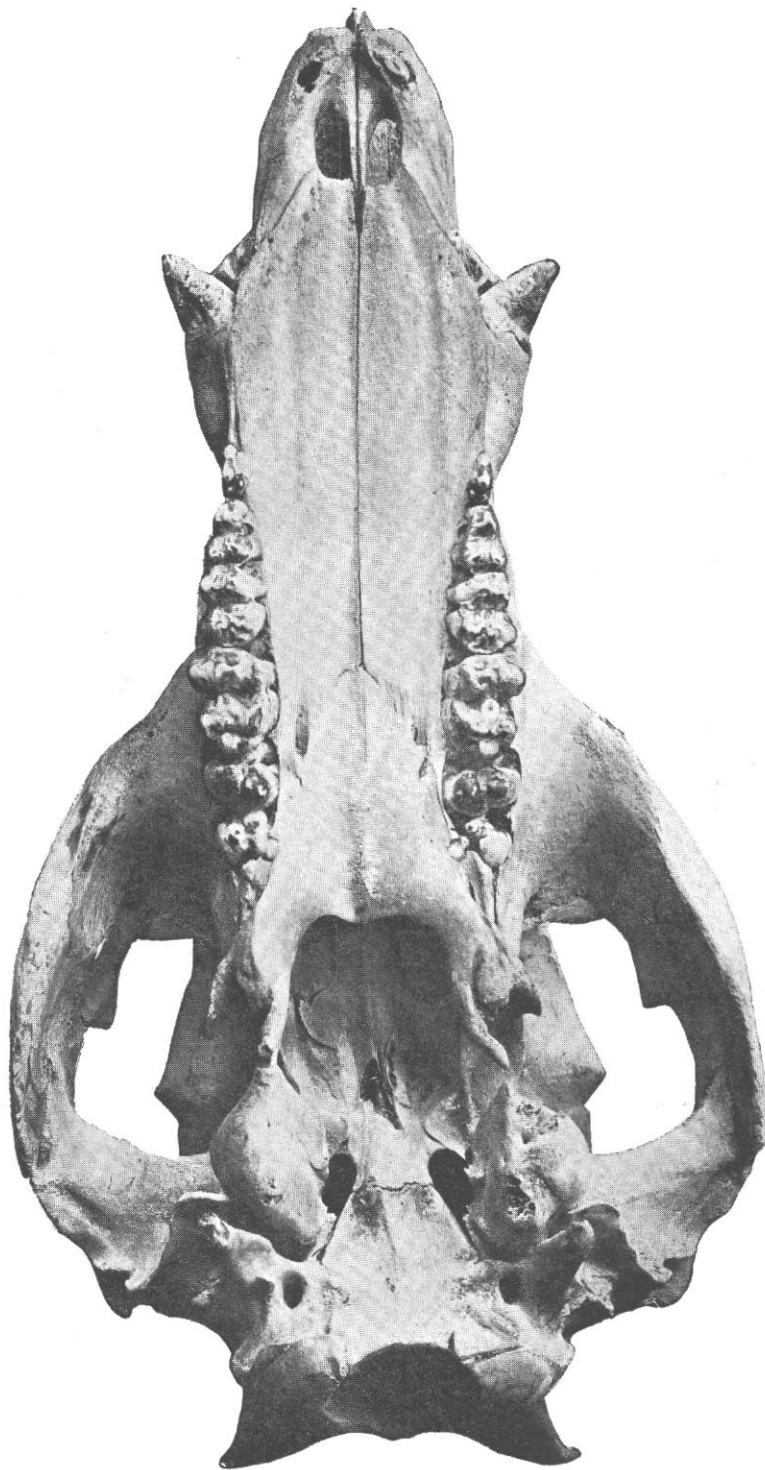


Fig. 10. — Base du crâne du sujet représenté sur les figures 8 et 9.

terme impropre de verrues (d'où le nom de *Wart-Hog* donné au Phacochère). Il ne s'agit pas ici, d'après les brefs examens que nous avons pu en faire à l'état frais, de papillomes verruqueux, mais d'épaississements cutanés surmontant un épaississement du derme. Nous n'avons cependant pu nous livrer à l'examen histologique de ces singulières formations, dont l'origine reste énigmatique, les parties où elles se développent ne paraissant soumises à aucun travail ou à aucune réaction physiologiques particuliers.

Il existe en outre, chez les ♂, une sorte de grand larmier (à peine légèrement indiqué chez les ♀), essentiellement constitué par une fente longitudinale dont les bords, nus et gonflés, forment une boursofflure à peu près circulaire; la lèvre inférieure de cette fente tend à se confondre avec la partie antérieure de l'excroissance ci-dessus mentionnée. (Voir Pl. I et II.)

La queue, grêle et légèrement aplatie, se termine par une touffe, courte et effilée, de soies noires, implantées principalement sur les bords aplatis de l'appendice caudal, suivant un mode banal.

La gorge, la poitrine, le ventre et les parties internes des membres sont parsemés de soies blanches ou blondes, plus nombreuses chez les jeunes, où il en existe même de disséminées sur toute la

surface du corps et jusque dans la région de la crinière. DE ROTHSCHILD ET NEUVILLE

ont supposé que le jeune devait être, à sa naissance, revêtu d'une livrée de poils blonds; nous verrons que des constatations assez variées ont été faites dans la suite à ce sujet, et que le degré d'extension et de constance des parties blanches ou claires, dans la livrée noire des *Hylochærus*, a donné lieu à des observations dont il reste prématuré de vouloir tirer une conclusion ferme, sauf peut-être quant à une variabilité locale, ou même individuelle, qui serait alors assez étendue. Certaines des soies blanches ou blondes sont noires à la base, d'autres le sont au sommet, d'autres enfin le sont à la fois à la base et au sommet et présentent ainsi un anneau clair, plus ou moins étendu, dans leur partie moyenne.

Ces détails, nous le rappelons, étaient signalés par les deux auteurs cités d'après leurs sept sujets, tous originaires de la forêt de Nandi. Ils offrent avec la diagnose de THOMAS, si brève qu'elle soit, des divergences assez importantes, où d'autres zoologistes eussent certainement vu des différences spécifiques. MATSCHIE, notamment, a remémoré ces divergences (1), et ZUKOWSKY les a soulignées en mentionnant la possibilité de trouver peut-être, à travers ces variantes, des caractères spécifiques (2). Nous aurons à y revenir dans les pages suivantes.

D'après ROTHSCILD et NEUVILLE, le caractère squelettique le plus saillant, abstraction faite de ceux du crâne et de la dentition, consiste dans la structure massive des extrémités. La robustesse des membres, déjà visible sur l'animal entier (Voir Pl. II) (3), devient particulièrement évidente lorsqu'on examine les métacarpiens ou les métatarsiens

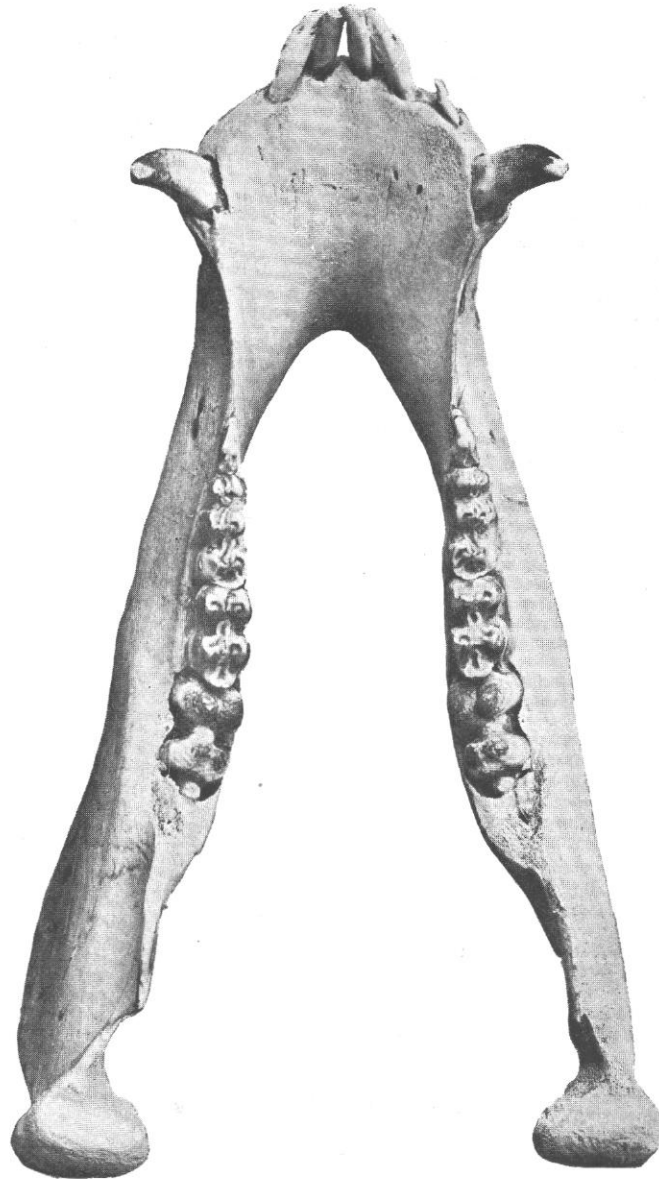


Fig. 11. — Maxillaire inférieur du sujet représenté sur les figures 8, 9 et 10.

(1) P. MATSCHIE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(2) L. ZUKOWSKY, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(3) Nous devons signaler à l'attention du lecteur la différence que présentent à cet égard les montages figurés, d'une part, sur la planche I du Mémoire de ROTHSCILD et NEUVILLE (c'est le même qui est représenté différemment ci-contre, Pl. II), et d'autre part sur la planche jointe à une note de FREDERIC A. LUCAS : The giant Forest-Pig (*The American Museum Journal*,

d'un sujet pleinement développé. Le métacarpe et le métatarse sont ici énormes par comparaison avec ceux des autres Suidés. Nous figurons ci-contre les seconds et troisièmes métacarpiens et métatarsiens d'un *Hylochaerus* et ceux d'un *Phacochærus* ; les sujets ainsi comparés étaient tous deux très âgés ; leur différence est considérable. Par contre, l'un de nous a jadis signalé l'étroite ressemblance des métacarpiens et métatarsiens des *Hylochaerus* avec ceux des petits Hippopotames (1). De ceux-ci, il est connu une espèce vivante, l'*Hippopotamus liberiensis* Leydy, et une espèce fossile, l'*H. lemerlei* Grand., de Madagascar ; nous avons étendu nos comparaisons à l'une et à l'autre. Les données numériques ci-dessous prouvent qu'il y a, surtout quant aux métacarpiens, une similitude confinant à l'identité entre les pièces osseuses ainsi comparées. Il en est ainsi entre notre vieil *Hylochaerus* et l'Hippopotame de Libéria. Au contraire, le *Phacochærus* accuse pour les os en question une largeur qui, proportionnellement, est presque moitié moindre. Dans les mensurations ici reproduites, il est cependant tenu compte, pour la diaphyse, de sa largeur minimum, seule dimension rigoureusement comparable pour celle-ci, en raison de la forme de l'os, et qu'un étranglement de la partie antérieure ou supérieure des métacarpiens rend relativement faible sur l'*Hylochaerus*, par rapport à la largeur du corps de la diaphyse.

	<i>Hylochaerus</i> très âgé.		<i>Hylochaerus</i> adulte.		<i>Hippopotamus</i> <i>liberiensis</i> .		<i>Hippopotamus</i> <i>lemerlei</i> .		<i>Potamochoerus</i> très âgé.		<i>Phacochærus</i> jeune.	
	3 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e	3 ^e	4 ^e
<i>Métacarpiens.</i>												
Longueur maximum.....	8,7	8,5	8,2	8,1	8	8,5	10,7	8,7	7,1	7,2	6	5,9
Largeur maximum de l'extrémité supérieure..	3,3	2,6	3,1	2,7	2,4	2,6	3,2	3,2	2,1	1,2	1,9	1,1
— — — inférieure	2,5	2,5	2,2	2,2	2,9	2,7	3,1	5,4	1,8	1,8	1,6	1,6
— minimum de la diaphyse	2	2	1,8	1,7	2,1	1,9	2,4	2,7	1,1	1,1	1,2	1,2
Épaisseur minimum de la diaphyse.....	1,4	1,4	1,2	1,3	1,2	1,2	1,3	1,3	1	1	0,8	0,8
<i>Métatarsiens.</i>												
Longueur maximum.....	8,4	9,4	7,7	8,7	7,8	7,8	8,4	8,5	7,9	8,2	6,9	7,2
Largeur maximum de l'extrémité supérieure..	2,3	2,5	2	2,3	2,3	2,3	2,7	2,7	1,5	1,6	1,7	1,6
— — — inférieure	2,9	2,5	2,1	2,2	2,7	2,9	3,1	3,1	1,7	1,6	1,6	1,6
— minimum de la diaphyse	1,8	2	1,7	1,8	1,8	2,1	2,3	2,6	1	1	1,2	1,2
Épaisseur maximum de l'extrémité supérieure.	3	3	2,7	2,8	3	3,1	3,6	4,2	2,2	2,1	2	1,9
— — — inférieure ..	2,2	2,4	2	2,2	2	2	2,2	2,2	1,5	1,5	1,5	1,5
— minimum de la partie inférieure...	1,3	1,4	1,2	1,3	1,2	1,2	1,6	1,6	1	1	0,8	0,8

En faisant porter la comparaison des mêmes parties squelettiques sur des sujets jeunes, (*Hylochaerus*, *Phacochærus*, *Potamochoerus*), les différences en question s'atténuent, et nous insistons sur ce fait que la ressemblance entre les *Hylochaerus* et les Hippo-

vol. XI, 1911, p. 242-243), reproduite dans un Rapport de M. H.-F. OSBORN (*Forty-fourth annual Report of the Trustees of the American Museum of Natural History for the year 1912*, New-York, 1913, p. 31) et que nous figurons sur notre planche III, grâce à l'extrême obligeance de M. CLYDE FISHER, conservateur à l'*American Museum of Natural History*, qui a bien voulu nous en donner une photographie, ce dont nous lui présentons ici tous nos plus vifs remerciements. Sur les deux sujets de ce dernier montage, les membres paraissent graciles, tandis qu'ils sont assez épais sur celui de notre planche II. Y a-t-il là une variation individuelle ou locale, ou y a-t-il eu, d'une part ou d'une autre, une erreur dans les mesures prises ? Nous ne pouvons répondre à cette question et dirons seulement qu'il paraît bien s'agir, dans l'un et l'autre cas, de l'espèce typique, et qu'à l'appui de la robustesse des membres du sujet de la planche II nous donnons ci-contre des figures et des mensurations ne pouvant guère laisser croire qu'à des extrémités aussi massives correspondent des membres grêles. Nous signalons, en outre, à toutes fins utiles, qu'un montage d'*Hylochaerus meinhertzhageni* du Kénia, exécuté par ROWLAND WARD et figurant au Muséum dans les collections léguées par le duc D'ORLÉANS, montre des proportions rappelant plutôt celles du sujet de ROTHSCHILD et NEUVILLE que celles des sujets de l'*American Museum*. Nous aurons l'occasion de signaler sur ces divers sujets des différences du même genre dans les dimensions de la plaque du groin (Voir p. 256).

(1) M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

tames nains est plus étroite quant aux métacarpiens que quant aux métatarsiens.

Ajoutons enfin que les métatarsiens de *Phacochærus* représentés ci-dessous sont réunis dans leur partie antérieure par une sorte de synarthrose, peut-être due à l'âge ou accentuée par lui, tandis que les plus vieux *Hylochærus* ne nous ont rien présenté de cette sorte. Cette tendance du *Phacochærus* à la synarthrose en question rappelle, mais d'assez loin, ce que présentent d'autres Suidés, les *Dicotyles*, où une soudure partielle dans la partie supérieure des métacarpiens et dans celle des métatarsiens fait un peu pressentir la formation d'un *canon*.

Toutes ces dispositions nous semblent en étroite corrélation avec les conditions d'habitat des genres envisagés. Sur la vie des *Dicotyles*, nous n'avons aucun renseignement personnel, mais il est bien connu que ces petits Sangliers mènent, en Amérique méridionale, une existence très différente de celle des divers Sangliers africains. Par contre, en ce qui

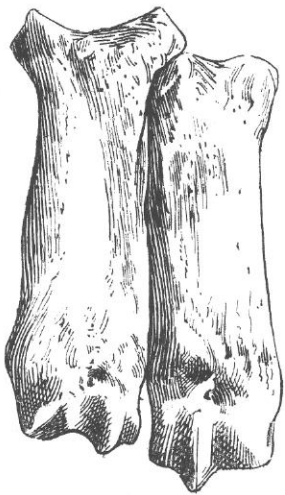


Fig. 12. — *Hylochærus meinhertzhageni* Thos. — Second et troisième métacarpiens. — $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.

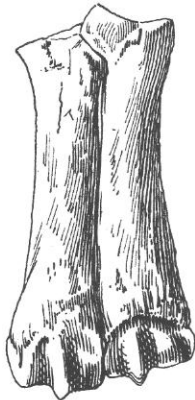


Fig. 13. — *Phacochærus*. — Second et troisième métacarpiens. — $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.

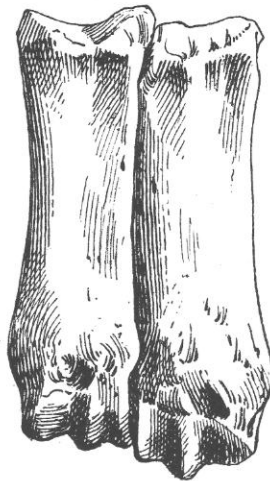


Fig. 14. — *Hylochærus meinhertzhageni* Thos. — Second et troisième métatarsiens. — $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.



Fig. 15. — *Phacochærus*. — Second et troisième métatarsiens. — $\frac{3}{4}$ grandeur naturelle.

concerne ceux-ci, nous savons pertinemment que, s'il y a quelque ressemblance entre l'habitat des *Phacochærus* et celui des *Potamochærus*, — les premiers étant cependant exclusivement des animaux de brousse, et les derniers, en dépit de leur nom générique et de celui de *River-Hogs*, étant à la fois des animaux de brousse (*Bush-Pigs*) et de forêt (nous allons bientôt y revenir), — les *Hylochærus* sont uniquement forestiers, et la différence est grande entre la forêt africaine et les brousses désertiques du même continent.

Nous insistons sur le caractère de convergence adaptative que revêt pour nous la ressemblance dans la conformation squelettique des extrémités entre les *Hylochærus* et les Hippopotames nains vivant actuellement en Afrique. Les premiers vivent dans ces forêts si difficilement pénétrables, où l'abondance de l'humus ne compense pas l'inégalité d'un terrain portant une végétation exubérante dont les débris s'accumulent entre les troncs et les tiges ; dans un tel milieu, la circulation d'animaux vivant, comme les Sangliers, de ce qu'ils trouvent directement sur le sol et qui sont, en partie au moins, fouis-

seurs (Voir p. 237), rend nécessaire une robustesse spéciale des extrémités. De même, pour les Hippopotames, l'entrée et la sortie des cours d'eau et des lacs dont les bords, souvent abrupts, portent l'épaisse végétation indispensable à leur subsistance, nécessite un pied particulièrement robuste. Signalons à ce sujet que les *Hylochaerus* de l'Afrique occidentale et les petits Hippopotames de Libéria habitent la même région forestière, y vivent côte à côte, de la même façon, et y ont à peu près le même régime alimentaire. Nous aurons à revenir, en donnant un aperçu de ce que l'on sait de l'éthologie des *Hylochaerus*, sur quelques détails particulièrement intéressants quant à l'origine du caractère ici envisagé. Remarquons en passant, et comme complément à ce que nous écrivions quelques lignes plus haut, que les *Potamochoerus*, du moins ceux qui se rattachent à l'espèce ouest-africaine, sont plutôt forestiers, c'est-à-dire habitants de la forêt vierge et des « galeries forestières » (1), que liés à la savane, en dépit de ce nom de *Bush-Pigs* qu'ils méritent dans d'autres régions. Leur genre de vie est beaucoup plus celui des *Hylochaerus* que celui des *Phacochoerus*.

* * *

En 1913, E. LÖNNBERG put ajouter à tous les détails ainsi acquis de nouveaux renseignements fournis par des sujets de Mau et du Kénia, qu'il rapporte, — avec une parfaite sagacité zoologique, croyons-nous, — à l'espèce *meinhertzhageni* (2).

Un crâne, provenant d'un mâle de cette dernière région, lui présenta une longueur totale de 46^{cm},5, avec une longueur palatine (Voir ci-dessous, p. 265) de 31 centimètres et une largeur bizygomatique de 26 centimètres, tandis que, sur le plus grand sujet connu jusque-là (l'un de ceux qui avaient été étudiés par ROTHSCILD et NEUVILLE), ces dimensions n'étaient que de 43^{cm},5 pour la longueur et de 25 centimètres pour la largeur. Il s'avérait donc ainsi, et nous verrons que ce fut confirmé par la suite, que les *Hylochaerus* peuvent décidément atteindre cette taille gigantesque inspirant aux indigènes leurs comparaisons des grands Sangliers noirs avec des Zèbres ou de petits Buffles.

Sur ce sujet du Kénia, LÖNNBERG constata, à droite, la présence d'une quatrième prémolaire supérieure définitive, relativement petite, tandis qu'à gauche persistait une quatrième prémolaire provisoire. Il confirmait à ce propos les observations de ROTHSCILD et NEUVILLE. Il signalait, en outre, la présence d'une troisième incisive inférieure définitive; cette dent n'existait que sur un seul des sujets adultes de ROTHSCILD et NEUVILLE; nous reviendrons sur ces caractères et, de façon générale, sur ceux de la dentition, en traitant de la variété *ivoriensis*.

Chose plus intéressante, les quelques observations de LÖNNBERG, bien que réduites à un matériel très restreint, faisaient connaître, dans les détails de la robe, de curieuses variations. Les taches blanches de la tête, signalées par ROTHSCILD et NEUVILLE, et figurées par eux sur une femelle adulte de Nandi (fig. 16 ci-contre), n'existaient pas sur la

(1) « Galeries forestières » est le terme consacré pour désigner les galeries formées par la végétation régnant à droite et à gauche des fleuves; cela, bien entendu, en dehors de la zone forestière proprement dite.

(2) E. LÖNNBERG, Mammals collected by the swedish zoological expedition to British East Africa 1911 (*Kungl. Svenska Vetenskapsakademiens Handlingar*, Bd. XLVIII, n° 5, 1912, p. 1-188, Pl. I-XV).

tête de la femelle adulte de Mau décrite par LÖNNBERG, mais y étaient remplacées par des touffes de soies noires. De même, cette femelle de Mau ne portait aucune des soies blanches ou blanchâtres mentionnées par ROTHSCILD et NEUVILLE comme éparses sur les parties inféro-internes : gorge, poitrine, ventre, parties internes des membres. Cependant, LÖNNBERG mentionne qu'une tache blanche faciale fut observée par C.-W. WOODHOUSE (1) sur la laie et le marcassin des *Hylochærus* de Mau, et qu'il y existe aussi, chez le mâle, des soies blanches disséminées. Ce dernier auteur signale en effet, à propos des sujets de Mau, que la laie et le marcassin présentent d'ordinaire une touffe de poils blancs sur le

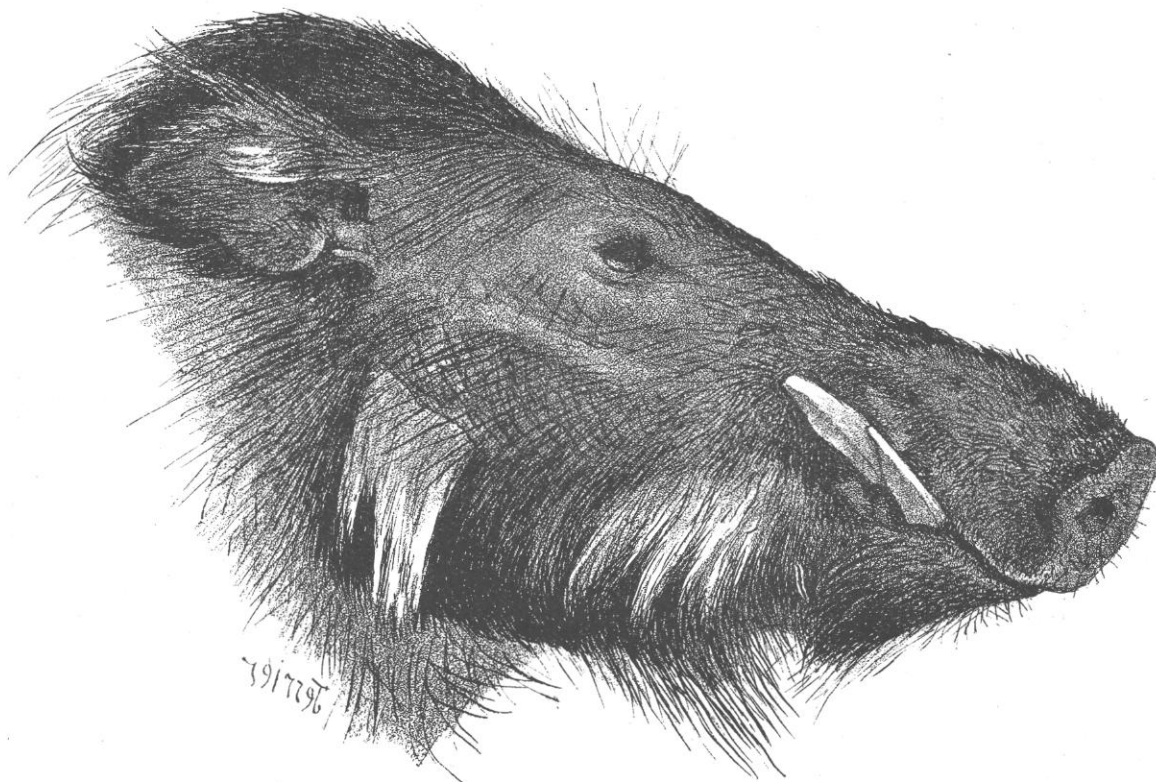


Fig. 16. — *Hylochærus meinertzhageni meinertzhageni*. — ♀ adulte, de la forêt de Nandi.

tubercule horizontal de la face, lequel resterait, chez le mâle, un peu tacheté de poils blancs ; il s'agit probablement ici de ce que nous mentionnions ci-dessus (Voir p. 226) comme tache blanche « plutôt linéaire » au niveau de l'articulation de la mâchoire.

Nous voyons s'affirmer ainsi des variations assez complexes, dont nous croyons pouvoir dire qu'elles sont loin d'être élucidées, et sur lesquelles il importe de recueillir tous les renseignements possibles, à condition qu'ils soient extrêmement précis. Ces variations doivent être prises en très sérieuse considération dans tout ce qui touche à une détermination d'*Hylochærus*. Elles n'intéressent pas que les caractères extérieurs, mais empiètent aussi sur ceux de la dentition notamment. Ces variations dentaires sont considérées par LÖNNBERG comme probablement individuelles (2), et le fait qu'en dépit des différences

(1) C.-W. WOODHOUSE, *The Journal of the East Africa and Uganda Nat. Hist. Soc.*, 1911, n° 3 (cité par divers auteurs).

(2) *Loc. cit.* (Voir page précédente), p. 138.

de pelage il fait entrer ses sujets, sans aucune hésitation apparente, dans le cadre de la première espèce décrite par O. THOMAS, semble indiquer que ces variations du pelage ne représentent à ses yeux, comme jusqu'ici aux nôtres, que des caractères individuels.

Ce serait ici le lieu d'examiner, et en particulier de ce point de vue spécial des variations, les dispositions dentaires des *Hylochærus*. Pour éviter des redites, nous préférons rejeter ce sujet au chapitre VII, où, à propos de la distinction d'une forme nouvelle, l'*Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis* Bouet et Neuville, nous approfondirons l'étude comparative de la dentition.

*
* *

Divers auteurs mentionnèrent aussi, notamment dans des ouvrages sportifs, les Sangliers de forêt de l'Est africain ; nous n'entreprendrons pas de remémorer toutes leurs assertions, parfois fantaisistes.

L. ZUKOWSKY, en décrivant une nouvelle espèce de ces Sangliers (1), résuma les principales données acquises sur les *Hylochærus*, tant au point de vue strictement zoologique qu'au point de vue éthologique. Nous aurons à y revenir. Disons seulement dès maintenant que, d'après l'examen de ces données, ZUKOWSKY ne croit pas que les différences relevables entre les divers sujets rattachés à l'espèce typique (*H. m. meinhertzhageni*) et dont l'extension s'avère de plus en plus grande avec les progrès des connaissances, soient simplement sexuelles ; si nous comprenons bien sa pensée, il ne croit pas à une différence fixe entre les caractères du mâle et ceux de la femelle, mais admet plutôt que la différenciation sexuelle varie en fonction de l'âge et de l'époque de l'année. Autant que l'on puisse établir une règle sur ce point, écrit-il (2), il semble que les mâles des *meinhertzhageni* manquent de coloration blanche ; mais il est bien difficile, ajoute-t-il, de savoir jusqu'à quel point ce même fait peut exister chez les femelles adultes. Ce même auteur a remémoré (3) les caractères de deux sujets abattus par A. KLEIN sur le fleuve Channa, décrits et figurés par F.-A. LUCAS et reproduits sur notre planche III (4) ; il s'agit là de deux mâles adultes à grandes défenses, dans la description desquels il n'est pas relaté de parties blanches. ZUKOWSKY mentionne en outre que la tête d'un mâle adulte du Kénia, reproduite par YARDLEY et ROWLAND WARD (5), ne présente non plus aucune trace de poils blancs ; il signale, par surcroît, que cette tête est d'une analogie frappante avec celle d'un sujet un peu plus petit, qui fut communiquée par R. WARD à K. HAGENBECK (6).

En ce qui concerne les jeunes individus, le même auteur écrit enfin que, lorsqu'ils sont très jeunes, leur couleur est brun clair, cet aspect étant produit par des différences de coloration des poils (sur lesquelles il ne fournit pas de détails), et que, dans un état de jeunesse moyenne, la couleur noire paraît dominer, avec dissémination d'un certain nombre de poils blancs sur tout le corps ; il rapproche à ce sujet les observations de ROTHCHILD

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(2) *Ibid.*, p. 187.

(3) *Ibid.*, p. 185.

(4) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, renvoi n° 3 de la page 229).

(5) ROWLAND WARD, *Records of big Game*, 6^e éd., Londres, 1910, p. 457.

(6) L. ZUKOWSKY, *ibid.*, p. 187.

et NEUVILLE et celles de WOODHOUSE (1). D'après l'évolution que leur semblait présenter le pelage sur l'ensemble de leurs sept spécimens, les premiers de ces auteurs avaient émis la supposition que le jeune était peut-être, à la naissance, revêtu d'une livrée de poils blonds ; ils signalaient qu'en tout cas leur plus jeune sujet (une femelle dont l'état de développement était caractérisé par ce fait que la première molaire était complètement sortie, et la seconde en voie d'éruption, aux deux mâchoires) présentait un pelage noir mêlé d'un nombre particulièrement grand de soies blanchâtres ou blondes, disséminées sur toute la surface du corps, et dont certaines étaient noires à la base, d'autres noires au sommet, d'autres encore noires à la fois à la base et au sommet, de façon à présenter simplement un anneau blanchâtre dans leur partie moyenne. Peut-être la différence apparente, et assez légère, entre cette dernière description et celle de ZUKOWSKY que nous venons de relater, ne tient-elle qu'aux termes employés : nous ne voyons entre elles aucune incompatibilité absolue.

Rappelons, par contre, que, d'après une mention faite par ZUKOWSKY (2), M. SCHULZ aurait vu, près de l'une des sources du fleuve Lomalasin, une vieille laie accompagnée de trois marcassins d'une couleur absolument noire. Une photographie, prise par T.-J. MORSON (3), de deux marcassins capturés à Limoru (4), les montre revêtus d'une livrée paraissant toute noire. Mais, en pareille matière, les photographies instantanées comme celle-ci, et surtout après clichage et tirage au milieu du texte d'un périodique, sont sujettes à caution ; celle dont il s'agit est bien peu nette, et bien peu probante quant aux caractères des deux petits sujets représentés. Nous allons bientôt mentionner que LORENZ-LIBURNAU, dans une localité toute différente, vit un marcassin d'*Hylochaerus* (rapporté par lui à *l'itu-riensis*) recouvert d'une livrée noire mêlée d'assez nombreuses soies jaunâtre pâle dans les parties supérieures et entièrement jaunâtre pâle en dessous. Ce spécimen ne mesurait que 35^{cm},5. Nous aurons à en reparler (Voir p. 248 et 249).

WOODHOUSE, d'après les sujets de Mau (5), s'exprimait ainsi sur la livrée des marcassins : « La couleur du jeune est tavelée de brunâtre (*brownish brindle*). Les très jeunes sont bruns, mais des soies noires se trouvent entre les poils bruns plus doux, et ces poils bruns sont graduellement répartis. Quand les jeunes atteignent une longueur de 2 pieds et demi, ils sont presque tout noirs. Dans de plus petits spécimens, les poils bruns sont très évidents. Les poils de chacune de ces deux couleurs [noir et brun] sont grands et forts ; ce sont en réalité des soies. La touffe de poils blanchâtres sur le tubercule de la joue est très accentuée chez les jeunes, et le front est blanchâtre. » Le même auteur signalait aussi, en outre de la coloration particulière des jeunes et des taches de la face mentionnées page 226, la présence de quelques soies blanches sur le ventre et la croupe ; il s'agissait de sujets de Mau.

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 233).

(2) *Loc. cit.*, p. 182.

(3) *Proceedings of the Zool. Society of London*, 1908, p. 203. (Présentation, par le Secrétaire de cette société, d'une photographie de deux jeunes *Hylochaerus meinertzhageni* pris dans la forêt de l'escarpement de Limoru.)

(4) Localité située à 353 milles anglais de Mombassa et à 18 milles au sud-ouest de Nairobi, un peu au sud du 1^{er} de latitude sud et à 36° 40' de longitude est.

(5) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 233), p. 45.

De toutes les variations trop faciles à relever entre les diverses descriptions faites jusqu'ici d'après des sujets rapportés à l'espèce *meinherzhageni*, il reste difficile de tirer des conclusions. Ni d'après l'âge, ni d'après le sexe, ni d'après la localité, il ne semble actuellement possible d'assigner des lois à ces variations. De nouvelles découvertes, et encore les faudra-t-il assez nombreuses, pourront seules apporter la solution des problèmes posés par ces variations. De la complexité même, voire de l'opposition, des données fournies par nombre d'auteurs qualifiés, il paraît toutefois permis de croire, dès maintenant, à une variabilité individuelle assez grande dans le genre *Hylochaerus*. Nous allons bientôt voir que, dans certains cas, il a été admis qu'il s'agissait là de caractères spécifiques.

Dans un travail plusieurs fois cité au cours des pages précédentes, l'un de nous posait la question de savoir si les marcassins du genre *Hylochaerus* portent ou non les stries longitudinales caractéristiques de certains Suidés dans leur très jeune âge. L'extension des données relatives à ces marcassins fournit des renseignements dont nous venons de constater les variations. Dans l'état actuel des connaissances, celles-ci nous semblent plus apparentes que réellement importantes ; mais aucun renseignement, en tout cas, ne mentionne la présence des stries dont nous venons de parler ; elles ne doivent donc vraisemblablement pas exister dans le genre dont nous traitons. Rappelons cependant, puisque nous abordons à nouveau cette question, que ces stries disparaissent très tôt chez ceux des Suidés qui les présentent : sur notre Sanglier d'Europe, elles s'effacent dès la fin du premier mois, et le marcassin d'*H. ituriensis*, long de 35^{cm},5, cité par LORENZ-LIBURNAU (Voir p. 248), devait avoir dépassé cet âge ; elles sont constantes dans les formes apparentées au genre *Sus* ; c'est ainsi que les *Potamochaerus* les présentent, tandis qu'elles sont absentes, croyons-nous, chez les *Phacochoerus*. Il y a dans cette curieuse particularité, — dont les observations de DARWIN sur les Porcs redevenus sauvages, ou à demi-sauvages, de la Jamaïque et de la Nouvelle-Grenade, ont souligné la valeur, — une indication d'affinité appuyant celle que peut donner la dentition ; celle-ci est d'un type suilien normal dans le genre *Hylochaerus*, tandis qu'elle est tout à fait aberrante chez les *Phacochoerus* ; il reste à savoir définitivement si le premier de ces genres s'écarte suffisamment des genres *Sus* et *Potamochaerus* pour ne pas présenter le détail de la toute première livrée qui caractérise ces derniers.

* * *

A toutes les données précédentes, concernant l'organisation de l'*Hylochaerus meinherzhageni*, il convient d'ajouter quelques renseignements sur les mœurs de cet animal. Nous les compléterons au chapitre VI.

Du seul fait qu'il resta si longtemps ignoré, que les connaissances des indigènes restaient si indécises à son égard, que, dans certaines des régions où il existe, les naturels se sont même montrés totalement ignorants de sa présence, il est déjà facile de conclure qu'il s'agit d'un animal peu commun, de mœurs farouches, et presque certainement nocturne. C'est ce que prouvèrent les observations dont il finit par être l'objet.

LUCAS signala, d'après ALFRED-J. KLEIN (1), qui avait rencontré des *Hylochaerus*

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 229).

près de la rivière Channa, leur vivacité et leur force. On en connaît peu de chose, écrivait-il, sinon qu'ils sont nocturnes ; une fois mis en éveil, ils grognent (*is a grunt*), s'élancent, et le troupeau est loin avant d'avoir été vu. L'aisance, la rapidité et la puissance de leurs actions ont en effet frappé tous les observateurs : la vitesse de leur fuite, dès qu'ils sont en alerte, — et ils le sont d'autant plus facilement qu'ils paraissent avoir l'ouïe et l'odorat également fins, — est extrême. Mais, attaqués de près, ils se défendent avec un courage que leur force et leur agilité rendent redoutable. ROOSEVELT, dans ses récits de chasse bien connus, avance que les Panthères de la forêt de Mau n'oseraient s'en prendre qu'aux marcssins de cette espèce.

LUCAS signale encore, d'après C.-E. AKELEY, que, sur les pentes du Kénia, où ils suivent les « chemins » des Éléphants (1), on voit des places où le sol a été retourné par ces Sangliers (*patches of upturned ground*). Il mentionne, dans ces mêmes parages, la présence de sortes de meules d'herbe (*haycocks*), ayant 2 à 3 pieds de hauteur sur 9 à 10 de diamètre, qui seraient édifiées par ces mêmes animaux (*...evidently piled up by this animal*), et il ajoute avec raison que cette pratique est inexplicable (2).

Le fait de fouiller le sol par places, pourtant si recevable de la part de Sangliers, a été contesté aux *Hylochaerus*. WOODHOUSE admet qu'ils ne fouissent pas (3) ; aussi LÖNNBERG, en traitant de ceux du nord-est du Kénia, et après avoir mentionné d'abord que par places ils y fouillent le sol de leurs groins (*rooted up the ground*), fait-il des réserves et suppose-t-il que ce fouissage serait peut-être dû à des *Potamochoerus* (4). En attendant des renseignements plus précis sur ce détail, remémorons que, tant de leurs doigts si robustes que de leurs fortes défenses et de leur large groin, les grands Sangliers noirs semblent particulièrement aptes aux divers procédés de fouissage. Toutefois, dans les forêts où les arbres se mêlent à des Bambous, et qui sont, d'après tout ce que l'on sait de divers côtés, l'habitat préféré des *Hylochaerus* de l'Afrique orientale, la nourriture de ces animaux paraît faire à la végétation herbacée une place aussi large, sinon plus, qu'aux racines ou aux tubercules. Nous verrons, en ce qui concerne ceux des montagnes situées au sud-ouest du Kilimandjaro, que leur alimentation serait surtout fournie par de jeunes pousses de « Nessel », plante herbacée, aux touffes desquelles les pistes caractéristiques de ces Sangliers mèneraient directement, et sur lesquelles l'action de leurs dents serait distinguable de celle des Rhinocéros : ceux-ci coupent les tiges, tandis que les *Hylochaerus* les mâchent (5).

(1) Il s'agit ici de ces sortes d'allées qui finissent par être parfaitement débroussaillées et dont le sol devient remarquable, ment uni à la suite du passage fréquent des Éléphants. Ces « chemins d'Éléphants », de même que les « tunnels » ouverts dans l'épaisse végétation par divers autres grands Mammifères, peuvent être cités parmi les curiosités de certaines régions de l'Afrique tropicale.

(2) Y aurait-il lieu de rapprocher ce fait d'un détail signalé dans l'ouvrage récent que nous citerons à la page 296, et d'après lequel les femelles des *Potamochoerus* construiraient des sortes de nids d'herbes sèches, où elles seraient supposées mettre bas ? Ces nids auraient de 2 à 3 pieds de hauteur, ce qui peut concorder avec l'indication ci-dessus (*loc. cit.*, p. 607).

(3) C. W. WOODHOUSE, *The Journal of the East Africa and Uganda Nat. Hist. Soc.*, 1911, n° 9, p. 43.

(4) EINAR LÖNNBERG, Mammals collected by the swedish zoological expedition to British East Africa 1911 (*Kungl. Svenska Vetenskapsakademiens Handlingar*, 1912, Bd. XLVIII, n° 5, p. 1-188, Pl. I-XV).

(5) A propos des plantes ici mentionnées, nous devons faire les remarques suivantes, au sujet desquelles nous avons eu recours à la compétence et à l'obligeance de M. GAGNEPAIN, sous-directeur du Laboratoire de Phanérogamie du Muséum.

Les genres africains voisins des Bambous proprement dits, c'est-à-dire du genre *Bambusa*, ne sont pas de vrais Bambous ausens botanique actuel, ceux-ci étant asiatiques et américains. D'autre part, le terme *Nessel* signifie Ortie en allemand. Il se trouve effectivement, dans la région du Nil, deux espèces du genre *Urtica* ; mais il s'y rencontre aussi plusieurs genres urticants dont les représentants peuvent avoir été confondus avec de vraies Orties, tels les *Laportea*, *Gerardinia*, *Pilea*, etc...

Tant pour ces Bambous que pour ces Orties, il convient donc de rester dans une prudente réserve. Notons cependant que les Bambous des flancs des montagnes de l'Est africain sont généralement déterminés comme *Arundinaria alpina*.

Le besoin d'eau de ces derniers est très grand et les entraîne parfois, paraît-il, à se livrer à des migrations. Cette nécessité contribue à caractériser leur habitat.

Leurs « fumées » ressemblent, d'après le témoignage invoqué par LÖNNBERG, à celles d'un Porc domestique, sauf leurs grandes dimensions (1), et WOODHOUSE les décrit comme ressemblant en plus réduit à celles de l'Hippopotame (2). ZUKOWSKY cite le témoignage de SCHULZ, concernant, il est vrai, la forme géante du mont Mutjek (Voir ci-dessous : *H. schulzi*), d'après lequel ces fumées auraient la forme d'une châtaigne et une grosseur comparable à celle d'un bras humain (3). Si les deux premiers de ces renseignements sont à peu près concordants, le dernier s'en écarte sensiblement et diffère de ce à quoi l'on peut s'attendre.

Enfin, si certains sujets sont parfois rencontrés isolés, notamment des laies entourées de deux à six marçassins, ou aussi des vieux mâles, il semble que les *Hylochærus* soient plutôt grégaires. WOODHOUSE les considère comme tels et ajoute qu'ils se déplacent en grands troupes (*sounders*) (4). D'après SCHULZ (5), ils vivraient au contraire généralement isolés et se rendraient isolément, en tout cas, à leurs abreuvoirs.

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 237), p. 136.

(2) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 237), p. 45.

(3) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 183-184.

(4) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 237).

(5) Sujets du Mutjek, in ZUKOWSKY, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 183.

III. — L' « HYLOCHÆRUS RIMATOR » O. Thos (1).

Environ un an après avoir fait connaître l'*Hylochærus meinhertzhageni*, OLD. THOMAS décrivit le crâne d'un vieil *Hylochærus* ♀, provenant d'une localité toute nouvelle.

Les pièces précédemment rapportées au genre *Hylochærus* avaient toutes été recueillies dans la région est-nord-est du Victoria-Nyanza. Celle-ci était originaire des rives du fleuve Dja, affluent de la Sangha, affluent elle-même du Bas-Congo. L'extension géographique du genre *Hylochærus*, — déjà soupçonnée d'après des renseignements verbaux dont Sir HARRY JOHNSTON avait fait état dès 1905, dans une Note que nous citerons plus loin, — s'avérait ainsi.

L'étude de ce seul crâne de femelle révéla à THOMAS des particularités suffisantes pour qu'il lui parût devoir être rangé dans une espèce différente de l'*Hylochærus meinhertzhageni*, et à cette espèce nouvelle il donna le nom d'*H. rimator*.

La forme générale du crâne est, pour THOMAS, la même dans les deux espèces, plus délicate toutefois dans la seconde, où les mâchoires sont en outre plus étroites, et cette différence s'affirme surtout pour la troisième molaire supérieure, dont le talon s'effile en pointe au lieu d'être largement arrondi comme dans l'espèce orientale. Sur cette même dent, le revêtement de ciment paraît aussi plus mince dans la seconde espèce, et l'aspect général de cette dernière molaire y est plus léger et plus délicat. Les mêmes différences se retrouvent à peu près sur la troisième molaire inférieure, qui, écrivait OLD. THOMAS, est plus de trois fois plus longue que large, tandis que, dans l'espèce précédente, elle l'est à peine deux fois et demie. L'auteur ajoutait qu'une certaine différence entre les deux espèces s'observe en outre dans le détail de la structure des dents, et la comparaison des figures qu'il donnait des arrière-molaires supérieure et inférieure du *rimator* avec celles qu'il avait précédemment données des dents du *meinhertzhageni* montre effectivement des différences, dont les figures du chapitre VII permettront de juger.

Ici encore, THOMAS a signalé la persistance de la dernière prémolaire temporaire supérieure, et il conclut, plus nettement que dans son étude du *meinhertzhageni* (voir ci-dessus, p. 220-221), à la suppression de la dernière prémolaire définitive dans le genre *Hylochærus*.

Rappelons encore que, comme dimensions principales du crâne sur lequel il basait sa nouvelle espèce, THOMAS signalait les suivantes : longueur basale (approximative), 325 millimètres ; largeur bizygomatique, 176 millimètres ; longueur palatine, 232 millimètres ; longueur de la troisième molaire, 42^{mm},3 ; largeur de la même, 17^{mm},5 ; longueur et largeur de la troisième molaire inférieure, 48,2 × 16.

(1) OLDFIELD THOMAS, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

Par la suite, d'autres pièces provenant de sujets rattachables à la nouvelle espèce parvinrent en Europe et en Amérique, et G. M. ALLEN consacra à l'*H. rimator* une étude assez détaillée (1). Cette « espèce », même réduite à l'état de « race » comme elle le fut par LYDEKKER (Voir ci-dessus, p. 216), étant la seule à laquelle il soit jusqu'ici reconnu authentiquement une place zoologique à côté de la forme typique (*H. meinhertzhageni*), nous croyons devoir indiquer les caractères mis en évidence par l'étude d'ALLEN et qui restaient inconnus de THOMAS.

ALLEN disposa d'un seul spécimen, vraisemblablement femelle (*doubtless a female*), provenant, comme celui de THOMAS, de la rivière Dja, et recueilli par le même collectionneur (G. L. BATES). La peau, préparée par salaison, était, une fois étendue, longue d'environ 1^m,50, y compris la queue, qui mesurait à peu près 25 centimètres. Le diamètre maximum transversal de la plaque du museau était de 105 millimètres, et son plus grand diamètre vertical de 57 millimètres. Comme les autres caractères étaient ceux d'un animal dont le développement était à peu près achevé, et que la taille était ici bien loin d'atteindre celle de l'un de nos grands Sangliers d'Europe par exemple, ALLEN s'élève contre le qualificatif de « Giant Pig » communément appliqué aux *Hylochaerus*, qu'il reconnaît seulement être plutôt hauts que vraiment grands. Voici l'essentiel de ce qu'il décrit de son *rimator*.

Le museau est densément couvert de courtes soies noires d'environ 10 millimètres de long, qui s'accroissent en longueur vers l'arrière, de façon à atteindre 25 millimètres sur les joues. Toute la bordure de l'oreille est garnie de longues soies noires atteignant une longueur de 50 millimètres à la pointe de l'organe ; la surface postérieure de celui-ci porte un très faible revêtement de soies noires fines, mais est, en fait, à peu près nu. Le corps est couvert d'épaisses soies noires plus longues sur le cou et la crête dorsale. Les plus longues du cou mesurent 164 millimètres, celles du milieu du dos 132 millimètres. Les membres antérieurs et postérieurs portent des soies plus courtes, de 10 à 20 millimètres de long. Sur la surface ventrale du corps, dispersées parmi les soies noires, il s'en trouve de couleur cannelle pâle, ou blanc jaunâtre. Des poils de cette même couleur claire se trouvent sur le côté interne des membres antérieurs et des cuisses et sur l'extrémité antérieure et les deux tiers proximaux de la partie interne des oreilles. Au coin de la bouche, de chaque côté, se trouve une tache faite de ces mêmes soies claires, longue d'environ 65 millimètres, et une forte touffe des mêmes se voit le long de l'angle postérieur de la mandibule s'étendant verticalement sur environ 45 millimètres, avec une largeur de 10 millimètres. Les sabots sont lisses et noirâtres.

La peau est rude et d'un gris foncé, mais il n'y a pas de verrues très définies sur la face (*there are no very definite warts on the face*), sauf qu'au-dessous des oreilles, le long de l'angle postérieur de la mandibule, il y a une aire épaissie, en forme de croissant, sur laquelle se développe une touffe de soies claires, de même position que la touffe similaire des *Phacochærus*. La queue est latéralement comprimée et se termine par quelques petites soies noires, sauf le long de ses extrémités ventrales et dorsales, qui, sur une éten-

(1) GLOVER M. ALLEN, The west african Forest-Pig (*Hylochaerus rimator* Thomas) (*Proc. Biological Society of Washington*, vol. XXIII, 19 avril 1910, p. 49-52).

due de 55 millimètres, ont une crête raide de soies noires juxtaposées, dont les plus longues, à l'extrémité de la queue, atteignent environ 30 millimètres.

Les caractères du crâne étaient ceux d'un animal de développement à peu près achevé. Les dernières molaires venaient de percer. Elles ne sont pas aussi aplaties transversalement que celles qui ont été figurées par THOMAS, mais nettement arrondies. La longueur occipito-nasale de ce crâne est de 325 millimètres, la longueur palatine de 196 ; la dernière molaire supérieure mesure $32,5 \times 17$ (et l'auteur ajoute entre parenthèses : $42,3 \times 51,7$), la dernière molaire inférieure atteint 37×16 ($42,8 \times 16$). L'auteur donne plusieurs autres mesures, accompagnées de nombres entre parenthèses qui achèvent de nous rendre leur comparaison très aléatoire. Il signale sur cette pièce la persistance de la quatrième prémolaire provisoire à la mâchoire supérieure.

Comparant son sujet avec ceux qui avaient été décrits par MATSCHIE (Voir ci-dessous) comme *H. ituriensis*, il trouve la coloration de ces derniers identique à celle du *rimator* et du *meinhertzhageni*, et reprenant les particularités considérées par MATSCHIE comme caractéristiques du *rimator*, il conclut que l'*ituriensis* paraît plus étroitement allié au *rimator* qu'au *meinhertzhageni* et considère cet *ituriensis* comme pouvant tout au plus représenter une forme subspécifique.

Nous avons vu que LYDEKKER a fait du *rimator* une seconde « race » (1), et nous verrons qu'il rattache l'*ituriensis* non à celle-ci, mais à la forme typique : *Hylochèrus meinhertzhageni meinhertzhageni*. Dans tout ce qu'ALLEN rapporte de son sujet, nous ne voyons rien, en effet, qui mérite de séparer celui-ci du groupe de spécimens de Nandi décrits par ROTHSCILD et NEUVILLE. Ce qu'il observa sur les molaires serait même de nature à faire douter de la base sur laquelle fut essentiellement fondée la distinction de l'espèce *rimator*. Nous en rejetterons l'examen à la fin de ce Mémoire, où nous ferons, à propos de la nouvelle sous-espèce *ivoriensis* B. et N., une revision comparative des caractères des molaires dans le genre *Hylochèrus*.

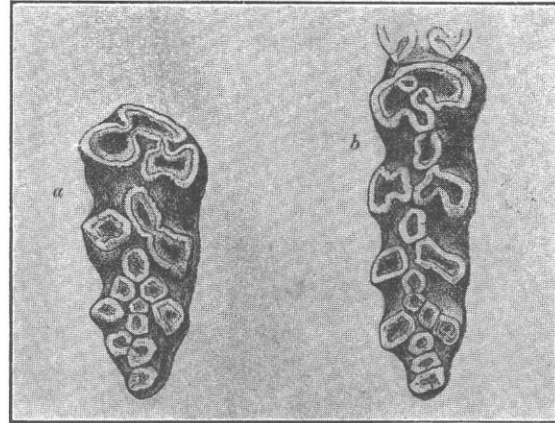


Fig. 17. — *Hylochèrus rimator* Thomas.

a, troisième molaire supérieure droite ; b, troisième molaire inférieure droite. (D'après THOMAS, *Proc. Zool. Soc. London*, 1906.)

(1) R. LYDEKKER, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 363-364.

IV. — L' « HYLOCHÆRUS ITURIENSIS » Matschie (1).

A peine la description de l'*H. rimator* était-elle parue que MATSCHIE donnait celle de trois *Hylochærus* de la région du Haut-Ituri, en concluant à la nécessité de reconnaître pour eux une troisième espèce, qu'il nommait *ituriensis*. Ces trois sujets étaient un vieux mâle, une jeune femelle et un mâle très jeune, dont les troisièmes molaires n'étaient pas sorties.

Il fit à ce propos une revision approfondie de toutes les données alors acquises sur les grands Sangliers noirs de l'Afrique équatoriale et insista sur les différences relevables entre celles-ci et celles que fournissait son étude des sujets de l'Ituri. Il en signalait notamment dans la répartition des soies claires, la taille, et analysait des différences craniennes. Le tout prouvait un examen très complet des nouveaux sujets et une comparaison fort attentive avec les documents précédents. Un tableau de mensurations confrontant les *Hylochærus meinhertzhageni*, *rimator* et *ituriensis*, synthétise, à la fin du Mémoire de MATSCHIE, les différences observables entre tous les sujets alors connus (2).

Les particularités de coloration de la forme de l'Ituri sont ainsi décrites par l'auteur : « Le Sanglier de l'Ituri montre dans son apparence extérieure quelques différences évidentes avec les Sangliers de Nandi et du Kénia... L'endroit des parties génitales, une tache derrière l'angle du groin, une deuxième tache près du processus angulaire de la mâchoire inférieure, quelques soies sur la partie postérieure et sur le bord intérieur des oreilles, sont d'une teinte autre que les soies noires du corps, un peu rougeâtres sur les côtés comme chez l'*Hylochærus meinhertzhageni* ; cependant elles ne sont pas blanches ou d'un blanc jaunâtre, mais d'un brun jaunâtre (Pl. IV et V). A la gorge, à la poitrine et au côté intérieur des jambes, les soies blanches manquent entièrement ; quelques rares soies d'un brun jaunâtre foncé s'y trouvent par-ci par-là, parmi les soies noires », et MATSCHIE rappelle les différences présentées par les descriptions de l'*Hylochærus meinhertzhageni* faites par THOMAS, d'après la peau d'un jeune mâle de la forêt de Nandi, et par ROTHSCILD et NEUVILLE d'après des spécimens variés de la même région : chez ceux-ci, il y a une crinière dorsale, les soies sont moins épaisses, et il se trouve deux taches blanches sur les joues ; enfin, ils ont des soies blanches éparses sur tout le corps. MATSCHIE mentionne, en outre, d'après HOBLEY, un sujet ayant « peut-être présenté une tache blanche sur le front » (3).

Les différences sont effectivement assez grandes entre la description de THOMAS

(1) P. MATSCHIE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(2) Nous devons signaler que, dans le tableau ainsi dressé par MATSCHIE, comme dans celui de la page 6 du même auteur, il s'est glissé des erreurs typographiques dont certaines sont assez importantes. Il est donc prudent, de la part des intéressés, de se reporter aux sources mêmes des mensurations.

(3) MATSCHIE, *ibid.*, p. 2.

d'une part, et celle de ROTHSCILD et NEUVILLE d'autre part. Mais il ne faut pas perdre de vue que la première n'était faite que d'après des matériaux d'une extrême précarité. L'un de nous les a étudiés au British Museum, en 1906, et a pu constater que la plupart des différences en question sont, en grande partie, le fait de l'état de conservation de ces derniers matériaux. Il n'en est d'ailleurs pas moins vrai, — et cela fut amplement démontré par la suite, — que les *Hylochaerus* présentent, surtout dans leur pelage, et passablement aussi dans leur dentition, des variations dont certaines, dans l'état actuel des connaissances, sont un peu déconcertantes. Ces variations traduisent-elles des caractères spécifiques, raciaux, ou simplement individuels? Il nous paraîtrait risqué de vouloir répondre à cette question, dès maintenant, de façon définitive. La réduisant ici à ce qui concerne les sujets de MATSCHIE, il ne nous semble pas possible de trouver, entre leur description et celle des sujets de ROTHSCILD et NEUVILLE, des différences assez importantes pour séparer spécifiquement l'*Hylochaerus* de l'Ituri et celui de Nandi; et de toutes les données relatives au genre en cause, synthétisées par MATSCHIE, il semble pouvoir être tiré une conclusion différente de la sienne. Ce naturaliste, dont la compétence mammalogique était indiscutable et à l'expérience de qui nous adressons un hommage posthume, avait une compréhension très personnelle de la notion d'espèce, se traduisant par la reconnaissance de formes spécifiques là où LYDEKKER, par exemple, n'aurait même pas reconnu une « race ». Ce fut en s'inspirant de cette tendance qu'il étudia le genre *Hylochaerus*. Mais de son travail même il ressort une sériation des différences laissant difficilement prise à une coupure spécifique, telle qu'il est généralement d'usage d'en pratiquer. L'extension des recherches nous paraît rendre cette dernière notion plus légitime encore maintenant qu'à l'époque où MATSCHIE établissait l'espèce *ituriensis*.

En ce qui concerne la dentition, que cet auteur décrivait avec les plus grands détails sur ses trois sujets, il constatait la présence, sur le plus âgé de ceux-ci, de quatrièmes prémolaires définitives aux deux mâchoires. Il émettait, en outre, l'opinion que les trois prémolaires représentées sur la figure 3 de la planche XV de la première publication de THOMAS (Voir fig. 3 ci-dessus), et non pas la dernière seule, appartiennent à une dentition provisoire; et il reproduisait, quant au remplacement de cette partie de la dentition, les conclusions de ROTHSCILD et NEUVILLE.

En somme, les particularités de l'*ituriensis*, comparé au *meinhertzhageni*, seraient, d'après MATSCHIE, les suivantes :

1° La crête décrite par THOMAS comme allant du trou occipital au vertex, sur le *meinhertzhageni*, se réduit, sur les trois *ituriensis* de MATSCHIE, « à une faible boursouflure » ;

2° Le plan nuqual est un peu plus haut chez ceux-ci ;

3° Les arcades zygomatiques sont moins arquées, moins saillantes, chez ces derniers ;

4° Leur occipital est moins incliné en arrière ;

5° Leurs canines sont moins courbes et moins pointues ;

6° L'angle formé par les frontaux avec les nasaux est légèrement plus faible sur les *ituriensis*.

7° La hauteur de la mâchoire inférieure, au diastème, est moindre, chez ces derniers, que la largeur du palais, tandis qu'elle est au moins aussi grande chez le *meinherzhageni* [nous avouons ne pas bien comprendre ce qu'est ce caractère, en l'absence d'indications précisant les mensurations sur lesquelles il est fondé].

MATSCHIE ajoute que les caractères des dernières molaires écartent sa nouvelle espèce du *rimator*. « Chez l'*H. rimator* et l'*H. meinherzhageni*, écrit-il, les tubercules de la M^3 formant les angles antérieurs des deux triangles du milieu ne se touchent pas ; par contre, chez le Sanglier de l'Ituri, ils se touchent (Voir la Pl. III, fig. 2, de MATSCHIE). Il

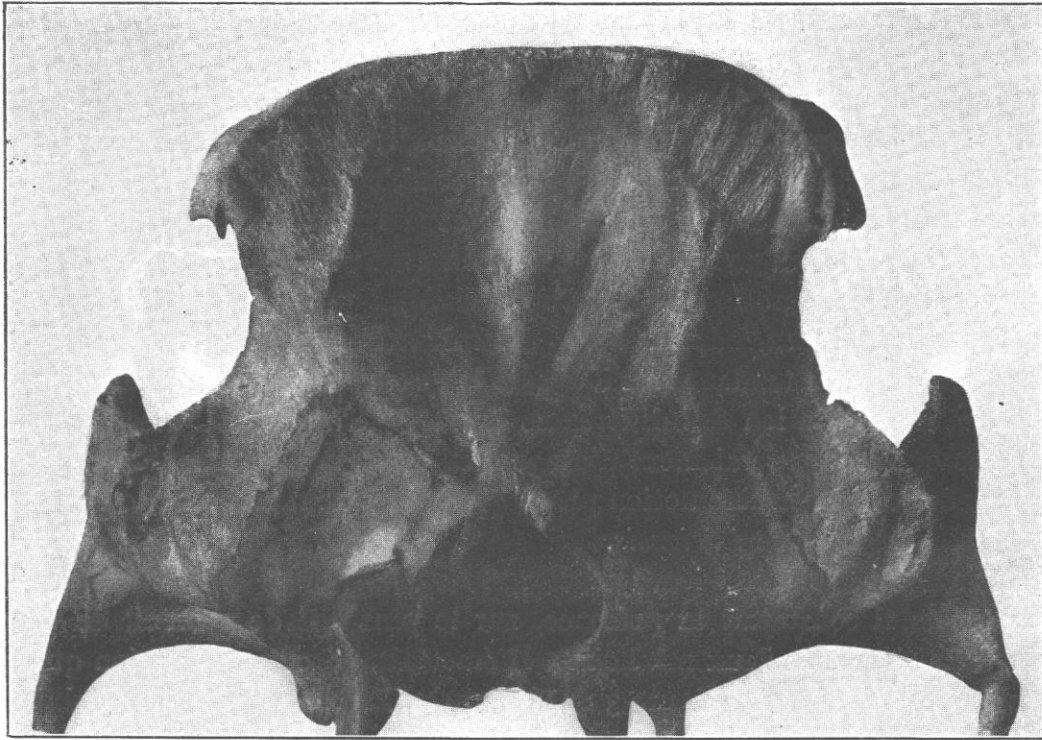


Fig. 18. — *Hylochærus meinherzhageni ivoriensis* B. et N., ♂. — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

faudra voir si cette différence est de règle générale. La reproduction des deux dernières molaires d'*H. rimator* dans les *Proceedings* (fig. 1, p. 3) est fort différente de celle de l'*H. meinherzhageni* publiée antérieurement, mais non pas essentiellement de celle publiée aux tableaux [planches] 9 et 11 du *Bulletin de la Société philomathique*, si l'on fait abstraction de ce que les dents de l'*H. rimator* diminuent un peu brusquement en arrière (1). »

Ces réserves sont déjà de nature à jeter quelque doute sur la valeur des différences séparant le *rimator* du *meinherzhageni*. Une remarque d'ALLEN (2), mentionnant que, sur le sujet identifié par lui au *rimator*, les tubercules ci-dessus désignés sont en étroit contact, achève de confirmer ce doute. Aucun de ces caractères ne peut, à notre avis, être considéré comme spécifique ni même subs spécifique. Nous ne pouvons entrer dans l'exposé

(1) MATSCHIE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 9.

(2) GLOVER M. ALLEN, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 240), p. 51.

des variations individuelles offertes par chacun d'eux : cela ne nous mènerait à rien moins

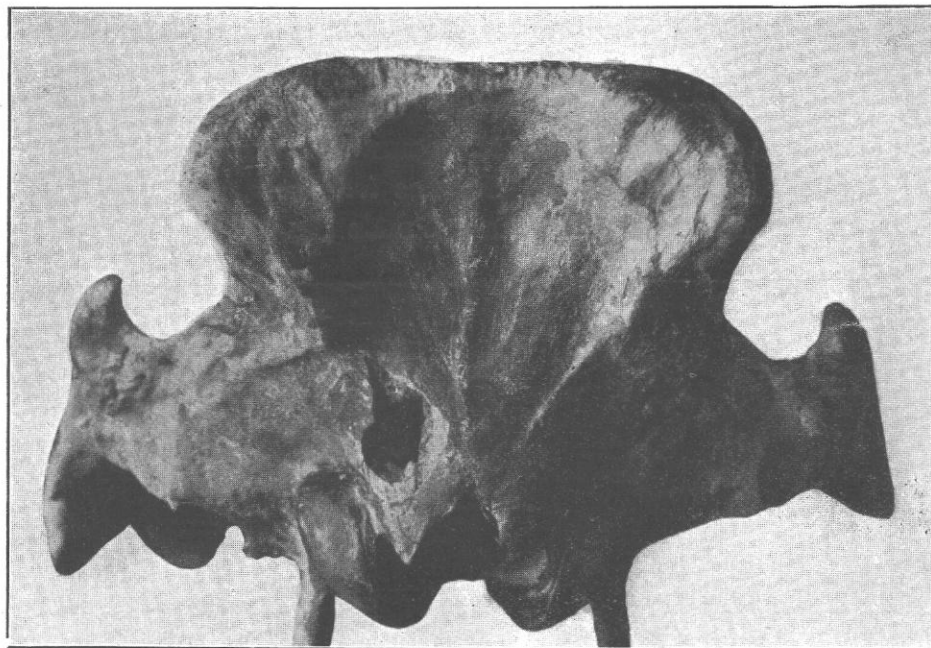


Fig. 19. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

qu'à une revision des caractères craniens dans la famille des Suidés. Disons donc seulement

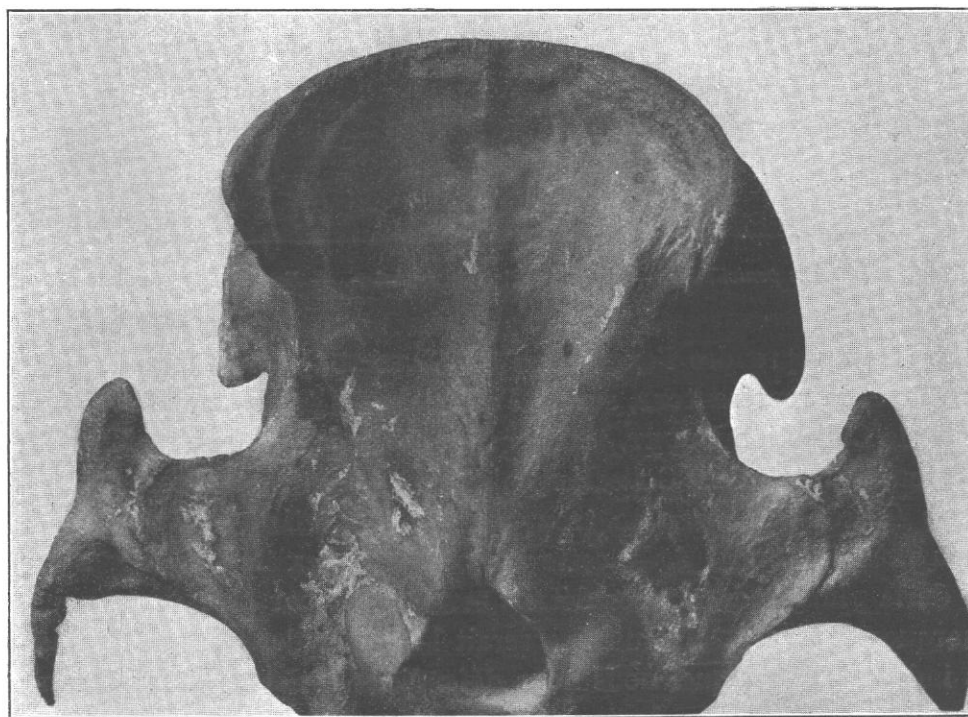


Fig. 20. — *Potamochoerus penicillatus*. — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

que ces variations sont assez grandes, et précisons simplement les faits suivants.

La crête occipitale décrite par THOMAS (Voir p. 220) est sujette à des variations que nous croyons d'ordre individuel et qui ne nous paraissent que peu ou pas influencées par l'âge ou le sexe. Elle existe, à notre connaissance, sur la plupart des sujets appartenant au genre *Hylochærus*, au point même de pouvoir effectivement contribuer à caractériser ce genre ; cependant, elle n'y est pas absolument constante et ne lui est pas exclusive. Elle n'existait que peu ou pas sur les sujets de MATSCHIE (*H. ituriensis*) (Voir ci-dessus) et de BALDUCCI (*H. giglioli*) (Voir ci-dessous). Sur nos *ivoriensis*, elle se présente à des états fort différents, formant une véritable crête sur le mâle (fig. 18), et remplacée par une sorte

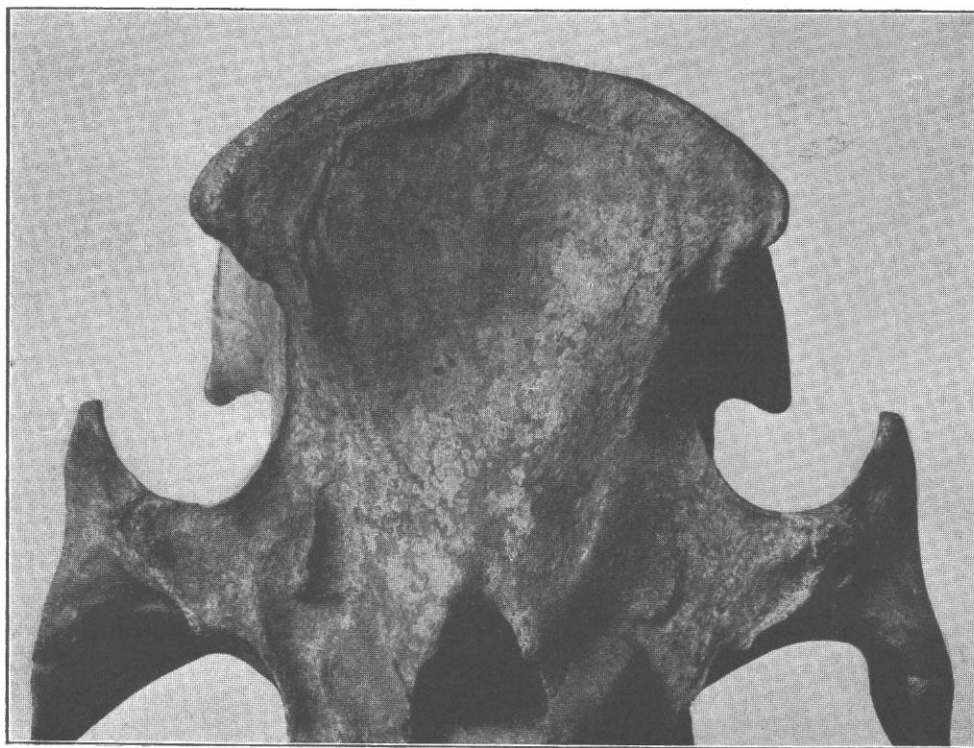


Fig. 21. — *Potamochærus penicillatus*. — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

de boursouffure (pour reprendre l'expression de MATSCHIE) sur la femelle (fig. 19). Nous l'avons retrouvée, et la représentons, sur un *Potamochærus penicillatus* (*Potamochærus porcus porcus*) ♀ de la Collection BOUET, tandis qu'un autre de la même région (celle de Georgetown), appartenant à la même Collection, n'en présente aucune trace (fig. 20 et 21). Sur un *Phacochærus* ♀ très âgé, nous en trouvons une indication (fig. 22), tandis que sur d'autres, à peu près également âgés, cette trace même n'existe pas (fig. 23).

Au sujet de la plupart des autres détails mentionnés par MATSCHIE, nous pourrions faire des remarques équivalentes ; mais ce serait là entrer dans cet interminable exposé de variations individuelles auquel nous nous défendions ci-dessus de vouloir nous livrer. Toutefois, en ce qui concerne les dents, nous chercherons à approfondir l'examen de ces variations en traitant de l'*H. m. ivoriensis*.

*
* *

Dans la suite, l'espèce ainsi distinguée fut l'objet de nouvelles remarques.

En 1923, M. LORENZ-LIBURNAU, à l'occasion d'une étude approfondie de quelques Ongulés de l'Afrique centrale (1), mentionna, comme *Hylochærus ituriensis*, un très jeune sujet de Moera et un jeune mâle de Mawambi, sur lequel il donne quelques intéressants renseignements. Celui-ci, dont la dernière molaire supérieure n'est pas complètement sortie, a une longueur totale de 1^m,45, avec une hauteur au garrot de 77 centimètres ;



Fig. 22. — *Phacochærus* sp. ? ♀ (sujet très âgé). — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

son crâne est long de 35 centimètres ; mais nous n'avons ici ni la largeur bizygomatique, ni la longueur palatine, ni celle de la dernière molaire, mesures dont il a été tiré, comme on le verra, un parti important.

D'intéressants détails comparatifs furent donnés par M. LORENZ-LIBURNAU sur ses deux exemplaires. Son mâle adulte-jeune portait des soies noires hérissées sur tout le corps, et une touffe de soies d'un jaunâtre pâle derrière l'angle maxillaire. Le crâne de ce sujet lui parut beaucoup plus étroit que ceux des originaux décrits par MATSCHIE ; il interprète ce caractère comme dû à l'âge peu avancé de son spécimen, dont la troisième molaire supérieure n'était pas encore sortie. Nous avons déjà précisé que, des sujets de MATSCHIE, aucun n'était très âgé, ni même, semble-t-il, adulte-âgé ; tout au plus l'un

(1) L. LORENZ-LIBURNAU, Beitrag zur Kenntnis der Huftiere von Zentralafrika (*Annalen des naturhistorischen Museum in Wien*, XXXVI Bd., Wien, 1923, p. 90-123. Voir p. 92-94 et fig. 2).

d'eux était-il vraiment adulte ; aussi fut-il opposé à l'opinion de cet auteur sur la valeur spécifique de ses trois spécimens, vu leur état d'immaturité (Voir ci-dessus, p. 216) ; il semble bien que la même observation puisse être faite quant aux deux sujets de LORENZ-LIBURNAU.

Le plus jeune de ceux-ci était un petit marcassin dont la peau n'avait qu'une longueur de 35^{cm},5 du groin jusqu'à la racine de la queue. ROTHSCHILD et NEUVILLE, d'après la coloration de leurs spécimens de la forêt de Nandi et l'évolution qu'elle paraissait manifester, s'étaient demandés si la livrée des très jeunes *Hylochærus* ne serait pas blonde (Voir ci-dessus, p. 235) ; or celle-ci était, sur le marcassin de LORENZ-LIBURNAU, déjà noire

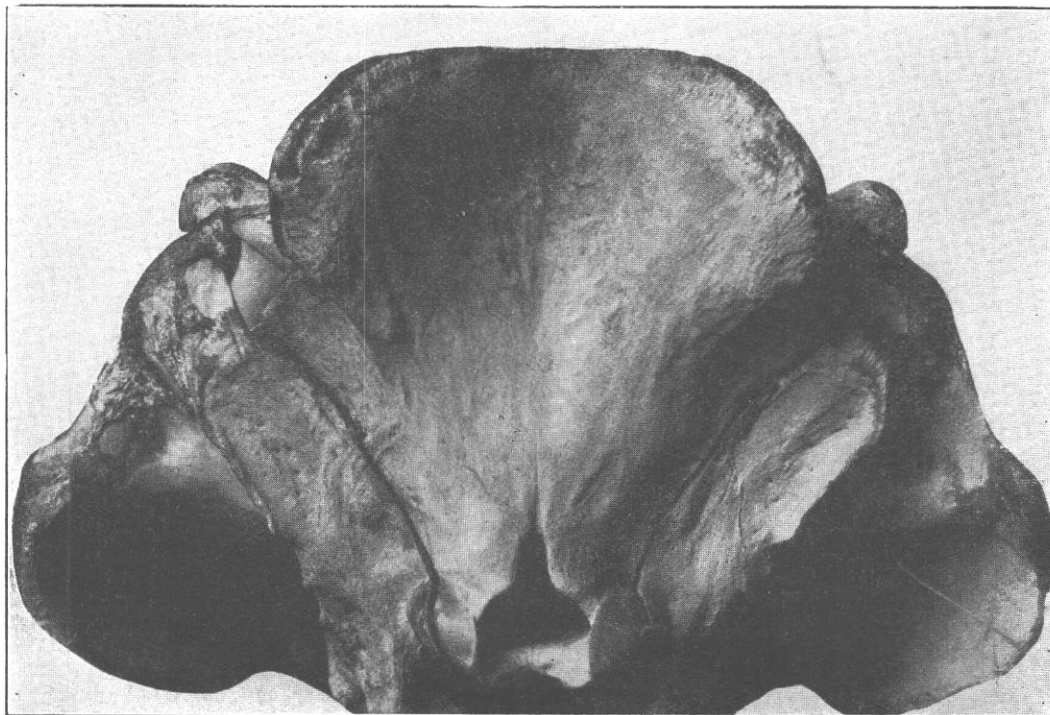


Fig. 23. — *Phacochærus* sp.? (sujet très âgé). — Région occipitale du crâne. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

sur les parties supérieures et les flancs, mais d'un jaune pâle sur les parties inférieures. Ce dernier auteur mentionne toutefois que des soies également jaunâtre pâle, « relativement assez nombreuses », sont ici éparses parmi les soies noires sur le dos, les épaules et la partie supérieure des cuisses. Sur les côtés de la tête, devant les oreilles, le nombre de ces poils clairs (blonds) devient plus considérable, écrit LORENZ-LIBURNAU, et il s'en trouve aussi au-dessus des yeux. Les joues sont surtout pâles, avec une strie longitudinale noire débutant au museau, dont les autres poils sont complètement noirs, et passant devant les yeux pour arriver jusque près du bord auriculaire externe. Les joues ne portent aucune trace des touffes de soies d'un jaune brunâtre qui s'y voient généralement sur les *Hylochærus* adultes. La lèvre inférieure est noire. La gorge, la partie antérieure du cou, la poitrine et le ventre sont d'un jaunâtre passant à un blanchâtre blafard (*weisslichtfahl*). L'orifice de l'oreille est entouré de poils assez longs, clairs (*hellfahlen*), et la surface intérieure du pavillon est recouverte de poils analogues plus courts ; ceux-ci forment vers

le bord externe, près de la pointe, une tache claire. Les jambes antérieures sont noires par-devant, teintées d'une couleur pâle au poignet et d'une couleur pâle sale en arrière. La région du talon, aux membres postérieurs, est noirâtre, et la surface antérieure de la région métatarsienne est noire, tandis que la surface postérieure en est brunâtre. Les sabots, complètement noirs chez l'adulte, sont ici en grande partie d'un jaune corné, et noirs seulement le long de la partie médiane, jusque vers la pointe.

L'indécision dans laquelle on reste quant à la couleur primitive des marcassins, dans le genre dont nous traitons, nous a paru légitimer cette citation de LORENZ-LIBURNAU.

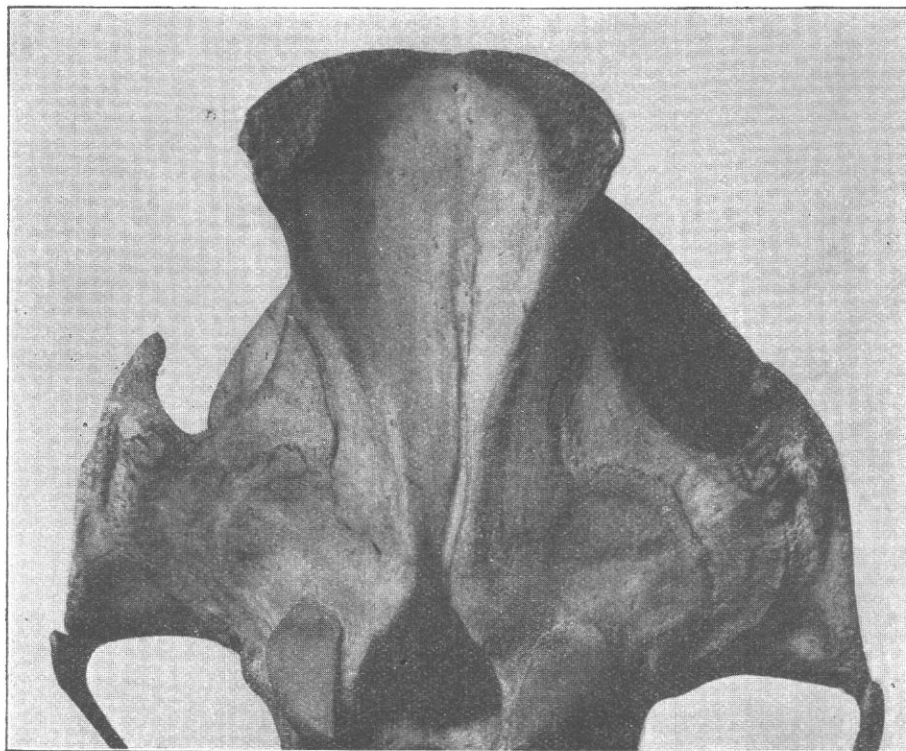


Fig. 24. — Sanglier de l'Inde. — Région occipitale du crâne. — Environ $\frac{4}{5}$ grandeur naturelle.

Celui-ci considère son sujet de 35^{cm},5 comme certainement revêtu de la première livrée juvénile. Faisons remarquer à ce propos que, dans nos Sangliers d'Europe, l'évolution de cette première livrée est extrêmement rapide : dès la fin du premier mois, les stries caractéristiques de celle-ci ont disparu. Peut-être, à un état encore plus jeune, le marcassin de LORENZ-LIBURNAU eût-il présenté une coloration plus ou moins différente. En tout cas, l'abondance des soies claires sur ce sujet, tandis que l'autre (un mâle encore jeune) était entièrement noir, confirme ce qu'écrivaient ROTHSCHILD et NEUVILLE de l'évolution de la livrée des *Hylochaerus*, sans même répondre de façon nettement négative à la supposition émise par ces auteurs, que : « le jeune, à sa naissance, est vraisemblablement pourvu d'une livrée de poils blonds (1) ». Il nous paraît de plus en plus acquis que la coloration

(1) M. DE ROTHSCHILD et H. NEUVILLE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 7.

des *Hylochaerus* est, en général, d'autant plus claire qu'ils sont plus jeunes, et ce clair est surtout blond.

* *

En 1925, M. DE BEAUX mentionna également l'*H. ituriensis*, mais en le réduisant en sous-espèce sous le nom d'*H. meinhertzhageni ituriensis* (1). Il eut à sa disposition un très jeune sujet (la provenance exacte n'en est pas mentionnée, il est simplement indiqué comme originaire de la vallée de la Semliki), dont les dernières molaires commençaient seulement à percer. Sa longueur crânienne était de 29^{cm},5, et la largeur bizygomatique de 16^{cm},05. Le fait d'immaturité peut donc, ici encore, s'appliquer à la distinction de la forme *ituriensis*.

Notons que M. DE BEAUX a rencontré sur son sujet une quatrième prémolaire supérieure définitive, encore recouverte (*incapucciato*) du reste de la dent provisoire correspondante. Mentionnons aussi que ce jeune sujet présentait une anomalie, probablement d'origine traumatique, consistant en une double déviation du museau, d'abord vers la gauche, en partant de la pointe des prémaxillaires, puis vers la droite ; l'apex des nasaux portait des traces de nécrose. Il résultait de cette anomalie que la mandibule dépassait de 11 millimètres la pointe des prémaxillaires, qui, normalement, la surplombe antérieurement ; la dentition même s'en trouvait perturbée ; la canine inférieure droite était sensiblement rétrécie, ou étranglée, à sa sortie de la gencive, et la file des molaires de droite s'avancait moins que celle de gauche.

* *

Nous avons, chemin faisant, souligné le caractère d'incomplet développement de la plupart des sujets rapportés à la forme *ituriensis* ; à part un vieux mâle étudié par MATSCHIE, les autres ne semblent pouvoir servir qu'à suivre l'évolution des caractères dans le genre *Hylochaerus*.

LYDEKKER, dans sa revision de celui-ci (2), estime que « les caractères externes sur lesquels est basé l'*H. ituriensis* paraissent surtout des faits d'immaturité », et il fait tomber cette espèce en synonymie de la « typical race » : l'*H. meinhertzhageni meinhertzhageni*. Il mentionne un crâne du British Museum, provenant de la forêt de la Semliki, comme « représentant probablement l'*H. ituriensis* », mais « ne paraissant pas pouvoir être séparé racialement de celui du type ».

Il nous semble qu'il faille rester, jusqu'à plus ample information, sur l'opinion ainsi exprimée.

(1) O. DE BEAUX, Su alcuni mammiferi del Congo Belga (*Atti della Società italiana di Scienze naturali e del Museo civico di Storia naturale in Milano*, vol. LXIV, Milan, 1925, p. 87-96. Voir p. 93-94).

(2) R. LYDEKKER, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 363-364.

V. — L' « HYLOCHÆRUS GIGLIOLII » Bald. (1).

En 1907, M. GIGLIOLI, du Musée de Zoologie de Florence, ayant reçu de M. BRISSONI le crâne d'un grand Sanglier noir, mâle, bien développé, provenant de Sendue (Sendwé ou Zendwe : Haut-Congo, par 3° latitude sud), il rapporta ce sujet à l'*Hylochærus meinhertzhageni* et mentionna cette nouvelle découverte dans une Note très brève (2).

L'un de ses élèves, M. E. BALDUCCI, reprit ensuite l'étude de cette pièce, dont il fit le type d'une quatrième espèce, qu'il nommait *Hylochærus gigliolii*. Il se livra à des mensurations qu'il confronta avec celles de l'*H. meinhertzhageni* et de l'*H. rimator* (il ne mentionne pas l'*iturienensis*) et signala avec justesse les aléas que peut entraîner la comparaison des mesures prises par des observateurs éloignés les uns des autres. En effet, ne suivant pas rigoureusement les mêmes techniques, appliquant parfois les mêmes termes à la désignation de dimensions prises de manières trop différentes pour permettre un rapprochement des résultats, les zoologistes peuvent s'exposer à de graves surprises en se basant sur des données dont ils ne connaissent ainsi la valeur que de façon fort imparfaite. BALDUCCI signalait à ce propos un écart entre certaines de ses mensurations et celles de son propre maître, le professeur GIGLIOLI.

Comparant donc ses mesures à celles d'OLD. THOMAS, tout en se défendant de tenir un compte absolu de cette comparaison, BALDUCCI y trouve cependant la marque d'une distinction à faire entre l'*H. meinhertzhageni* et le crâne de Sendue. Donnant des figures photographiques de celui-ci, superposant en outre, dans différentes positions, des silhouettes de ce dernier et d'un crâne d'*H. meinhertzhageni* figuré par THOMAS, il releva plusieurs différences dans la forme des frontaux, des pariétaux, des nasaux, des cavités orbitaires et de leurs arcades. Il trouve notamment que les fosses nasales sont beaucoup moins larges et d'un aspect tout différent dans son sujet ; les contours des ptérygoïdiens, des bulles tympaniques, des apophyses styloïdes et des condyles occipitaux lui semblent présenter dans les deux cas une différence « non piccola », de même que celle qu'il voyait entre les alignements des séries dentaires. La crête occipito-pariétale lui paraissait également formes dans les deux cas, des angles différents. Les arcades zygomatiques étaient moins dévelop-

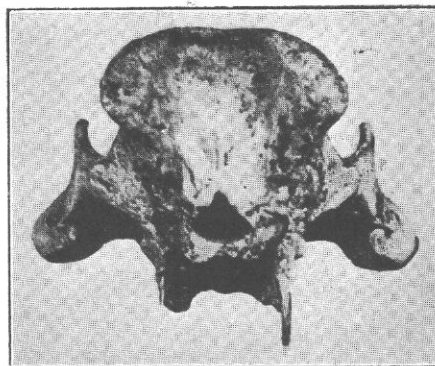


Fig. 25. — *Hylochærus gigliolii* Bald. — Région occipitale. (D'après BALDUCCI, loc. cit.)

(1) ENRICO BALDUCCI, loc. cit. (Voir ci-dessus, p. 216).

(2) H. GIGLIOLI, The Forest-Pig of Central Africa (*Nature*, vol. LXXV, Feb. 1907, p. 414-415).

pées en longueur et plus saillantes dans son sujet que dans le type du *meinhertzhaeni*. Les maxillaires inférieurs différaient aussi. Enfin, cette sorte de crête signalée par THOMAS dans la partie médiane de l'écaille de l'occipital, au-dessus du foramen magnum, comme caractéristique du genre *Hylochaerus* (Voir ci-dessus, p. 220 et 246, et fig. 2 et 18-24), n'existait sur le sujet de Sendue qu'à un degré jugé moindre par BALDUCCI, bien que ce

sujet fût plus âgé. Cette crête, si digne qu'elle soit d'être remarquée, nous a paru très variable, et vraisemblablement de façon individuelle; peut-être est-elle influencée par le sexe.

De tout cela, l'auteur concluait devoir faire pour le sujet de Sendue une espèce nouvelle, qu'il dédiait à M. GIGLIOLI sous le nom d'*Hylochaerus gigliolii*.

Approuvons ici les réserves faites par BALDUCCI sur les conclusions à tirer des mensurations lorsqu'elles ne sont pas prises de façons authentiquement et rigoureusement identiques, ce qui ne peut guère être fait que par un même opérateur, ou par des opérateurs dressés exactement aux mêmes techniques, et ce ne fut pas précisément le cas pour les *Hylochaerus*. Nous eussions voulu joindre à ce travail des tableaux de mensurations synthétisant toutes les données jusqu'ici recueillies quant aux points principaux de la craniologie et de l'odontologie du genre dont nous nous occupons : nous avons dû y renoncer après nous être convaincus que ces données éparses sont le plus souvent

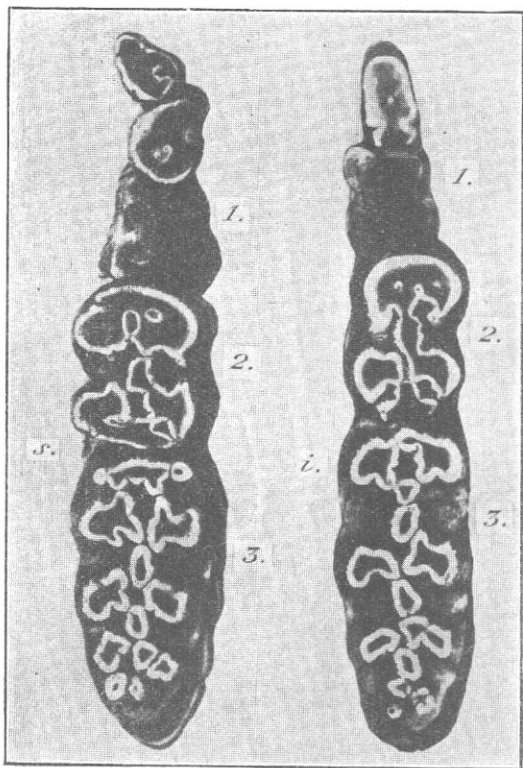


Fig. 26. — *Hylochaerus gigliolii* Bald. — Série des prémolaires et des molaires : s, mâchoire supérieure; i, mâchoire inférieure. (D'après BALDUCCI, loc. cit.)

peu comparables, ou même ne le sont pas du tout. Remarquons, en même temps, que les photographies elles-mêmes déforment trop souvent leurs modèles ; nous ne pouvons donc que faire, nous aussi, quelques réserves sur le procédé, d'ailleurs ingénieux et instructif en lui-même, de superposition de silhouettes, employé par M. BALDUCCI. Pour celles qu'il a prises lui-même, à titre comparatif, sur des espèces variées, nul doute ne s'élève quant à leur valeur, en tenant compte, comme de règle, de l'importance des variations individuelles. Mais l'emploi de silhouettes obtenues d'après des figures, même photographiques, comme paraissent l'être celles de THOMAS ainsi employées par M. BALDUCCI, comporte des aléas à peu près équivalents à ceux des mensurations.

Quoi qu'il en soit, les conclusions de cet auteur doivent être mentionnées. Pour lui, l'*Hylochaerus*, ainsi étudié d'un point de vue exclusivement craniologique, ne peut s'intercaler entre les *Sus* et les *Potamochaerus*, mais doit se placer après les *Phacochoerus*, suivant un ordre qu'il indique ainsi sans y insister autrement que quant à la place du premier de ces

genres, et que nous simplifions un peu : *Dicotyles tajacu* L., *Porcus babirusa* (L.), *Potamochoerus porcus* Gray, *Sus scrofa* L., *Phacochærus africanus* Gmel., *Hylochærus gigliolii* Bald. Il ajoute que la grande différence de forme entre les crânes de *Sus* et de *Phacochærus* laisse entrevoir la possibilité d'existence de formes intermédiaires, mais que l'*Hylochærus* n'est pas l'une de celles-ci. Après avoir signalé des faits de variations craniologiques entre les divers *Sus* examinés par lui et les avoir attribués à l'âge et au sexe, sans cependant les reconnaître toujours dépendants de ces deux seuls facteurs, il fait ressortir que la forme du crâne, dans le genre *Phacochærus*, s'écarte déjà beaucoup de celles du genre *Sus*, encore qu'elle présente des variations de même valeur. Le crâne de l'*Hylochærus*, ajoute-t-il, est d'une forme différant beaucoup de celles des autres genres et ne pouvant être comparée à aucune de celles-ci ; l'intercalation des *Hylochærus* entre les *Sus* et les *Phacochærus*, basée par THOMAS sur les caractères de la dentition, serait incompatible notamment avec les données fournies par la forme des pariétaux, des apophyses zygomatiques et des maxillaires. Il appuie cette assertion de dessins schématiques empruntés aux six espèces ci-dessus mentionnées, et lui fournissant la base d'un rapprochement, quant aux apophyses zygomatiques, entre les *Phacochærus* et les *Hylochærus*, et celle d'une différenciation de ces deux genres d'avec les autres (1).

Nous préférons ne pas nous engager dans la voie ainsi tracée. En se basant sur les caractères présentés par de petites régions du crâne, on aboutit surtout, comme l'a fait M. BALDUCCI dès qu'il a disposé de séries étendues, à constater des variations dont il est difficile de dégager des considérations d'affinité, et plus encore lorsque, disposant de sujets variés pour certains groupes, l'observateur n'en possède qu'un seul pour celui autour duquel gravitent ses recherches ; or, ce fut là le cas pour les observations et comparaisons relatives à l'*H. gigliolii*. Nous ne pouvons savoir, et moins encore pour celui-ci, connu par un seul crâne, que pour l'*ituriensis*, ce que ménageront peut-être de nouvelles découvertes. Actuellement, nous ne lui reconnaissons aucun caractère capable de le différencier spécifiquement du *meinhertzhageni*, et moins encore de le placer au delà des *Phacochærus* sur une échelle où ceux-ci suivent les *Potamochoerus* et les *Sus*. Notamment, le genre *Phacochærus* nous paraît trop différencié pour ne pas occuper l'extrémité de cette série, plutôt que le genre *Hylochærus*, et celui-ci, tant par des caractères dont nous avons déjà eu à traiter dans les pages précédentes (« verrues » de la face, par exemple) que par d'autres dont nous traiterons ci-dessous (dents...), nous paraît bien intermédiaire aux *Potamochoerus* et aux *Phacochærus*. Cela n'est d'ailleurs pas incompatible avec la présence, dans le genre *Hylochærus*, de caractères « excessifs » lui donnant, à certains égards, une place extrême ; tels sont ceux des métacarpiens et des métatarsiens, dont nous avons traité à propos de l'espèce *meinhertzhageni*.

Rappelons enfin que LYDEKKER, dans l'ouvrage maintes fois cité au cours des pages précédentes, a considéré l'*H. gigliolii* comme *almost certainly inseparable* de l'*H. ituriensis* (2), qu'il rattache, nous l'avons dit, à la « race typique » : *H. meinhertzhageni meinhertzhageni*.

(1) ENRICO BALDUCCI, *loc. cit.*, p. 12-13.

(2) *Loc. cit.*, p. 363.

VI. — L'« HYLOCHÆRUS SCHULZI » Zuk. (1)
ET REMARQUES SUR L'ÉTHOLOGIE DES « HYLOCHÆRUS ».

En des années plus récentes, de nouvelles mentions furent faites des *Hylochærus*. Ce fut ainsi qu'en 1921, — nous l'avons déjà indiqué, — M. L. ZUKOWSKY, assistant de l'entreprise HAGENBECK, reçut d'un représentant africain de cette même maison, M. CH. SCHULZ, la photographie d'une femelle adulte d'*Hylochærus*, tuée sur le mont Mutjek, à l'ouest du Kilimandjaro ; des renseignements de même source lui affirmaient en outre la présence des *Hylochærus* vers la source du Lomalasin, au sud du Winterhochland et du mont Meru, un peu plus bas que le 3° de latitude sud. M. ZUKOWSKY s'inspira de ces renseignements dans une étude assez étendue dont la conclusion est qu'il s'agit, dans ces régions, d'une forme « apparemment nouvelle ». En fait, les renseignements dont fit état M. ZUKOWSKY signalaient des caractères vraiment très particuliers. A un sujet tué sur le mont Meru, il était attribué une longueur de 2 mètres, sans compter la queue, et une hauteur au garrot de 1 mètre ; d'après M. SCHULZ, d'autres mâles, du mont Mutjek, dépasseraient encore ces dimensions. Malheureusement, aucune pièce, si fruste qu'elle fût, n'accompagnait ces renseignements, et la photographie très imparfaite reproduite dans le Mémoire de ZUKOWSKY est, à notre connaissance, le seul document matériel concernant cet *Hylochærus* gigantesque.

L'étude faite par ZUKOWSKY est aussi détaillée qu'elle pouvait l'être sur des bases de cette sorte, et l'auteur y entre dans de nombreuses comparaisons. Sa conclusion, nous venons de le dire, est qu'il s'agit d'une espèce « apparemment nouvelle », vivant dans la région du Winterhochland, des monts Mutjek et Meru, plus grande encore que l'*Hylochærus meinhertzhageni*, et à laquelle il donne le nom d'*Hylochærus schulzi*.

Il nous serait difficile, après tous les renseignements fournis et toutes les comparaisons faites par M. ZUKOWSKY, d'entrer à notre tour dans l'appréciation de ces éléments au point de vue spécifique. Si grande que soit la valeur des témoignages utilisés par cet auteur, il reste extrêmement aléatoire, en l'absence de données matérielles rigoureuses, indiscutables, de prendre parti dans une question de spécificité reposant ainsi, de façon exclusive, sur des souvenirs de chasse. Ceux-ci émanent d'un observateur qualifié ; ce sont des témoignages d'un haut intérêt, et nous ne songeons certes pas à leur opposer le vieil adage juridique : *testis unus, testis nullus* ; il n'en est pas moins très vivement souhaitable que des bases matérielles (peut-être d'ailleurs acquises au moment où nous écrivons, car nous répétons n'avoir pas la prétention de tout connaître) viennent appuyer définitivement les données rapportées par ZUKOWSKY. Notons, en tout cas, qu'aucun des caractères qu'il signale,

(1) LUDWIG ZUKOWSKY, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

notamment la taille, la coloration et même la localisation géographique, ne prête à un rapprochement avec une espèce déjà connue du genre *Hylochærus*. Cette unique conclusion étant posée, nous estimons les données de M. SCHULZ, publiées par M. ZUKOWSKY, extrêmement intéressantes pour la connaissance générale du genre en question, et, partant, pour l'appréciation de la valeur des caractères que présentent ses diverses formes. Nous croyons donc devoir leur consacrer l'aperçu suivant.

*
* * *

M. ZUKOWSKY a d'abord eu connaissance des *Hylochærus*, pour lesquels il a fondé l'espèce *schulzi*, par la photographie à laquelle nous faisons allusion ci-dessus. Des traces de Sangliers avaient été relevées par M. SCHULZ sur le mont Mutjek, ou plateau de Kitete, et aucun Sanglier n'était cependant signalé jusque-là dans cette région forestière, où les *Phacochærus*, qui habitent exclusivement les steppes désertiques, et les *Potamochærus*, dont l'habitat n'est forestier que de façon occasionnelle (Voir ci-dessus, p. 231-232), ne se rencontrent jamais. Les traces dont il s'agit étaient des « fumées » se trouvant surtout sur ces chemins bien tracés, parfaitement débroussaillés et foulés, qui caractérisent le passage habituel de certains grands animaux, notamment des Éléphants ; les *Hylochærus* sont eux-mêmes capables de se frayer des pistes du même genre, formant tunnel dans la végétation. Leurs fumées, larges et de forme caractéristique, rappellent en plus petit celles de l'Hippopotame (Voir ci-dessus, p. 238). Les Sangliers qui avaient laissé celles dont la présence frappait M. SCHULZ vivaient dans le maquis de Bambous (1) de la chaîne du mont Mutjek, à une altitude de 2 000 mètres. M. SCHULZ finit par rencontrer l'un d'eux, assis et immobile ; il tua cet animal d'un coup de feu, après que celui-ci, s'étant mis sur la défensive, eut déchiré le flanc d'un chien d'un coup de défense, et il fut alors constaté que c'était un *Hylochærus*. M. SCHULZ en prit une photographie, celle que devait reproduire M. ZUKOWSKY, représentant la partie antérieure du corps. La reproduction en est malheureusement peu nette ; un indigène accroupi, incomplètement pris par la photographie, est à côté de l'animal et en soulève un peu la tête ; il ne fournit malheureusement qu'un terme d'évaluation tout à fait indécis quant à la taille. Cet *Hylochærus* était une femelle ne portant que des défenses assez faibles, peu saillantes hors du muffle.

Quelques mois après, le même chasseur trouva sur le mont Meru, à 1 700 mètres d'altitude, le cadavre d'un mâle adulte de la même espèce, abattu par les flèches des Waruscha ; il portait de fortes défenses recourbées vers le haut, probablement comme chez les vieux *Phacochærus*. Sa tête était, paraît-il, très large et aplatie dans la région oculaire, et beaucoup plus plate, ajoute ZUKOWSKY, que celle du vieux mâle figuré en tête du Mémoire de ROTHCHILD et NEUVILLE ; de même, la plaque du groin était beaucoup plus fortement développée que ne le montre ce dernier sujet. Nous devons reconnaître que la vue de profil à laquelle fait allusion l'auteur cité atténue sensiblement la largeur de cette partie ; la planche I de notre présent travail, qui représente d'après nature une tête d'*H. m. ivoriensis* ♂, en respecte au contraire parfaitement les proportions. Mais nous devons

(1) Voir à ce sujet la note de la p. 237.

reconnaître aussi que les deux superbes montages de l'*American Museum of Natural History*, représentés par LUCAS (1), puis par OSBORN (2), et que reproduit notre planche III (Voir à ce propos p. 230), donnent au groin une largeur que nous n'avons relevée ni sur le *meinherzhageni*, ni sur l'*ivoriensis*, dont nous donnons sur la planche I deux figures photographiques prises sur un cadavre frais. De même, nous avons signalé à la page 230 la différence d'aspect que présentent les membres sur le montage figuré par ROTHSCILD et NEUVILLE (Voir notre Pl. II) et sur ceux de l'*American Museum*; ces membres, très élancés, presque graciles, sur ces derniers montages, sont au contraire assez épais et, en tout cas, très robustes sur le premier, et ces derniers caractères concordent, nous l'avons déjà exprimé, avec les mensurations du squelette des extrémités prises par ROTHSCILD et NEUVILLE (3). De même encore, nous remémorerons ce que nous écrivions page 230 à propos du sujet d'*H. meinherzhageni* figurant au Muséum de Paris dans les Collections du duc D'ORLÉANS, et sur lequel les dimensions du groin rappellent plutôt le sujet de ROTHSCILD et NEUVILLE que celui de l'*American Museum*, et il en est encore ainsi pour les sujets figurés par MATSCHIE (4).

Revenant au mâle du mont Meru, décrit par ZUKOWSKY d'après les renseignements fournis par M. SCHULZ, nous rapporterons, d'après ces deux naturalistes, qu'il portait deux paires de verrues faciales, très larges à leur base, de forme conique, aiguës à leur sommet et verticalement dressées; les plus fortes, placées un peu en avant des yeux, mesuraient 8 centimètres de hauteur, et les plus faibles, placées directement sous les yeux, n'en mesuraient que 5. Il est vraisemblable que les « verrues » signalées ici comme placées un peu en avant des yeux ne sont autre chose que les « larmiers » décrits par ROTHSCILD et NEUVILLE (Voir ci-dessus, p. 228); on reconnaîtra facilement celui de droite sur la planche II de notre présent Mémoire, et ils sont bien visibles sur les deux figures d'*Hylochaerus ivoriensis* de notre planche I. C'était ce sujet du Meru qui présentait une longueur de 2 mètres sans la queue (dont 0^m,60 pour la tête) et une hauteur de 1 mètre au garrot; M. SCHULZ affirme même, nous l'avons déjà mentionné, avoir vu sur le mont Mutjek un mâle encore beaucoup plus grand. Nous rappellerons ici, à ce sujet, le terme de comparaison que nous citons page 221, celui des *Phacochoerus*, dont les plus grands n'atteignent guère qu'une hauteur de 75 centimètres au garrot. Bien que l'on ait signalé, pour les Sangliers communs d'Europe, la possibilité d'atteindre, eux aussi, une longueur (totale) de 2 mètres et une hauteur de 1 mètre au garrot, il ne semble pas que ces Sangliers puissent réellement dépasser une hauteur au garrot de 0^m,84, et leur longueur semble demeurer toujours bien inférieure à 2 mètres. La taille des *Hylochaerus* de l'Est africain, à n'en juger que par les données de ROTHSCILD et NEUVILLE (*ut supra*), est donc au moins égale à celle des plus grands de nos Sangliers, et, bien que cette taille paraisse aller en diminuant dans les spécimens de l'Ouest, le nom de « Giant Pig », discuté par ALLEN (5), reste légitime, car, même en

(1) FREDERIC A. LUCAS, The giant Forest-Pig (*The American Museum Journal*, vol. XI, 1911, p. 242-243).

(2) H.-F. OSBORN, *Forty-fourth annual report of the Trustees of the American Museum of Natural History for the year 1912*, New-York, 1913, p. 31.

(3) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 9-12.

(4) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216).

(5) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 240).

dehors des faits cités par ZUKOWSKY, il semble acquis que ce sont là les géants de tous les Suidés actuels. Pour en revenir à la description de M. SCHULZ, ceux dont il s'agit (1) étaient vêtus de soies grossières, d'une couleur générale essentiellement noire, mais la face, noire et blanche, donnait l'impression de porter un masque. A 15 centimètres derrière la plaque du groin, commençait, sur le nez, une large bande blanche, s'élargissant dans la région oculaire, puis passant sur le front en se rétrécissant entre les oreilles, et se prolongeant en une ligne dorsale s'atténuant graduellement dans la région lombaire. En outre, à quelque distance devant l'œil, se trouvait une tache blanche, et le bord supérieur de la paupière portait une bande noire, surmontée d'une bande blanche s'allongeant jusqu'à la racine de l'oreille et s'étendant de là, par un angle aigu, vers le bas et l'avant, pour s'épanouir finalement à la partie inférieure de l'œil en une surface élargie.

ZUKOWSKY a relevé les différences importantes présentées par de telles dispositions avec celles de la femelle dont ROTHSCHILD et NEUVILLE ont représenté la tête (fig. 16 ci-dessus). Dans les deux cas, une petite touffe de poils blancs se montre à l'intérieur de l'oreille, qui ne porte pas de pinceau terminal.

SCHULZ ne releva pas de façon précise les particularités de la queue. En outre des détails précédents, il indique, dans la coloration générale, l'aspect d'un gris brun sale de la poitrine et de la face interne des membres, se dégradant jusqu'à un jaunâtre tirant sur le blanc et contrastant ainsi avec la couleur noirâtre dominante. En ce qui concerne la tache blanche frontale, formant masque, SCHULZ a remémoré que WOODHOUSE (2) signale une particularité du même genre sur les marçassins de Mau, et il considérerait comme fort étonnant que l'extension dorsale de cette tache, particularité dont aucun autre auteur ne paraît avoir déjà fait mention, soit spéciale aux très vieux mâles. Nous ajouterons, et l'avons déjà signalé page 242, que MATSCHIE a mentionné d'après HOBLEY une peau « ayant peut-être présenté une tache blanche sur le front ». Nous rappellerons aussi que les observations de ROTHSCHILD et NEUVILLE prouvent, au moins en ce qui concerne leurs sujets de Nandi, que les très vieux individus sont au contraire dépourvus de poils blancs, et que le pelage même, dans son ensemble, est en régression chez eux. Nous avons corroboré cette observation sur la vieille femelle d'*H. meinhertzhageni* du Kénia qui figure au Muséum de Paris dans les Collections du duc D'ORLÉANS et que nous avons déjà plusieurs fois citée. Il doit donc y avoir à cet égard quelque chose de spécial aux *Hylochaerus* du sud du Kilimandjaro, et M. SCHULZ se déclare « disposé à admettre que l'*Hylochaerus* du mont Mutjek, du mont Meru et du Winterhochland, constitue une espèce particulière, où les taches blanches se maintiennent à tous les âges ». C'est en se ralliant à cette opinion que ZUKOWSKY établit l'espèce *schulzi*.

Ainsi que nous l'avons déjà mentionné, M. SCHULZ rencontra, à l'une des sources du fleuve Lomalasin, une vieille laie accompagnée de trois marçassins complètement noirs.

Comme milieu d'habitat de ces sujets de la région située au sud-ouest du Kilimandjaro, le même observateur indique les forêts de Bambous les plus épaisses du Win-

(1) Nous ne savons auquel des deux sujets du mont Mutjek, le mâle ou la femelle, s'applique plus particulièrement cette description.

(2) *Lcc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 233-235), p. 45.

terhochland, du sud-ouest du mont Meru et du massif du Mutjek, à des altitudes variant de 1 500 à 2 000 mètres. Dans ces régions, les *Hylochaerus* vivent isolément et fouillent la terre, vraisemblablement pour se nourrir de racines. Ils y font aussi une grande consommation de jeunes pousses de « Nessel », plantes qui se trouvent en extrême abondance dans ces forêts et aux touffes desquelles les pistes d'*Hylochaerus* mènent directement (Voir p. 237). Ces animaux, d'ailleurs peu faciles à voir, et dont les mœurs sont des plus farouches, paraissent totalement inconnus des indigènes de ces régions. Remarquablement forts et adroits, ils sont aptes à des mouvements d'une extrême rapidité, et leur fuite se fait par bonds extraordinairement vifs. Attaqués, ils se mettent immédiatement sur la défensive avec le plus grand courage. De très grand matin, ou très tard dans la soirée, ils peuvent être aperçus, se dirigeant vers quelque abreuvoir. Leur capacité d'absorption d'eau paraît considérable, et ils franchissent au besoin d'assez grands espaces pour boire à leur convenance. Ils dorment pendant la journée et ne cherchent probablement leur nourriture que la nuit.

Leur odorat et leur ouïe sont d'une grande acuité.

Jamais M. SCHULZ n'a pu les entendre donner de la voix. Rappelons à cet égard que, d'après le témoignage invoqué par F.-A. LUCAS (1), l'*H. meinhertzhageni* ferait au contraire entendre un grognement (*grunt*) quand il est mis en alerte.

Quelques renseignements éthologiques donnés par d'autres observateurs, et relatifs d'ailleurs à d'autres régions, diffèrent des précédents. C'est ainsi que LÖNNBERG a discuté, d'après des témoignages, sur l'habitude de fouir qu'auraient ou n'auraient pas les *Hylochaerus* (2). WOODHOUSE, qui leur conteste cette habitude, les dépeint comme des animaux grégaires se déplaçant parfois en larges troupeaux, bien que les laies et les marcassins vivent séparés des mâles (3). Les Wanderobos préfèrent la peau des *Hylochaerus* à toute autre, même à celle du Buffle, pour la confection des boucliers, et, d'après ces indigènes, à toute époque de l'année on peut rencontrer des groupes de deux à six marcassins de ces grands Sangliers ; leur reproduction ne se ferait donc pas en une saison déterminée. Tout comme les Éléphants, les *Hylochaerus* auraient l'habitude de se frotter contre de grands arbres, sur lesquels les traces de ce frottement pourraient s'observer jusqu'à une hauteur de 3 pieds et demi ; ce n'est là qu'un détail de mœurs assez commun chez les Suidés sauvages. Ces animaux manifestent enfin leur effarouchement en dressant la queue en l'air, verticalement, avec l'extrémité tournée ou rabattue en avant (à angle aigu), tout comme le font les Phacochères alertés. Enfin, la force de ces *Hylochaerus* en imposerait même aux Panthères, qui ne se risqueraient que contre leurs marcassins (Voir p. 237).

ZUKOWSKY relate encore des données précédemment fournies par divers observateurs sur les mœurs de ces Sangliers ; nous les reproduisons à cette place, puisque nous sommes amenés à consacrer cette fin de chapitre à l'éthologie des *Hylochaerus*, déjà abordée en terminant le chapitre II. Parmi les témoignages ainsi invoqués figure celui de M. CARL

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 229).

(2) E. LÖNNBERG, Mammals collected by the Swedish zoological expedition to British East Africa, 1911 (*Kungl. Svenska Vetenskapsakademien Handlingar*, 1912, Bd. XLVIII, n° 5, Pl. I-XV. Voir p. 136).

(3) WOODHOUSE, *The Journal of the East Africa and Uganda Nat. Hist. Society*, 1911, vol. II, n° 3, p. 43.

E. AKELEY, déjà cité par FR. LUCAS (1), d'après lequel, sur les pentes du Kénia, à une altitude d'environ 6 000 pieds, où la jungle de Bambous se mêle à la forêt proprement dite, on peut voir les traces des *Hylochærus* sur les « chemins » tracés par les Éléphants (Voir ci-dessus, p. 237), et l'on y trouve aussi de curieuses accumulations d'herbes, formant des meules de 2 à 3 pieds de haut sur 8 à 10 de large, déjà mentionnées à la page 237 et considérées par M. AKELEY comme évidemment dressées par ces animaux. Un dernier témoignage invoqué par ZUKOWSKY est d'un intérêt évident et tout à fait original. C'est celui de feu le colonel U. TRAPPE, établi comme colon sur le mont Meru et qui, paraît-il, connaissait fort bien le gibier de cette région. Il eut l'occasion de tuer, à 1600 mètres d'altitude, un grand Sanglier bien différent des *Potamochoerus* (qui vivent également dans les forêts humides du mont Meru, mais qui y sont encore plus sauvages que les *Hylochærus* et ne s'y montrent que la nuit) ; ce Sanglier lui avait paru d'abord devoir être un *Phacochærus*, bien que ce dernier genre, confiné aux steppes désertiques, soit absolument inconnu en un semblable habitat ; or il présentait la longue tache blanche faciale et dorsale considérée par M. ZUKOWSKY comme caractéristique de l'*Hylochærus schulzi*.

M. ZUKOWSKY fait valoir, à propos de la distinction de plusieurs espèces dans le genre dont il s'agit, et notamment dans les localités qu'il a particulièrement en vue, ce fait que les *Hylochærus* habitent exclusivement la forêt vierge, que les steppes sont pour eux des barrières infranchissables et qu'ils se trouvent ainsi fatalement localisés dans des habitats spéciaux, parfaitement isolés, — condition favorable à l'apparition de caractères spécifiques. D'après cette base, il considère comme supposable que les progrès des connaissances puissent faire reconnaître, aux monts Elgon et Laikipia par exemple, des espèces différentes de celles de Mau et de Nandi, et certaines portions de la steppe Massaï constitueraient une frontière naturelle entre l'*Hylochærus meinhertzhageni* et l'*H. schulzi*.

Cette considération géographique, que l'auteur développe à la page 189 de son Mémoire, est fort sérieuse. Elle se base toutefois sur un fait que l'on ne peut considérer actuellement comme acquis de façon définitive : celui de l'impossibilité absolue, pour les *Hylochærus* de franchir des steppes. Les mœurs de ces Sangliers restent imparfaitement connues, malgré les quelques témoignages acquis à leur sujet, et, parmi les renseignements si instructifs fournis par M. ZUKOWSKY lui-même, il en est qui pourraient plaider contre le fait en question. A sa page 184, nous trouvons en effet ces assertions, empruntées à WOODHOUSE (2), que les *Hylochærus* se livrent à des migrations d'une forêt à l'autre, et que leur besoin d'eau, très impérieux, leur fait à l'occasion franchir de grands espaces. Mais cette apparente opposition n'empêche pas les données publiées par M. ZUKOWSKY sur ces Sangliers d'être fort importantes. Elles entraîneraient certainement la conviction quant à la légitimité de la distinction d'un *Hylochærus schulzi*, présentant même un ensemble de caractères exceptionnellement bien tranchés, si quelque dépouille de cet animal pouvait être l'objet d'une étude directe. Peut-être, après tout, en est-il venu récemment en Europe dont nous ignorerions l'existence ; nous souhaitons, en tout cas, qu'il en arrive bientôt.

(1) FREDERIC A. LUCAS, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 229).

(2) WOODHOUSE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 258).

VII. — L'« *HYLOCHÆRUS MEINHERTZHAGENI IVORIENSIS* » B. et N. (1)
ET REMARQUES SUR LA DENTITION DES « *HYLOCHÆRUS* »

Si, maintenant que les documents et les appréciations sur le genre *Hylochærus* se sont multipliés, il devait résulter de leur examen comparatif que, dans l'état actuel des connaissances, ce genre doit être effectivement scindé en quatre espèces, appelées vraisemblablement à s'accroître dans la suite, nous pourrions, en suivant cette tendance, reprendre l'étude des sept sujets de Nandi décrits par ROTHSCILD et NEUVILLE, et les diviser eux-mêmes en plusieurs espèces, bien qu'ils proviennent tous d'une même région. Plus nous étudions cette question, et plus nous croyons qu'il ne s'agit, dans les différences ci-dessus mentionnées, que de variations le plus souvent individuelles, comme nous en avons cherché et trouvé sur des séries représentatives d'autres genres mieux connus de Suidés. Aussi étions-nous gagnés, dès l'origine de nos dernières recherches, au jugement que porta LYDEKKER en ne considérant, dans le genre *Hylochærus*, que deux formes : l'une, typique, avec molaires larges, portant un abondant ciment, c'est l'*Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni*, auquel, comme nous l'avons vu, LYDEKKER rattache l'*ituriensis* et le *gigliolii* ; l'autre, à molaires plus étroites et présentant moins de ciment, c'est l'*H. meinhertzhageni rimator* (2). Nous serions plutôt disposés, maintenant, à étendre cette distinction à celle d'une forme orientale et d'une forme occidentale. Nous y reviendrons plus loin.

Ce fut donc déjà en connaissance de cause que nous avons examiné les pièces aujourd'hui rapportées du Bas-Cavally par l'un de nous. Leur étude nous confirme dans cette conviction qu'en ce qui concerne les *Hylochærus*, — aussi bien que maints autres animaux, — il y a surtout lieu de synthétiser les caractères, et que le résultat en est souvent de réunir les formes plutôt que de les séparer de cette façon tranchée qu'est la distinction spécifique.

En ce qui concerne les *Hylochærus* du Bas-Cavally, rappelons d'abord que Sir HARRY JOHNSTON avait signalé, dans une très courte Note parue dès 1905 (3), la présence probable de grands Sangliers noirs dans la région de Kelipo, proche du Haut-Cavally. L'année suivante, dans son ouvrage sur le Libéria (4), il écrivait ceci, qui développe ce qu'il venait d'exprimer dans la Note en question :

« DROPPER, dans ses récits de voyage à la Côte des Graines et au voisinage de Cape Mount (près de la frontière du Libéria avec le Sierra Leone), signale qu'il y a deux espèces de Sangliers sauvages, le premier étant le « Sanglier rouge de rivière » (*Red river hog*),

(1) BOUET et NEUVILLE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 217).

(2) R. LYDEKKER, *Catalogue of the Ungulate Mammals in the British Museum*, vol. IV, London, 1915, p. 362-365.

(3) Sir HARRY JOHNSTON, Notes on the Mammals and Birds of Liberia (*Proceedings Zool. Soc. London*, 1905, I, p. 197-210. Voir p. 198-199).

(4) ID., *Liberia*, London, 1906, t. II, p. 716 et suivantes.

ou *Potamochoerus*, et le second une espèce beaucoup plus grande, de taille élevée et à poil noir, portant des défenses coupantes (1), et douée d'un caractère féroce. Il est également à noter que M. MAITLAND PYE-SMITH, qui a résidé quelques mois dans la partie est du Libéria pour le compte de la « Monrovia Rubber Company », m'a écrit qu'en pays Kelipo les indigènes affirment l'existence dans la forêt avoisinante d'un grand Sanglier noir, qu'ils décrivent comme ayant 5 ou 6 pieds de long. M. PYE-SMITH fut frappé de la similitude des récits des indigènes avec la description qu'il avait lue, dans *The Field*, du Sanglier de la forêt équatoriale de l'Est africain : l'*Hylochoerus meinertzhageni*... » Suivent quelques lignes se rapportant à cet *Hylochoerus* de l'Est africain anglais, qui venait d'être décrit au moment où Sir HARRY JOHNSTON rédigeait son ouvrage.

Quant à l'espèce du Cameroun (*H. rimator* Thos), voici le passage que lui consacre Sir HARRY JOHNSTON dans le même ouvrage :

« G.-L. BATES, le voyageur naturaliste bien connu, qui a fait une si remarquable étude de la faune du Cameroun, a le premier fait connaître des légendes similaires se rapportant à un Sanglier noir géant trouvé dans cette partie de la région forestière africaine ; il a découvert cette espèce et en a fait parvenir le crâne [à OLD. THOMAS, qui en fit le type de son *H. rimator*]. Il est donc tout à fait admissible qu'une espèce d'*Hylochoerus* puisse encore être trouvée dans les forêts de l'intérieur du Libéria, après avoir été exterminée par l'homme dans les régions intermédiaires. »

Personnellement, l'un de nous avait, depuis une quinzaine d'années, recueilli près des indigènes de la Côte d'Ivoire des propos identiques à ceux des légendes auxquelles il vient d'être fait allusion. Il en avait souvent entretenu les Européens vivant dans la forêt, et, en 1917, un exploitant forestier, M. VIZIOZ, qui possédait un chantier de bois en exploitation entre le chemin de fer de la Côte d'Ivoire et la rivière Agnéby, avait capturé l'un des Sangliers de la région dans une trappe. Il avait cru d'abord, d'après l'aspect des traces de l'animal, avoir affaire à un Hippopotame nain ; la vue du sujet capturé avait promptement dissipé cette erreur. Il en avait commis une seconde en croyant qu'il s'agissait d'un *Phacochoerus*, « mais beaucoup plus grand ». D'après la description qu'il nous donna à cette époque, il s'était sans aucun doute trouvé en présence d'un *Hylochoerus*.

Nous basant sur ces données, nous assignerons pour l'instant, comme limite d'habitat de ce Sanglier dans la région forestière orientale de l'Ouest africain : 1^o à l'est, la frontière de la Côte d'Ivoire et de la Gold Coast, avec possibilité d'extension dans la forêt de cette dernière colonie ; il est toutefois étrange que les Anglais, grands chasseurs et collectionneurs d'animaux de sport, n'en aient jamais fait parvenir de dépouille en Angleterre ; 2^o la frontière du Libéria, avec le Sierra Leone, formerait la limite d'extension vers l'ouest. Au Libéria, en dehors de la région du Bas-Cavally, d'où proviennent les deux pièces dont nous disposons et où l'animal n'est pas très rare, l'existence de ce Sanglier nous fut confirmée

(1) A propos de ce caractère, se reporter à ce que nous écrivions page 218 en donnant la diagnose du genre *Hylochoerus*. L'auteur veut probablement exprimer ici que les canines supérieures de ces Sangliers étant cannelées, elles peuvent, de par l'usure de leur face antérieure, résultant de l'action antagoniste des canines inférieures, prendre par places un aspect quelque peu coupant que ne présentent pas les défenses de section un peu plus cylindrique des *Phacochoerus*. Les canines inférieures des *Hylochoerus* sont pointues, de section triangulaire, et à bords postérieurs coupants, d'après un type si banal chez les Suidés que nous hésiterions le plus souvent à déterminer génériquement l'un de ceux-ci d'après une canine inférieure.

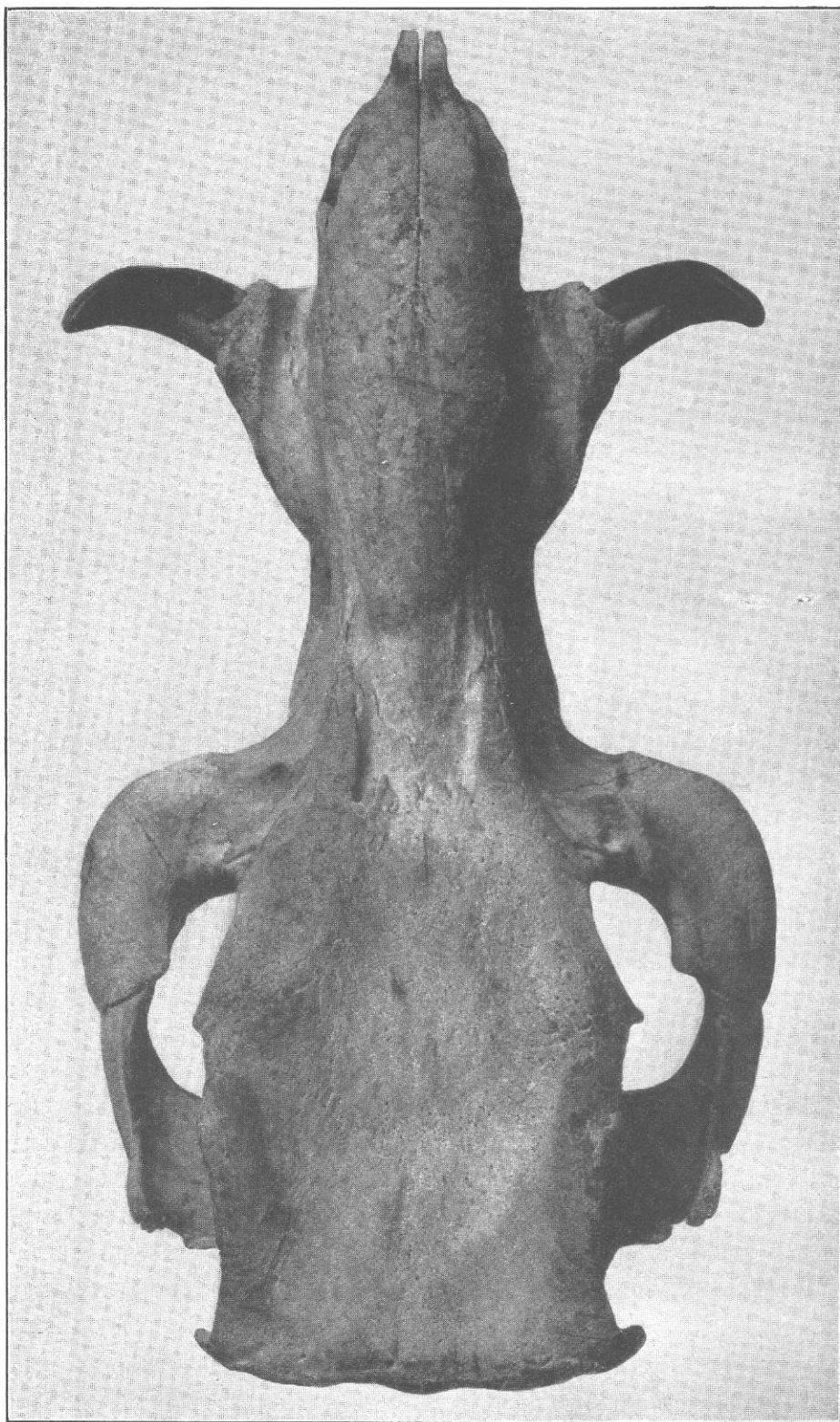


Fig. 27. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♂. — Crâne. — Un peu plus que 1/2 grandeur naturelle.

par un Américain, M. A. CHEEK, qui, en 1925, en vit un jeune en captivité dans un poste libérien situé à environ 20 kilomètres de la Rivière Nuon, formant vers le nord la frontière entre la Côte d'Ivoire et le Libéria.

Nous possédons de ce Sanglier deux crânes, provenant, l'un (avec la peau de la tête) de Georgetown, petit village de la rive gauche du Bas-Cavally, donc en territoire français, dans le Cercle de Tabou, à environ 50 kilomètres de l'embouchure du Cavally, l'autre des abords du village de Bolobo, à 47 kilomètres environ de l'embouchure de la même rivière, sur sa rive droite, donc en territoire libérien.

D'après ce que l'un de nous a pu voir par lui-même, l'animal n'est pas très rare sur les deux rives du fleuve, où la forêt est assez clairsemée du fait du défrichement pratiqué par les populations riveraines du Cavally. Quoique très

peu denses, ces populations pratiquent, comme tous les indigènes de la forêt, la rotation

des cultures, et ne reviennent aux mêmes points que tous les dix ans environ. Il en résulte la formation d'une forêt secondaire, où les *Hylochærus* se plaisent sans pour cela abandonner la forêt vierge, où leurs traces se rencontrent également.

Aux abords du fleuve, ces animaux aiment à se tenir dans les bas-fonds marécageux formés par ses petits affluents, ou « marigots », au moment de la saison des pluies. Ils s'y vautrent dans la vase, tout comme les Hippopotames nains et les *Potamochærus*. Ces trois animaux, et avec eux le Buffle de la forêt (*Bos caffer beddingtoni* Lyd.), ont même genre de vie et se rencontrent dans les mêmes régions forestières de la Basse-Côte d'Ivoire et du Libéria. Dans ces régions, la trace des *Hylochærus* est très aisée à reconnaître, les doigts latéraux laissant une large empreinte sur le sol. Au dire des chasseurs indigènes, ces Sangliers vivent solitaires, et le mâle ne reste avec sa femelle que pendant la période de reproduction. Nous n'avons malheureusement pas pu tuer nous-mêmes l'un de ces animaux, et les deux crânes que nous possédons proviennent du marché de Bolobo, où ils avaient été apportés par l'un des chasseurs indigènes que BOUET prit par la suite à son service. Les efforts faits pour obtenir un sujet entier, poursuivis pendant près de cinq mois, ont été infructueux, ce qui laisse à supposer que ces ani-

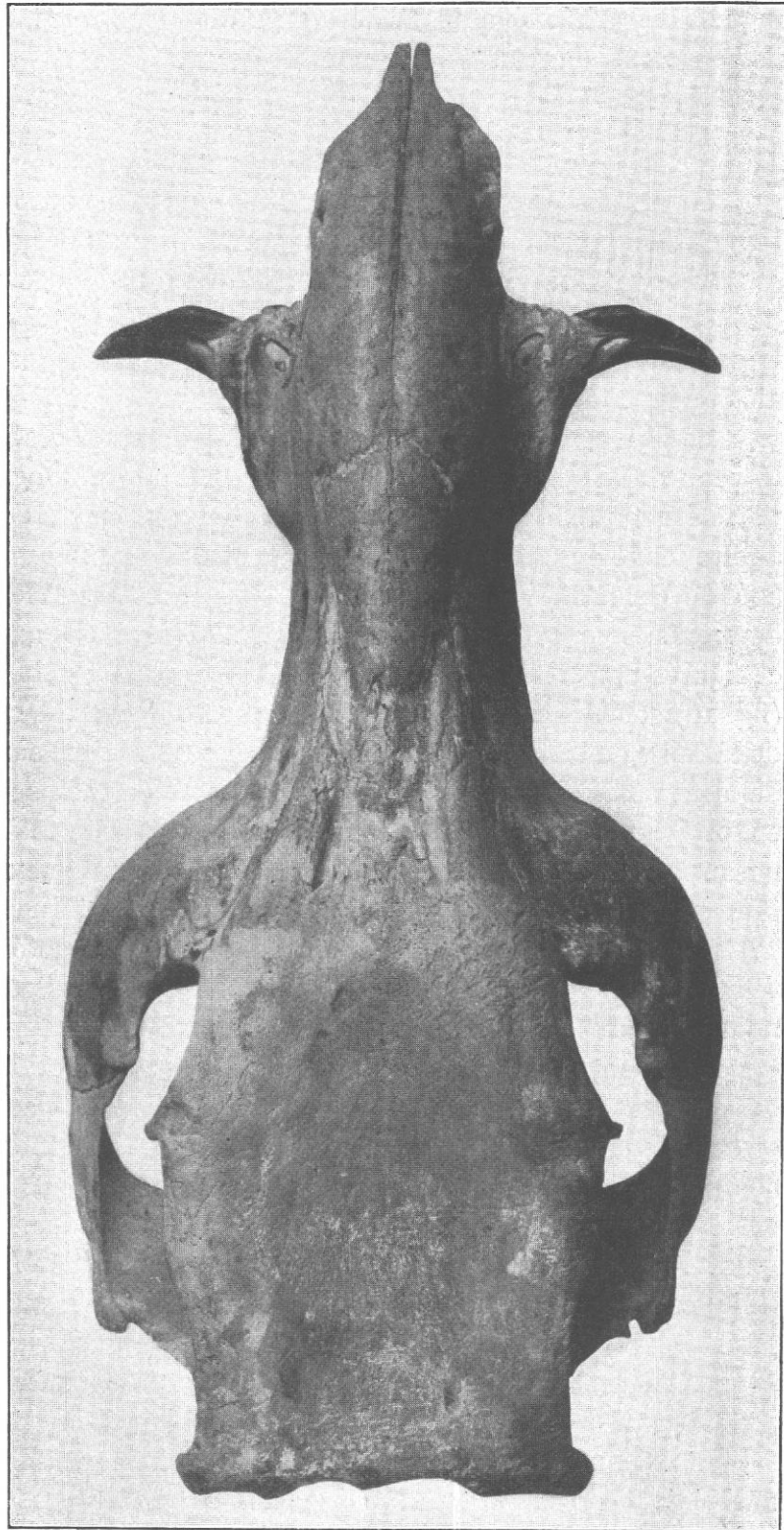


Fig. 28. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Crâne. — Un peu plus que 1/2 grandeur naturelle.

maux sont très méfiants et que, sans être très rares, comme nous l'écrivions ci-dessus, ils sont cependant assez peu nombreux.

La distance est assez considérable pour que l'on puisse, malgré l'extension ci-dessus rappelée de la zone forestière, s'attendre à trouver des différences notables entre les *Hylochaerus* orientaux, vivant dans le bassin du Haut-Nil, ceux du centre, vivant dans le bassin du Congo (Haut-Congo, Haut-Ituri et Rivière Dja), et ceux du bassin du Cavally, situé très à l'ouest des précédents et très loin des localités les plus occidentales où l'*Hylochaerus* ait été signalé jusqu'ici.

Le fait que nous ne disposons que de deux crânes, dont l'un seul est accompagné de la peau de la tête, l'autre ne l'étant que d'une photographie de la tête entière, a rendu notre étude plus précautionneuse encore. La première de ces pièces provient d'une femelle adulte-jeune de Georgetown (Côte d'Ivoire; voir p. 261-262), la seconde d'un mâle adulte-âgé de Bolobo (Libéria; voir p. 261-262). L'ensemble des détails observables sur ces deux pièces concorde avec ceux de l'*Hylochaerus meinhertzhageni* tels qu'ils furent décrits et figurés par ROTHSCILD et NEUVILLE, si ce n'est que les taches blanches de la face (fig. 16) sont ici d'un jaunâtre fauve. Mais un fait est surtout évident : c'est la réduction de la taille de l'animal, qui paraît à peu près la même sur les deux sujets, bien que le crâne de la femelle soit un peu moins large et un peu moins massif. La longueur de ces crânes, en projection horizontale mesurée sur la planchette de Broca (de la terminaison des os nasaux, surplombant ici les incisifs, au bord supéro-externe du trou occipital), est pour l'un et l'autre de 33^{cm},5. Leur largeur bizygomatique est de 16^{cm},2 pour la femelle et 18^{cm},2 pour le mâle. D'emblée, ces dimensions caractéristiques du volume général de la tête manifestent la réduction de taille à laquelle nous venons de faire allusion ; cependant, pour comparer les dimensions des pièces du Bas-Cavally à celles qui furent précédemment données pour les autres *Hylochaerus*, nous devons d'abord nous inspirer de ce fait que l'os du groin est fréquemment soudé à l'extrémité des os nasaux chez les vieux *Hylochaerus* (1), et qu'il faut savoir s'il est ou non compris dans les mensurations ; nous allons faire notre comparaison en tenant compte de ce détail.

Nous nous reporterons d'abord, pour les longueurs maxima, à celles des six adultes étudiés par ROTHSCILD et NEUVILLE, et dirons qu'en faisant abstraction de l'os du groin (celui-ci n'étant pas soudé aux os nasaux sur les deux sujets du Bas-Cavally, nous ne devons pas en tenir compte pour les autres), ces longueurs varient, à peu de chose près, entre 36 et 41 centimètres, en ajoutant qu'elles peuvent être, même sur des adultes, inférieures chez certains mâles à ce qu'elles sont chez certaines femelles.

LÖNNBERG a indiqué une longueur cranienne totale de 46^{cm},5 sur son spécimen mâle du Kénia, qu'il rapporte à l'espèce *meinhertzhageni* (2), sans faire mention de présence ou

(1) Rappelons à ce sujet que THOMAS, dans sa description du *rimator*, a mentionné que, dans tous les spécimens pleinement adultes d'*Hylochaerus*, l'os pré-nasal est *firmly united* à un mésethmoïde ossifié. Ce ne paraît pas être toujours le cas, et ce fait n'est présenté ni par l'un ni par l'autre de nos *ivorienis*.

(2) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 232), p. 137.

d'absence de l'os du groin ; nous ne pouvons donc faire état de cette longueur. THOMAS en a indiqué une de $41^{\text{cm}},5$ pour le type de son *meinhertzhageni* ; les trois figures de sa planche XIV ne présentant ni l'une ni l'autre d'os du groin, il est probable que cette dernière donnée peut, à l'inverse de la précédente, entrer en ligne de comparaison pour nos sujets de la Côte d'Ivoire. Quant au *rimator*, dont le crâne était en très mauvais état, THOMAS n'indique qu'une longueur basale approximative de $32^{\text{cm}},5$. Les figures se trouvant dans le Mémoire de BALDUCCI ne portent pas non plus d'os du groin ; il est donc probable que la longueur de $42^{\text{cm}},5$ indiquée dans ce Mémoire pour l'*H. giglioli* peut, elle aussi, être prise en compte dans la comparaison à laquelle nous nous livrons. D'autre part, la figure d'un crâne adulte donnée par MATSCHIE présente au contraire un os du

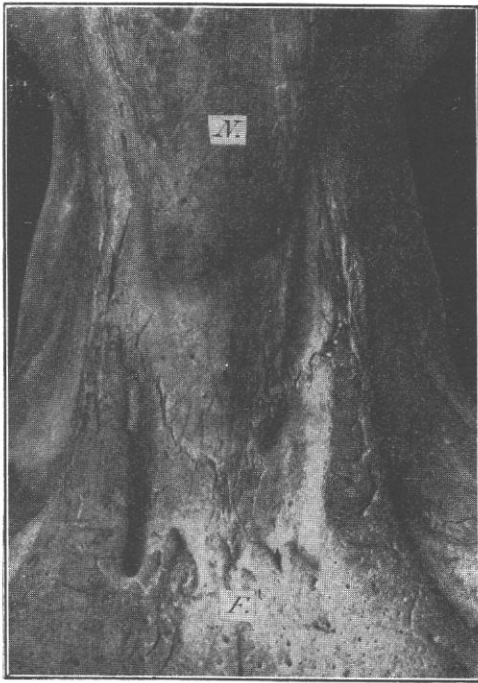


Fig. 29. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♂. — Région fronto-nasale. Fig. 30. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Région fronto-nasale.
— Environ $\frac{4}{5}$ grandeur naturelle. — Environ $\frac{4}{5}$ grandeur naturelle.

N, nasaux ; F, frontal.

groin : ce crâne est celui pour lequel il indique une longueur de $38^{\text{cm}},7$. Même en déduisant de cette mensuration les 2 centimètres environ attribuables à l'os du groin, il reste une dimension supérieure à celle de nos crânes occidentaux. Un crâne de jeune ♂ attribué par MATSCHIE à l'espèce *ituriensis*, dont la longueur est de 28 centimètres et qui se rapporte cependant à un adulte-jeune ayant sa dentition presque complète (la dernière molaire supérieure manquant seule), appartient vraisemblablement à un sujet nain ; en effet, nous ne lui trouvons comme voisin de taille que le plus jeune des sept *Hylochærus* de ROTHSCHILD et NEUVILLE, dont le crâne mesurait une longueur totale de 26 centimètres et dont l'immaturité était telle que la seconde molaire définitive commençait à peine à sortir aux deux mâchoires.

Si nous comparons maintenant les longueurs palatines, mesurées depuis le milieu du bord postérieur du palais (abstraction faite de la saillie médiane qui peut s'y trouver)

jusqu'à l'extrémité des incisifs, nous voyons qu'elles sont de 22 centimètres et 22^{cm},5 sur nos sujets du Bas-Cavally, vont de 24^{cm},5 à 27 centimètres pour nos *meinherzhageni*, de 23^{cm},6 à 31 centimètres pour ceux de LÖNNBERG, et que cette même dimension est de 23^{cm},2 pour le *rimator* et de 25^{cm},2 pour l'*ituriensis* et le *gigliolii*.

La réduction de taille du type occidental commence donc à s'affirmer avec l'une et l'autre des deux mesures de longueur que nous venons d'examiner.

Comparant maintenant les largeurs bizygomatiques, de 16^{cm},2 et 18^{cm},2 pour nos deux sujets, nous les voyons atteindre 26^{cm},7 sur un *meinherzhageni* du Kénia (LÖNNBERG ; voir ci-dessus, p. 232), passer à 21^{cm},3 pour le type du *meinherzhageni* (THOMAS), varier de



Fig. 31. — *Phacochærus* (sp?), âgé. — Région fronto-nasale.
— Environ 4/5 grandeur naturelle.

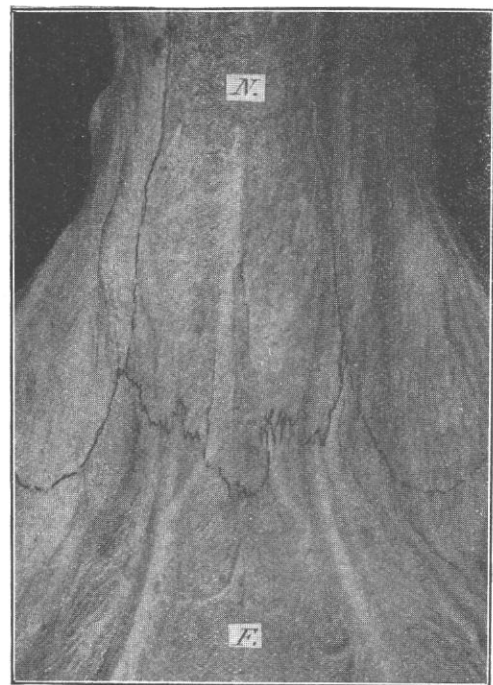


Fig. 32. — *Phacochærus* (sp?), âgé. — Région fronto-nasale.
— Environ 4/5 grandeur naturelle.

18 à 25 centimètres sur les six adultes de ROTHCHILD et NEUVILLE, tomber à 17^{cm},6 pour le *rimator*, remonter à 22^{cm},6 sur l'*ituriensis*, puis à 23^{cm},5 sur le *gigliolii*.

Ces dernières données numériques confirment les précédentes quant à la réduction du volume général de la tête, donc, par voie de conséquence, de la taille générale, sur nos types occidentaux. Il y a peut-être une réduction graduelle de la taille des *Hylochèrus* en allant de l'est à l'ouest, mais nous ne pouvons à ce sujet que risquer une supposition.

Nous avons déjà fait allusion (Voir ci-dessus, p. 219) aux caractères différentiels tirés de la jonction des nasaux avec le frontal et en avons signalé les variations observables là où le nombre des sujets se prête à de telles observations. Les figures 29 et 30 montreront que sur nos deux *ivorienensis* la suture des nasaux avec le frontal dessine un coin à sommet postérieur, les nasaux paraissant ainsi s'enfoncer dans le frontal. La figure 8 a montré, d'autre part, que cette jonction se fait suivant une ligne transversale à peu près droite sur un jeune

meinherzhageni, alors qu'elle s'effectue différemment sur d'autres sujets. Sur le vieux *Phacochærus* de la figure 31, nous voyons que cette jonction est encore à peu près cunéiforme, tandis qu'elle redevient non pas rectiligne, mais un peu plus transversale (sauf en éperon médian), sur un autre vieux *Phacochærus*, représenté par la figure 32. Dans le genre *Sus*, nous avons observé d'équivalentes variations, dont les figures 33 et 34 pourront donner une première idée. Nous n'insisterons pas sur de telles variabilités, qu'il nous a simplement paru nécessaire de signaler.

Examinant maintenant un détail instructif quant aux proportions des parties crâniennes qui furent considérées comme caractéristiques pour les divers *Hylochærus*, nous

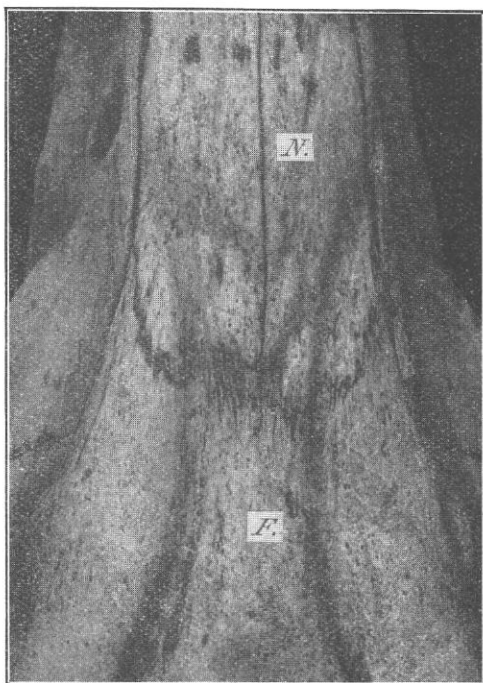


Fig. 33. — Sanglier d'Égypte (*Sus* sp.?). — Région fronto-nasale. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

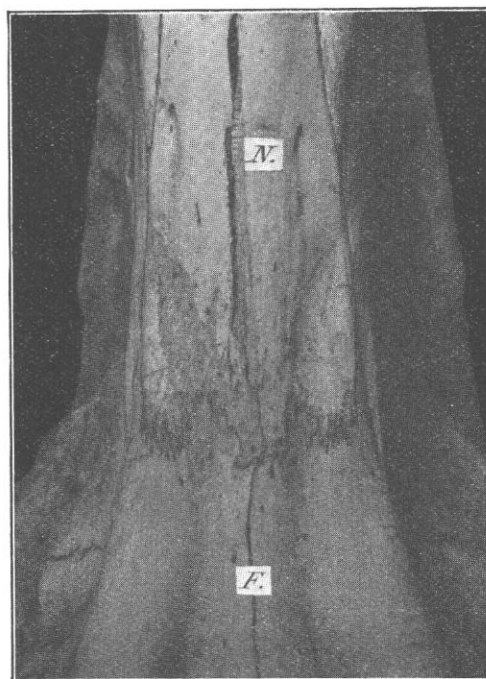


Fig. 34. — Sanglier de l'Inde (*Sus* sp.?). — Région fronto-nasale. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

allons étudier les dimensions de la dernière molaire, en rappelant que THOMAS s'est partiellement basé sur les variations de la longueur et de la largeur de cette dent pour définir son *H. rimator* (Voir p. 239); elles fournissent un élément intéressant dont nous ne pouvons malheureusement préciser la valeur exacte, car seul permettrait une précision l'examen de séries nombreuses de sujets des divers types déjà distingués. Cependant, en sériant ceux-ci d'après les quelques données actuelles, nous pouvons dégager des aperçus méritant d'être notés et fournissant en tout cas à des observations ultérieures une base bien déterminée.

Pour permettre de mieux apprécier les variations dont il s'agit, nous les exprimons en comparant, d'après les mensurations des autres auteurs et les nôtres, la longueur palatine à celle de la dernière molaire supérieure, celle-là étant mesurée comme il a été dit page 265, et celle-ci l'étant au niveau des bords alvéolaires. Nous ne nous dissimulons aucu-

nement que ces mensurations, ainsi empruntées à différentes sources, ne sont peut-être pas toutes rigoureusement comparables et tombent sous le coup des critiques ci-dessus formulées ; nous ne les donnons donc qu'à titre de renseignement et non comme bases de conclusions inéluctables. Sous ces réserves, voici ce que nous obtenons en calculant pour chaque « espèce » le rapport en question, c'est-à-dire en divisant la longueur palatine par celle de la troisième molaire supérieure (1).

<i>Hylochærus meinhertzhageni</i>	245 : 43 = 5,69	<i>Hylochærus rimator</i>	232 : 42,3 = 5,48
<i>H. meinhertzhageni</i>	250 : 43 = 5,81	<i>H. ituriensis</i>	252 : 40,4 = 6,23
<i>H.</i> —	270 : 45 = 6	<i>H. gigliolii</i>	252 : 44 = 5,72
<i>H.</i> —	260 : 43 = 6,04	<i>H. m. ivoriensis</i>	220 : 34 = 6,47
<i>H.</i> —	252 : 38 = 6,63	<i>H. m.</i> —	225 : 33 = 6,81

En disposant ces rapports par ordre croissant, nous obtenons la série suivante :

<i>Hylochærus rimator</i>	5,48	<i>Hylochærus meinhertzhageni</i>	6,04
<i>H. meinhertzhageni</i>	5,69	<i>H. ituriensis</i>	6,23
<i>H. gigliolii</i>	5,72	<i>H. m. ivoriensis</i>	6,47
<i>H. meinhertzhageni</i>	5,81	<i>H. meinhertzhageni</i>	6,63
<i>H.</i> —	6	<i>H. m. ivoriensis</i>	6,81

Sous les réserves déjà exprimées, nous constatons que ces nombres forment une série assez homogène, variant cependant, pour dix cas, dans les limites très appréciables de 5,48 à 6,81, c'est-à-dire avec un écart entre les extrêmes d'environ 20 p. 100. Il s'agit donc là d'un caractère peu net, mais tendant à placer l'*H. rimator* d'une part, l'*H. m. ivoriensis* d'autre part, aux deux extrémités d'une série sur laquelle les sujets de l'espèce type (*H. meinhertzhageni*) se répartissent à peu près depuis le commencement jusqu'à la fin, en encadrant l'*H. gigliolii* et l'*H. ituriensis*. Il ne nous paraît pas possible de pratiquer, d'après une série de cette sorte, des coupures spécifiques.

Si, d'autre part, nous cherchons pour les sujets du Bas-Cavally, comme l'a fait OLD. THOMAS pour l'*H. rimator* (Voir ci-dessus, p. 239), le rapport de la longueur à la largeur pour la dernière molaire inférieure, nous obtenons 2,40 pour l'un de ces sujets et 2,50 pour l'autre. D'après ce que pensait THOMAS de ce caractère, nos *Hylochærus* du Bas-Cavally se rapprocheraient plutôt de l'espèce type que du *rimator* ; mais les données numériques des pages suivantes permettront au besoin d'étendre cette comparaison et montreront à peu de chose près dans l'espèce type le rapport considéré par THOMAS comme caractérisant le *rimator*.

Revenant aux mensurations précédentes, exposées dans le tableau ci-dessus, nous répétons que, sur la série les résumant, l'*H. rimator* et les deux sujets du Bas-Cavally divergent très sensiblement et se placent réciproquement aux deux extrémités de cette série. Il nous paraît donc légitime, à la fois d'après la donnée dont il s'agit et d'après les quelques autres actuellement acquises, de distinguer ces deux formes l'une de l'autre, comme sous-espèces se rattachant toutes deux à l'*Hylochærus meinhertzhageni*. Nous avons proposé pour celle

(1) Nous regrettons de ne pouvoir placer sur le tableau suivant les sujets de M. LÖNNBERG. La mention « partie visible » dont il accompagne les dimensions des dernières molaires de ses sujets et la faiblesse de certaines de ces dimensions nous font croire à une importante différence entre sa technique et la nôtre en ce qui concerne les dents en question.

du Bas-Cavally, en raison de sa présence à la Côte d'Ivoire, le nom d'*H. meinhertzhageni ivoriensis* B. et N., et la considérons comme caractérisée par une taille réduite en comparaison de celle de l'espèce type, des proportions craniennes et dentaires un peu différentes de celles que présente généralement cette dernière (voir ci-dessus) et par une distribution géographique spéciale. D'autres détails sont peut-être de nature à achever de légitimer cette coupure subsppécifique ; nous attendrons de les mieux connaître pour en faire état, mais nous allons avoir à signaler certains caractères particuliers relevés sur les secondes molaires de nos *ivoriensis*.

*
* * *

Nous croyons maintenant devoir approfondir l'étude de la dentition. Elle mérite, en effet de nous arrêter, puisque, — les pages précédentes l'ont suffisamment démontré, —

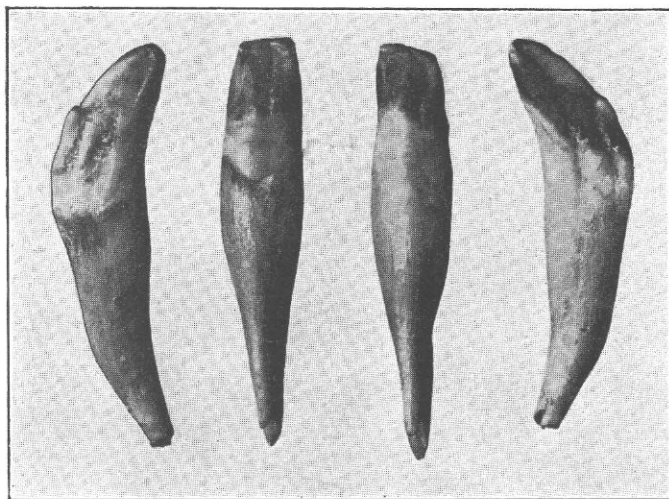


Fig. 35. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Incisives inférieures, face linguale. — $\times 1/5$.

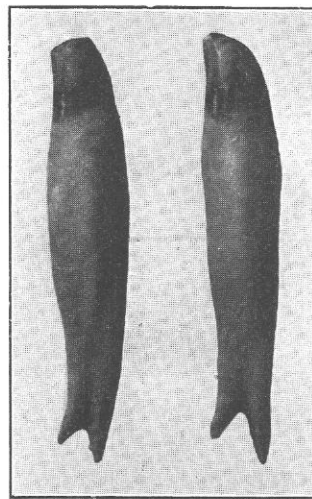


Fig. 36. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Les deux incisives centrales inférieures, vues de profil pour montrer la bifurcation de la racine. — $\times 1,5$.

une seule dent fut parfois considérée comme base suffisante pour une distinction spécifique.

Au point de vue des particularités dentaires des différents *Hylochærus*, nous nous trouvons, de par les descriptions de THOMAS, en présence de deux types, dont la différenciation s'inscrit de la façon la plus évidente, semble-t-il, — nous voulons dire la plus rigoureusement observable, — dans la forme des dernières molaires supérieures, plus courtes, plus étroites, terminées de façon moins arrondie, dans l'espèce *rimator* que dans l'espèce type *meinhertzhageni*. Les descriptions et les figures du savant zoologiste anglais font ressortir les différences ainsi présentées, et son texte indique, en outre, qu'il existe ici de vraies différences de structure, résultant notamment du degré d'évolution du ciment entre l'espèce typique et celle qui fut ensuite distinguée sous le nom de *rimator*.

Des deux sujets pour lesquels nous proposons de reconnaître la nouvelle sous-espèce *H. meinhertzhageni ivoriensis*, la femelle (fig. 35-38, et Pl. IV, fig. A-D) présente les

caractères dentaires suivants, qui sont d'une dentition définitive (nous reviendrons ci-dessous, et surtout à titre comparatif, sur certains détails) (1). Sur ce sujet, les incisives supérieures sont disparues depuis longtemps, et leurs alvéoles sont presque entièrement comblés. Il y eut primitivement trois paires d'incisives inférieures, dont deux seulement restant en place, la troisième incisive gauche étant tombée depuis assez longtemps pour n'avoir laissé aucune trace, et sa symétrique de droite n'étant disparue que plus récemment. Les incisives centrales sont très réduites ; leur racine présente, à son apex, une bifurcation très nette, représentée sur la figure 36 ; les secondes incisives sont plus fortes,

incurvées mésialement, et portent du côté distal un petit denticule latéral bien distinct (fig. 35).

Les canines supérieures forment des défenses fortement cannelées, portant deux sillons principaux, tous deux sur la partie arrière de la dent, l'un supérieur, l'autre inférieur ; en avant, interrompu distalement par la facette d'usure, se trouve un sillon moins profond. Ces dents mesurent respectivement en dehors de l'alvéole, en suivant la courbe du côté *antérieur* (inférieurement, elles seraient un peu plus longues), 4 centimètres et 4^{cm},5, avec une circonférence maxima de 7 centimètres, cette dernière mesure étant prise avec un fil passant par-dessus les cannelures sans en épouser les contours. Elles sont entamées, anté-

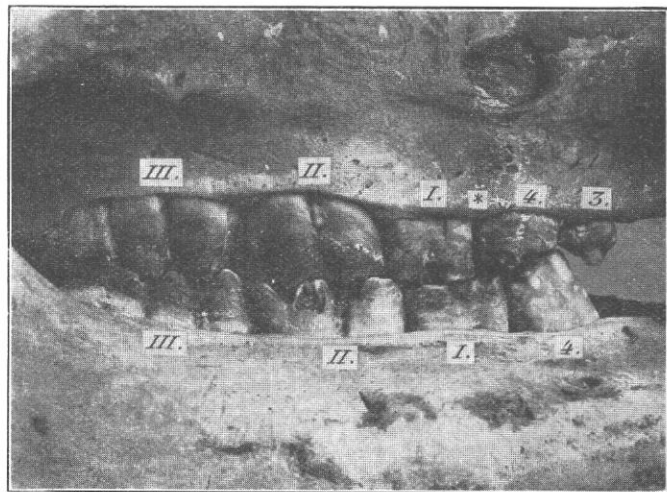


Fig. 37. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Série des prémolaires et des molaires (côté droit).

3 et 4, dernières prémolaires définitives : I, II, III, les trois molaires ; l'astérisque indique ce qui subsiste, à la mâchoire supérieure, de la dernière prémolaire temporaire. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

rieurement, par l'action antagoniste des canines inférieures. Celles-ci, mesurées de la même façon, ont des longueurs de 5 centimètres et 5^{cm},5 et des circonférences de 4 centimètres ; elles sont de section triangulaire.

Nous constatons ici la présence, en haut, du côté droit, de trois prémolaires, dont l'antérieure est tombée depuis longtemps et, de l'autre côté, de deux seulement, dont l'antérieure est tombée plus récemment, ce qui laisse seulement, en fait, deux prémolaires supérieures d'un côté, et une de l'autre. Les quatrièmes prémolaires provisoires sont encore en place aux deux côtés de la mâchoire, mais seulement à l'état de « chicots », sur lesquels nous allons revenir. Rappelons que, sur la plupart des spécimens connus d'*Hylochærus* adultes, sinon sur tous, la première prémolaire définitive de la série typique est absente, et rappelons aussi que, des sept *H. meinhertzhageni* de ROTHCHILD et NEUVILLE, seul un tout jeune sujet présentait, à la mâchoire supérieure, la série complète des quatre prémolaires, qui, sur ce sujet, appartenaient à la dentition temporaire, et la mâchoire

(1) Ici comme dans d'autres parties de ce mémoire, nous commençons nos descriptions par *l'ivoriensis* ♀, qui porte le numéro 1 dans la collection BOUET.

supérieure ne présentait que les secondes, troisièmes et quatrièmes prémolaires.

Il subsiste, comme nous venons de l'écrire, de chaque côté de cette mâchoire supérieure, un reste très fruste de la quatrième prémolaire provisoire (fig. 37 et 38, et Pl. IV; fig. A, B), avec deux racines, l'une interne, l'autre externe, dont la première seule tient encore du côté droit, où la seconde est résorbée. Ces restes (indiqués par des astérisques sur les figures ci-jointes) étaient appelés d'après leur aspect à disparaître promptement; ils sont coincés entre la première molaire (I, Pl. IV, fig. A, B) et une grosse prémolaire [4], qui, d'après les conclusions de THOMAS, serait une P^3 et non une P^4 . Cette dernière dent porte un denticule principal du côté antéro-externe, et cinq denticules secondaires formant, autour de ce denticule principal, aux côtés interne et postérieur, une garniture en forme de croissant. Il y eut ici primitivement, nous le répétons, trois prémolaires définitives, dont l'antérieure a disparu du côté droit en laissant des traces alvéolaires en voie d'oblitération, et dont les deux antérieures sont tombées du côté gauche, la première assez anciennement pour n'avoir laissé aucune trace, la seconde, perdue plus récemment, ne dut l'être que par accident, car les deux alvéoles de ses racines sont parfaitement distincts. D'après ce qui en reste, et comme le montrera la figure B de la planche IV, la dernière prémolaire seule est ici molarisée, et sa précédente est déjà fort réduite par rapport à elle.

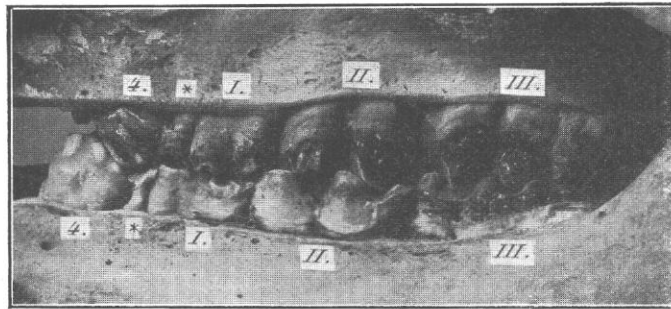


Fig. 38. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♀. — Série des prémolaires et des molaires (côté gauche).

Mêmes chiffres que sur la figure précédente. On remarquera, de ce côté, en haut et en bas, des restes plus nets de la dernière prémolaire temporaire, indiqués par des astérisques. — Environ 4/5 grandeur naturelle.

Les premières molaires supérieures de ce spécimen mesurent 17 millimètres sur 13. Elles sont formées d'un lobe antérieur à deux denticules, en avant desquels se trouve un denticule médian, court et élargi. En arrière de ce lobe antérieur, vient un second denticule médian, puis un lobe postérieur, formé de deux forts denticules, suivis d'un denticule médian postérieur, cunéiforme, rejeté sensiblement du côté lingual.

Les secondes molaires supérieures mesurent 24 millimètres sur 16. Elles vont nous mettre en présence d'intéressantes particularités que souligneront les comparaisons faites dans la suite de ce travail. Ces dents se composent en effet de trois lobes, et non de deux comme il en est généralement sur les autres *Hylochaerus*, le troisième de ces lobes étant toutefois très réduit, et une amorce pouvant s'en retrouver sur certains sujets appartenant à d'autres formes du même genre. Le premier lobe porte deux denticules, en avant desquels se trouve un denticule médian très court, mais très élargi, et en arrière desquels existe un petit denticule médian, arrondi. Le lobe moyen porte les deux denticules normaux et, en arrière de ceux-ci, se trouve, sur le court troisième lobe (formant lobe postérieur) que nous venons de mentionner, un denticule en forme de trèfle, en dehors duquel, du côté labial, se trouve un petit denticule arrondi.

Les troisièmes molaires supérieures sont assez pareilles l'une à l'autre pour recevoir

une même description, que les figures A et B de la planche IV feront mieux comprendre. Celle de droite mesure 32 millimètres sur 18, et celle de gauche 33 millimètres sur 17. Elles présentent chacune trois lobes, portant tous trois une paire de denticules disposés transversalement suivant le type habituel. En outre, le lobe antérieur porte un denticule médian, en avant de sa paire de denticules latéraux, et, entre le lobe antérieur et le lobe moyen, de même qu'entre celui-ci et le lobe postérieur, se trouve également un denticule médian. En arrière du lobe postérieur, cette troisième molaire supérieure présente un talon, plutôt un peu effilé que franchement arrondi, et sur lequel on ne voit aucun denticule nettement saillant.

A la mâchoire inférieure (fig. C et D, Pl. IV), nous constatons ce qui suit, en outre des renseignements ci-dessus donnés pour les incisives et les canines.

Il existe de chaque côté une grosse prémolaire, proéminente par rapport à l'ensemble de la série dentaire, et en avant de laquelle un alvéole partiellement comblé indique la présence ancienne d'une autre prémolaire. Les deux prémolaires restantes mesurent 15 millimètre sur 10. Elles portent un gros denticule antérieur, proportionnellement très élevé, suivi de deux denticules un peu moins forts, suivis eux-mêmes par une masse formée de deux ou trois petits denticules peu distincts. Les denticules suivant ainsi le premier sont de moins en moins élevés; il en résulte, pour ces dents, un aspect conique à sommet antérieur, assez particulier. Du côté gauche, il subsiste un reste de quatrième prémolaire, réduite à une partie transversale de la couronne, où se distinguent encore un denticule antérieur, suivi de deux denticules alignés transversalement; le tout est porté par deux racines grêles, encore implantées toutes deux dans le maxillaire par leur apex.

Les premières molaires inférieures mesurent 16 millimètres sur 10. Elles sont formées d'un lobe antérieur, portant, sur ce sujet, un denticule unique, élargi, provenant évidemment de la fusion de deux denticules latéraux; ce lobe est suivi d'un denticule médian, dédoublé en deux éléments placés l'un derrière l'autre sur la première molaire droite, suivi lui-même d'un lobe postérieur formé des deux denticules ordinaires, et en arrière duquel se trouvent deux autres denticules, assez réduits, de formes très irrégulières, paraissant esquisser en quelque mesure un troisième lobe.

Les secondes molaires inférieures mesurent 26 millimètres sur 14. Elles reproduisent à peu près les dispositions des secondes supérieures et se composent chacune d'un lobe antérieur à deux denticules, sans denticule médian antérieur, puis d'un lobe moyen à deux denticules, séparé du précédent par un denticule médian, et enfin d'un lobe postérieur portant deux denticules à peine un peu réduits, et très nets; ce lobe est séparé du second, ou lobe moyen, par un denticule médian, et, en outre, sur la seconde molaire inférieure droite, en arrière du lobe postérieur, on voit un très petit tubercule médian postérieur.

Les troisièmes molaires inférieures mesurent chacune 36 millimètres sur 15. Elles présentent, foncièrement, les dispositions de leurs antagonistes supérieures, avec ces différences qu'elles n'ont pas de denticule médian antérieur, que le denticule médian intermédiaire au premier et au second lobe s'y dédouble en deux petits éléments alignés l'un derrière l'autre, qu'il se trouve un denticule médian, peu net, entre le troisième lobe

et le talon, et que celui-ci présente une tendance à la formation de trois denticules sur la dent gauche et peut-être quatre sur la droite. Ce talon est plus arrondi à la mâchoire inférieure qu'à la mâchoire supérieure.

Sur notre *H. m. ivoriensis* ♂, nous relevons les faits suivants (Pl. IV, E-H, et fig. 39 du texte).

Les incisives supérieures sont tombées depuis longtemps ; leurs traces sont à peine visibles.

Il y a trois paires d'incisives inférieures, toutes trois en place (fig. 39). Les incisives externes sont très réduites ; elles sont parfaitement implantées, ayant chacune une racine bien formée ; mais leurs couronnes sont minuscules. Chacune de celles-ci est légèrement

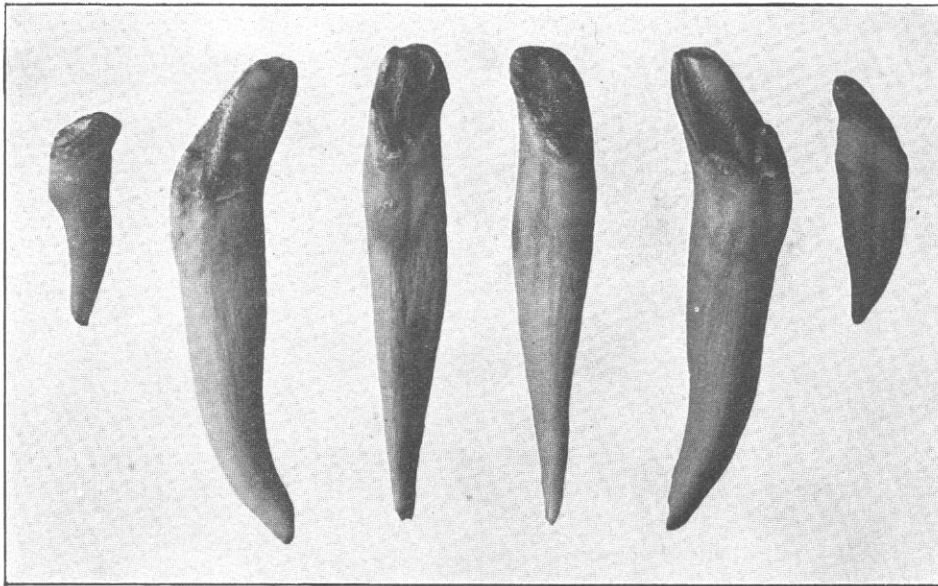


Fig. 39. — *H. m. ivoriensis* B. et N., ♂. — Série des incisives inférieures. — $\times 1,5$.

incurvée vers l'axe de la mandibule, beaucoup moins toutefois que sur l'un des *H. meinhertzhageni* de ROTHCHILD et NEUVILLE (fig. 40), où l'on voit cette troisième incisive inférieure s'incurver dans le même sens, à sa sortie de l'alvéole, de telle sorte que la couronne est coudée presque à angle droit sur la racine. Nous avons relevé cette dernière disposition sur maints autres Suidés, depuis le Sanglier commun d'Europe, — dont une troisième incisive temporaire supérieure, représentée sur la figure 41, est exactement à cet état, tandis que les trois paires d'incisives inférieures sont rectilignes sur le même sujet (fig. 42), — jusqu'au Phacochère (fig. 43-45). Dans aucun des genres envisagés elle ne nous paraît constante, et elle s'y présente à divers degrés. Cette disposition serait peu compréhensible si l'on ne pouvait observer son évolution sur des pièces variées appartenant à différents genres. Il nous paraît évident, d'après ceux-ci, que la troisième incisive se développe d'abord, dans les cas dont il s'agit, de façon rectiligne, normale ; puis l'activité de la pulpe doit s'accroître du côté externe, ou plutôt se réduire du côté interne ou mésial, de façon à produire la déviation ; celle-ci doit être progressive, mais assez rapide, car

l'angle formé par la couronne une fois infléchie, et la racine est assez brusque et atteint parfois près de 120°. Au maximum de cette déviation, la couronne, allongée, est couchée sur le bord du maxillaire, et, à cet état, il paraît se produire un arrêt total de la croissance

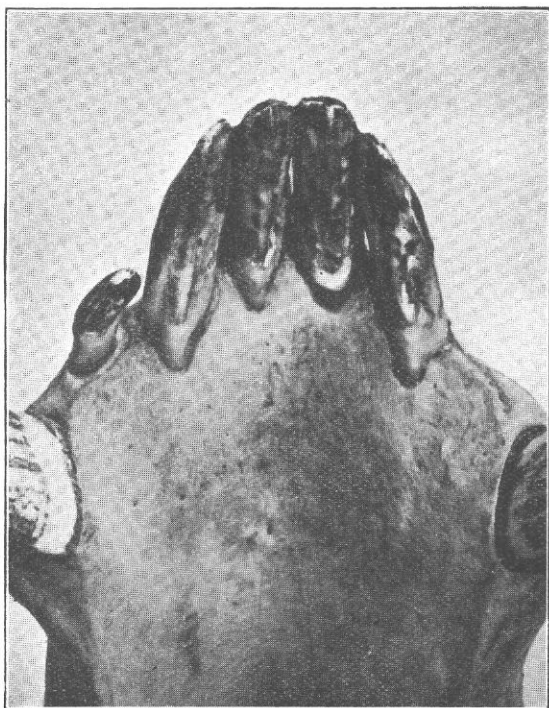


Fig. 40. — *H. meinertzhageni meinertzhageni* ♂ adulte. — Incisives inférieures. — Environ 9/10 grandeur naturelle.

Remarquer l'incurvation de la troisième incisive gauche.

de la dent, dont la pulpe s'oblitére, tandis que la racine présente des traces de résorption. L'inclinaison transversale de la couronne doit simultanément donner plus de prise aux causes d'avulsion, de telle sorte que la chute de cette troisième incisive inférieure est probablement fatale dès que son incurvation s'accroît. Sur la cause profonde de ce mécanisme évolutif, nous ne risquons même pas une hypothèse, mais l'on voit parfaitement ce à quoi il aboutit. Les troisièmes incisives inférieures sont manifestement, nous semble-t-il, en voie de disparition dans le genre *Hylochoerus* comme dans diverses autres formes de Suidés. Cette tendance à la disparition se présente, dans un même genre, celui des *Hylochoerus*, sous des formes très diverses, allant de la réduction coronale représentée sur la figure 39 (*ivorienensis* ♂) à l'incurvation prémonitoire d'une chute représentée sur la figure 40 (*meinertzhageni*). Les deux autres paires d'incisives sont fortes, munies de racines longues et grosses, et la couronne des secondes est un peu divisée sur le sujet dont nous traitons en ce moment (*ivorienensis* ♂) ; on remarque en effet, sur leur bord

externe, une sorte de petit denticule, déjà signalé sur la ♀ et dont la figure 39 fera saisir de nouveau la disposition. Suivant une tendance assez fréquente chez divers Suidés, ces couronnes sont, dans le cas en question, rectilignes, c'est-à-dire dans le prolongement de la racine, pour les premières incisives, et un peu inclinées vers l'axe de la mandibule, c'est-à-dire dans le sens mésial, pour les secondes. La division de l'apex radulaire des premières incisives, signalée pages 269-270 sur celles de la femelle, est ici à peine ébauchée.

De ces caractères, il en est qui rappellent, en plus accentué, ce que présentent les *Phacochærus*, tandis que d'autres semblent au contraire en régression par rapport à ceux-ci. D'abord, autant que nous puissions en juger, il nous paraît que l'ensemble de l'appareil incisif soit encore plus rétrograde chez les *Hylochoerus* que chez les *Phacochærus*. A la mâchoire supérieure, où, seules, les incisives centrales persistent dans l'un et l'autre genre, mais souvent avec une caducité précoce, elles nous paraissent manquer plus souvent encore chez ceux-là que chez ceux-ci. A la mâchoire inférieure, il est encore plus fréquent chez les *Hylochoerus* que chez les *Phacochærus* de voir disparaître la troisième incisive. Toutefois, ici encore, des séries très étendues de sujets variés permettraient seules d'arriver

dans ce sens à des conclusions. Nous n'étendrons pas ces comparaisons aux *Sus* et aux *Potamochoerus*, dont l'appareil incisif est à la fois très fort et très complexe, avec ses dents très inégales et à couronnes si curieusement divisées.

Revenant à la dentition de notre *ivoriensis* ♂ après cette longue digression, nous voyons que les canines supérieures sont du type normal du genre *Hylochoerus*, c'est-à-dire profondément marquées d'une rainure antérieure, interrompue par la surface de frottement de la canine inférieure, et de deux rainures

postérieures, l'une supérieure, l'autre inférieure. Elles mesurent l'une et l'autre 9 centimètres de long en dehors de l'alvéole (Voir p. 270), avec des circonférences maxima d'environ

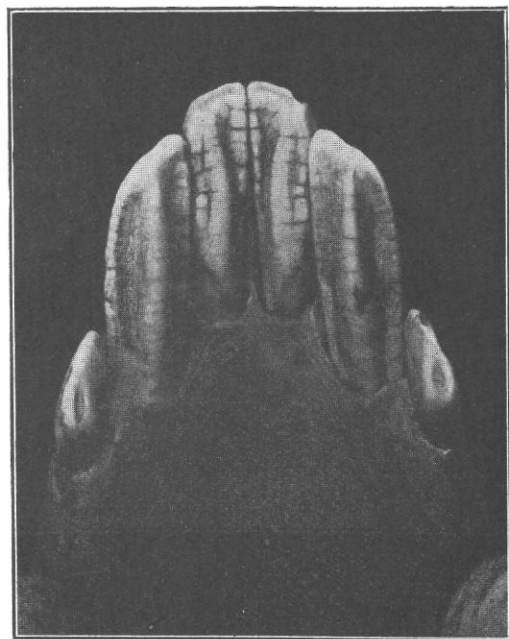


Fig. 42. — Sanglier commun d'Europe (*Sus scrofa* L.). — Incisives inférieures du sujet représenté sur la figure 41. — Un peu moins de $\times 1,5$.

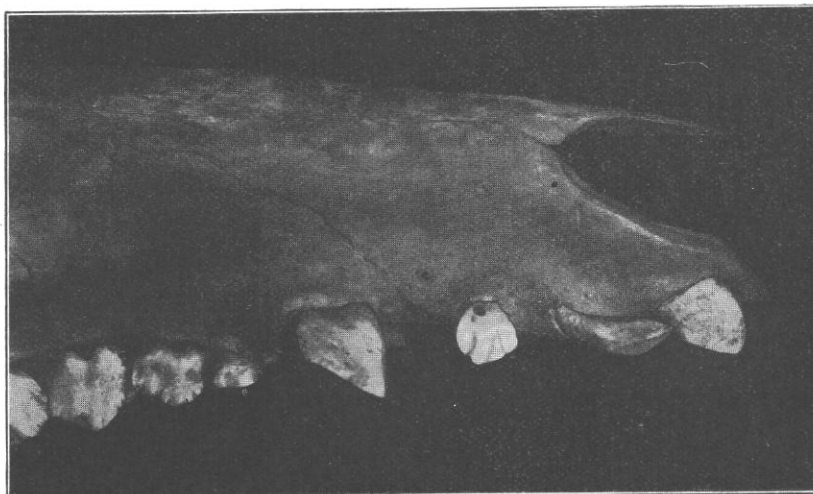


Fig. 41. — Sanglier commun d'Europe (*Sus scrofa* L.). — Dentition antérieure du maxillaire supérieur. — Environ 9/10 grandeur naturelle.

Remarquer la forme de la troisième incisive (qui, sur cette figure, paraît être la seconde).

8^{cm},5 et 9 centimètres. Les inférieures ont respectivement 6^{cm},5 et 7 centimètres, avec des circonférences de 5 centimètres environ. Bien que ce mâle soit un adulte déjà âgé, ses défenses sont donc très modérément développées si on les compare à celles du *meinshertzshageni*, où elles atteignent des dimensions presque aussi grandes que dans le genre *Phacochoerus*. Ici encore, les canines inférieures sont implantées de façon à déterminer une plage d'usure sur la partie antérieure des canines supérieures, et leur section est triangulaire.

Il y avait de chaque côté, en haut, trois prémolaires, dont deux seulement sont encore en place, la première des trois (P^2) étant disparue depuis longtemps (Pl. IV, E, F). A la mandibule, il y a de chaque côté une prémolaire, mais il en existait antérieurement une autre, à droite, dont la trace est encore visible (Pl. IV, G, H).

A droite et à gauche, il existe trois molaires supérieures, sur lesquelles nous allons revenir. A

gauche, la première molaire inférieure a disparu sans laisser aucune trace, et la seconde, très déformée, est de forme complètement aberrante, bien que l'on y retrouve les

parties typiques essentielles à cette dent (Pl. IV, fig. G, II). Elle présente une profonde dépression transversale médiane, avec projection vers l'avant de tout son lobe antérieur, qui porte deux denticules symétriques restés très nets, avec un émail fortement strié ou cannelé, et en arrière desquels se voit la trace d'un denticule médian, abrasé dans la profondeur, puis deux denticules moyens symétriques ; en arrière de ceux-ci, il existe un second denticule médian, puis deux denticules postérieurs. La dent ainsi modifiée a une longueur, — anormalement grande, d'après l'ensemble des caractères de la dentition, — de 3 centimètres, et sa largeur maxima est de 13 millimètres.

La symétrique (seconde molaire inférieure droite) mesure 25 millimètres sur 14. Elle offre exactement, mais de façon normale et très nette, les mêmes détails de composition ;

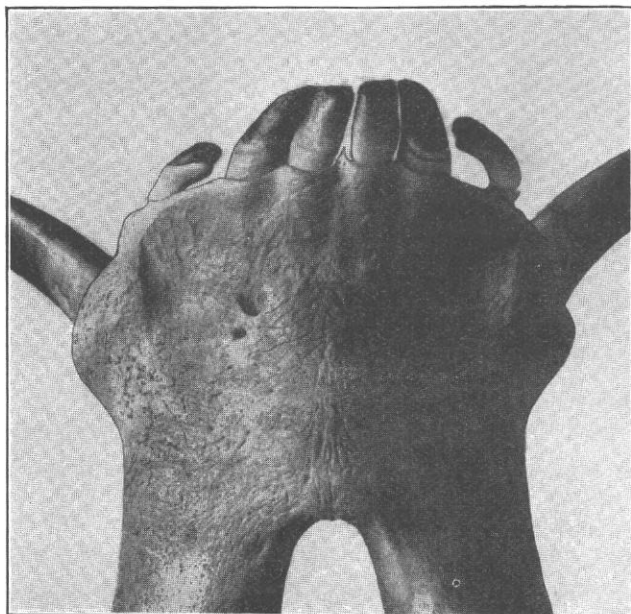


Fig. 43. — *Phacochærus*. — Incisives inférieures (face labiale).
— Environ $\frac{4}{5}$ grandeur naturelle.

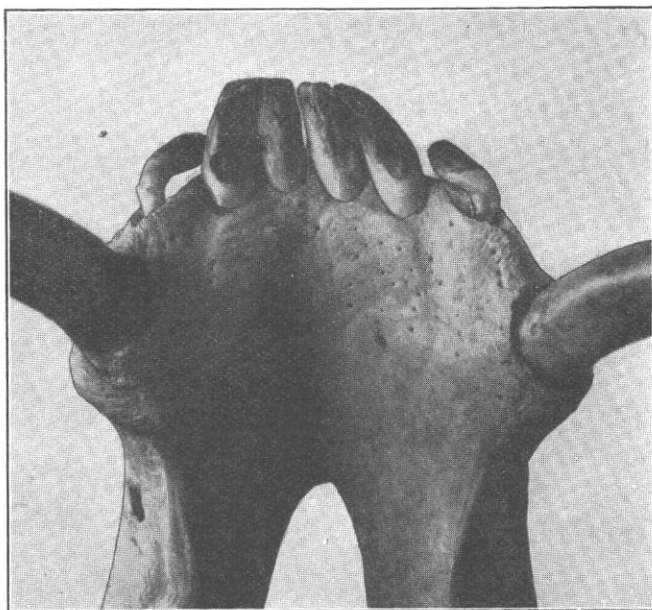


Fig. 44. — *Phacochærus*. — Incisives inférieures (face linguale).
— Environ $\frac{4}{5}$ grandeur naturelle.

toutefois, les deux denticules antérieurs y sont réunis au point de ne laisser entre eux qu'un petit espace central, elliptique, suivi, en arrière, d'une sorte de petit talon, et ces détails atténuent l'individualisation des deux denticules antérieurs de cette dent. En arrière du lobe antérieur ainsi formé, viennent un denticule médian, puis les deux denticules d'un lobe moyen, suivis eux-mêmes d'un second denticule médian, puis de deux denticules un peu réduits mais parfaitement nets, formant un troisième lobe. La complication de la seconde molaire, que nous signalions sur le sujet précédent (*ivoriensis* ♀) (p. 271), commence donc à s'affirmer autrement, semble-t-il, que comme une variation individuelle.

Ayant signalé ainsi l'anomalie partielle dont la mandibule de notre *ivoriensis* ♂ est le siège, nous en revenons à la description des autres dents du même sujet.

La première molaire supérieure gauche est intacte, avec des denticules nets, tandis que celle de droite est très usée ; ces dents mesurent 17 millimètres sur 12. Un très petit denticule médian se trouve en avant des deux denticules du lobe antérieur, après lesquels

vient un second denticule médian, suivi des deux denticules du lobe postérieur et d'un troisième denticule médian, terminal, élargi en trèfle.

Les secondes molaires supérieures mesurent 24 millimètres sur 15. Elles se composent d'un denticule médian antérieur, dédoublé complètement sur la dent droite et incomplètement sur la dent gauche, et présentant en outre un petit denticule annexe du côté lingual; ensuite viennent les deux denticules du lobe antérieur, suivis d'un petit denticule médian, arrondi, puis les deux denticules du lobe postérieur, et une sorte de troisième lobe formant talon, portant un grand denticule en trèfle du côté lingual et un petit denticule rond du côté labial.

La troisième molaire supérieure droite mesure 34 millimètres sur 18; elle porte les

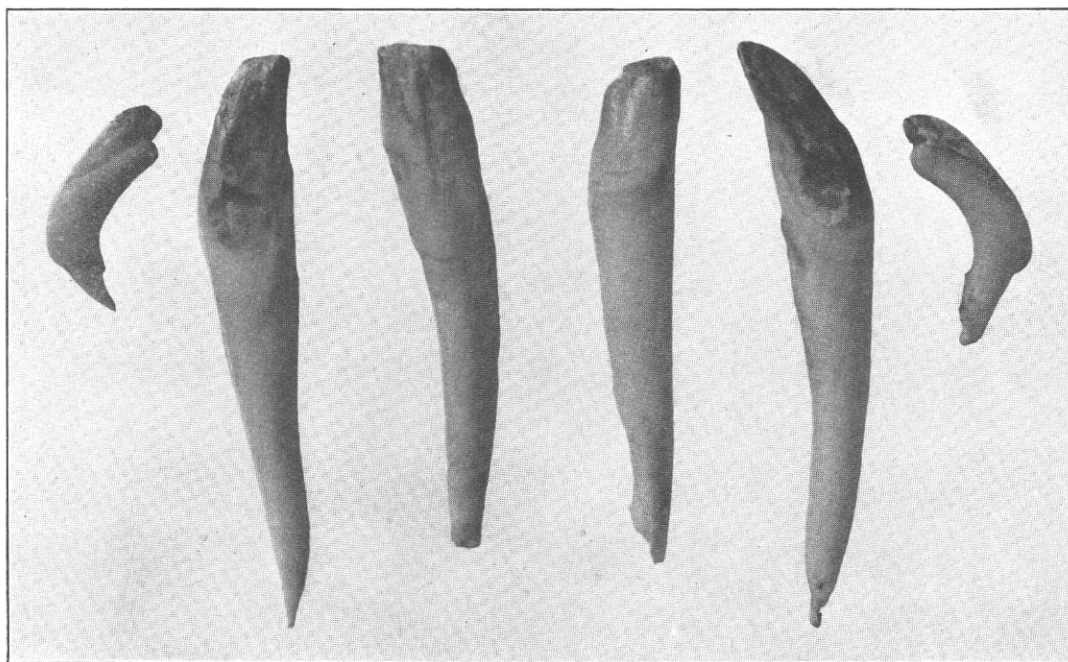


Fig. 45. — *Phacochærus*. — Série des incisives inférieures (faces linguales, sauf pour l'incisive centrale droite, qui est vue par la face labiale). — $\times 1,5$.

trois lobes mentionnés sur le sujet précédent, mais le troisième de ces lobes, très réduit se confond avec le talon, et son denticule externe paraît tendre à se diviser longitudinalement; cette tendance est toutefois rendue peu évidente par la faible dimension de ce denticule. Il existe ici un denticule médian antérieur, dédoublé suivant l'axe de la dent et paraissant ainsi élargi, un denticule médian moyen et un postérieur, et le talon porte lui-même un très petit denticule médian, terminal, ce qui porte à cinq le nombre des denticules médians, si l'on tient compte, dans ce dénombrement, du dédoublement du premier, et à quatre seulement si l'on préfère rentrer dans la formule générale. Le talon est court et étroit; ce fait donne à l'ensemble de la dent le caractère d'un triangle à sommet postérieur, qui peut évoquer, en quelque façon, la particularité sur laquelle THOMAS a fondé l'espèce *rimator*, et dont nous retrouverons un équivalent en comparant ces faits à ceux que présente le *meinherzhageni*.

La troisième molaire supérieure gauche présente les mêmes dimensions. Elle est anormalement usée en raison de l'anomalie de la seconde molaire inférieure gauche (Voir ci-dessus), qui a en quelque sorte décalé la dentition de la mandibule gauche et modifié les antagonismes. Cette M³ gauche présente encore trois lobes ; mais l'antérieur est très usé en avant et ne présente pas, ou ne présente plus, de denticule médian antérieur. Les deux denticules symétriques de ce lobe antérieur sont normaux et très usés. En arrière, le lobe postérieur, très peu net, est suivi d'un talon à peine marqué. Sur l'ensemble de ce troisième lobe et de son talon, on voit quatre petits denticules, dont l'un représente un dernier denticule médian, suivi d'un denticule postérieur interne et de deux très petits denticules latéraux externes, qui ne peuvent être assimilés avec certitude à des denticules normaux. Ici encore, l'aspect triangulaire de l'ensemble de la dent est assez net.

Les troisièmes molaires inférieures présentent les détails suivants.

Elles mesurent 40 millimètres sur 16. Celle de droite porte un lobe antérieur à deux denticules symétriques, sans denticule médian antérieur, puis un lobe moyen avec les deux denticules habituels, en avant desquels se trouve un denticule médian dédoublé ; les deux denticules de ce lobe moyen tendent d'ailleurs aussi à se dédoubler, et celui qui se trouve du côté labial l'est même presque complètement. Le lobe postérieur présente les deux denticules symétriques normaux, en avant et en arrière desquels se trouve un denticule médian. Il se termine par un talon arrondi portant un dernier denticule médian.

La troisième molaire inférieure gauche est anormale comme sa précédente, mais trahit l'essentiel des dispositions que nous venons de décrire sur sa symétrie. Son talon, large, très mal délimité, se termine de façon à peu près abrupte, nous voulons dire par là sans trace d'effilement ni même de véritable arrondissement.

De tous ces détails, il est possible de retrouver des équivalents assez rigoureux, non seulement sur d'autres *Hylochaerus*, comme le montreront les pages suivantes, mais dans les dentitions de divers Suidés. Nous avons sous les yeux, en rédigeant ce mémoire, plusieurs dentitions de *Sus* proprement dits (notamment des Sangliers d'Europe, d'Égypte, de l'Inde et de l'Annam), sur lesquels nous pouvons observer des détails équivalents, dont la différence principale avec ceux de nos *Hylochaerus meinhertzhageni ivoriensis* est d'être plus fortement accentués sur ceux-là, avec tendance à la formation de denticules plus nombreux. Dans l'appréciation du nombre et du degré d'individualisation des denticules, il faut tenir le plus grand compte de l'état d'usure de la dent. Lorsque celle-ci vient de percer, — dans le genre *Hylochaerus* surtout, — les denticules sont si peu nets qu'il peut être assez difficile de les dénombrer exactement. Avec le début de l'usure, ils deviennent au contraire très apparents et, s'ils sont dédoublés ou détriplés, on le voit alors facilement. Les progrès de l'usure donnent ensuite à ces denticules composés des formes de bissac ou de trèfle, et finalement les confondent tous, même d'un lobe à l'autre.

Les caractères dentaires des deux sujets pour lesquels nous proposons de reconnaître la nouvelle sous-espèce *ivoriensis* étant ainsi bien connus, nous allons les comparer à ceux que présentent les autres *Hylochaerus* ; peut-être pourra-t-on mieux juger ensuite, et surtout en se reportant aux figures, de la valeur taxonomique éventuelle de ces caractères.

*
* *

Ce sera d'abord sur l'espèce type *Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni* que porteront nos comparaisons.

Sur un vieux mâle de la forêt de Nandi (B. E. A.) appartenant à cette espèce et trouvé d'ailleurs dans l'un des habitats typiques de celle-ci, voici ce que nous observons (fig. 46-49).

Il existe une paire d'incisives supérieures, du type *Phacochærus*, et deux paires d'incisives inférieures ayant des couronnes longues et fortes, cannelées comme celles des *Sus* et des *Potamochærus*, et différant ainsi de celles de nos *ivoriensis*.

De chaque côté, il y a deux prémolaires supérieures appartenant certainement à une dentition définitive, et rappelant de très près celles de nos *ivoriensis*, et une prémolaire inférieure qui est dans le même cas (3 et 4, fig. 46-49).

Les premières molaires supérieures mesurent environ 18 millimètres sur 17. Elles sont beaucoup trop usées, — étant comme de règle sorties les premières et ce sujet étant très âgé, — pour que l'on y puisse retrouver un agencement de denticules.

Les M² mesurent à peu près 22 millimètres sur 20. A droite et à gauche, leurs dispositions sont les mêmes: un lobe antérieur est divisé en deux denticules réunis dans leur partie antérieure, et en avant desquels une partie très courte et très large, devenue confluyente par usure avec ces denticules antérieurs, mais dont l'individualité première est témoinnée par des replis latéraux de l'émail, représente un denticule médian antérieur. En arrière des denticules du lobe antérieur se trouve un denticule médian moyen; puis viennent les deux denticules du lobe postérieur, réunis comme les précédents, mais présentant chacun un îlot entouré d'émail (soit deux de ces îlots pour l'ensemble du lobe postérieur), ce qui témoigne que les progrès de l'usure tendent à confondre les denticules, comme ils le font plus tôt pour la première molaire. En tout cas, il n'y eut certainement jamais ici de complication par présence d'un troisième lobe comme sur nos *ivoriensis*.

Sur ce même sujet, la M³ droite est trop endommagée pour se prêter à une description. Sa symétrique gauche, par contre, est dans un état particulièrement favorable à la compréhension de sa structure (fig. 46); elle mesure 50 millimètres sur 22. Un denticule médian antérieur, court et élargi, formé de deux éléments (peut-être trois), s'étend en avant des deux denticules du lobe antérieur, après lesquels vient un second denticule médian, suivi des deux denticules du lobe moyen, suivis eux-mêmes d'un troisième denticule médian, allongé, probablement double à l'origine; après viennent les deux denticules du lobe postérieur, avec un petit denticule supplémentaire du côté latéral externe; entre eux se remarque un très petit denticule médian, et, en arrière de celui-ci, il existe un nouveau denticule médian, après lequel se développe le talon où l'on remarque enfin un denticule interne et un denticule externe, celui-ci suivi de deux très petits denticules; ce talon se termine de façon assez aiguë, en donnant à l'ensemble de la dent cet aspect triangulaire précédemment signalé, qui est toutefois ici assez obtus.

A la mâchoire inférieure du même sujet, nous observons ce qui suit (fig. 48-49):

Les premières molaires mesurent environ 18 millimètres sur 12, les secondes 25 × 16, les troisièmes 53 × 18. Les premières comportent un lobe antérieur, puis un petit denticule médian réuni aux deux denticules du lobe postérieur, presque fusionnés entre eux, et le tout se termine par un denticule médian postérieur. Les secondes se composent d'un lobe antérieur de type ordinaire, en avant duquel se trouve, sur la dent droite, une trace paraissant représenter un denticule médian antérieur très court et élargi ; le lobe postérieur

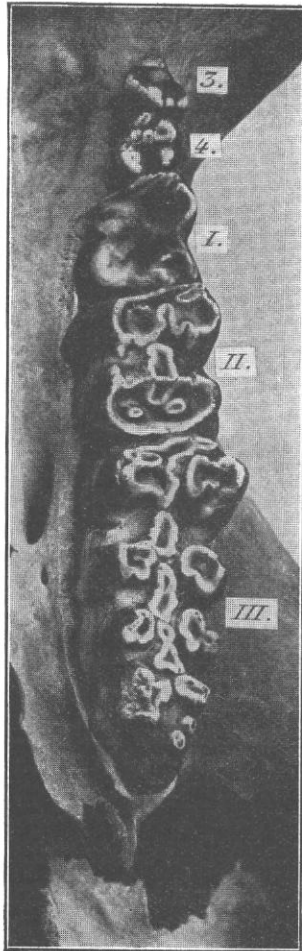


Fig. 46.



Fig. 47.

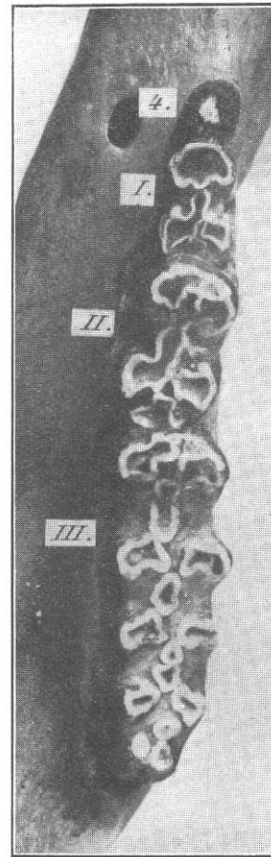


Fig. 48.

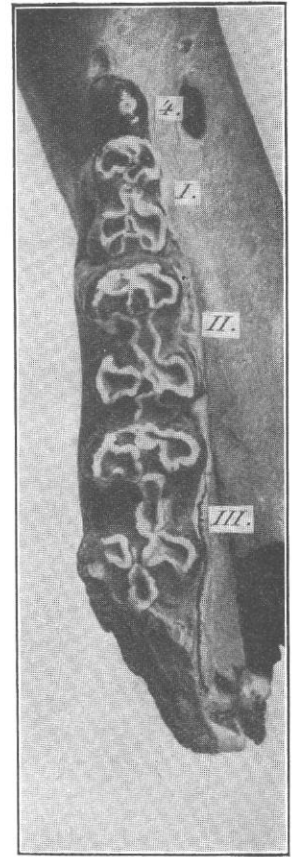


Fig. 49

Fig. 46-49. — Dentition d'un vieil *Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni*, ♂, de Nandi. — Environ 9/10 grandeur naturelle pour la dentition inférieure, et grandeur naturelle pour la dentition supérieure.

Fig. 46 : Série des prémolaires et molaires supérieures gauches. — Fig. 47 : Série des prémolaires et molaires supérieures droites. — Fig. 48 : Série des prémolaires et molaires inférieures gauches. — Fig. 49 : Série des prémolaires et molaires inférieures droites. — 3 et 4, prémolaires ; I-III, molaires.

de cette dent comprend un denticule interne, simple, et un denticule externe qui, aussi bien sur la dent droite que sur la gauche, émet un diverticule allant rejoindre les denticules du lobe antérieur et qui paraît représenter un denticule médian, allongé au point de s'être réuni aux denticules des lobes antérieur et moyen ; en arrière, vient un fort denticule médian, qui, sur la dent droite, se fusionne avec le denticule latéral du lobe postérieur. Le denticule médian postérieur de la seconde molaire inférieure évoque le souvenir de celui

qui est représenté sur la seconde molaire inférieure de l'*Hylochærus euilus* par HOPWOOD et qui est reproduit ci-dessous (fig. 73, p. 298).

Les troisièmes molaires inférieures (celle de gauche seule est entière) comportent un lobe antérieur, précédé d'un denticule médian et portant les deux denticules habituels, puis un second denticule médian très allongé, qui fut probablement double à l'origine, après lequel viennent un lobe moyen à deux denticules et un troisième denticule médian, simple, suivi des deux denticules du lobe postérieur, suivis eux-mêmes d'un quatrième denticule médian, dédoublé; on voit enfin une quatrième paire de denticules formant une sorte de quatrième lobe (nous aurons à revenir sur ce détail en traitant de l'*H. grabhami*); en arrière de ceux-ci, viennent encore trois denticules disposés en triangle et formant talon; celui-ci n'est ni très nettement arrondi, ni, encore moins, effilé en pointe.

Nous retiendrons surtout, sur ce sujet, la présence, en arrière des secondes molaires inférieures, d'un fort denticule médian, allongeant et compliquant la dent. Les figures ci-jointes mettront en évidence les détails ci-dessus exposés.

Un autre *H. m. meinherzhageni* ♂, un peu moins âgé et de la même localité, offre les faits suivants (fig. 50 à 53):

Les incisives sont à peu près identiques à celles du précédent.

La mâchoire supérieure porte de chaque côté deux prémolaires, dont la seconde (4, fig. 50-51), très usée, appartient à la dentition provisoire. Sa forme pourra être comparée à celle de sa remplaçante d'après les figures précédentes.

Des premières molaires supérieures, nous ne dirons rien en raison de leur banalité. Les secondes mesurent environ 26 millimètres sur 18. Elles se composent, de chaque côté, d'un denticule médian antérieur, court et large, de deux denticules antérieurs, puis d'un denticule moyen médian et de deux denticules postérieurs, suivis, sur la dent droite, d'un denticule médian postérieur, court et large comme l'antérieur; l'équivalent de ce denticule dut se trouver aussi sur la dent gauche, où l'usure paraît l'avoir confondu avec les deux denticules du lobe postérieur, eux-mêmes réunis par usure. Rien, ici, ne rappelle la tendance de nos *ivoriensis* à la formation d'un troisième lobe.

La troisième molaire supérieure n'est en parfait état qu'à droite, où elle mesure 45 millimètres sur 20. Elle comprend encore un lobe médian antérieur, court et large, puis les deux denticules du lobe antérieur, suivis, à gauche, d'un second denticule médian, absent ou peut-être déplacé à droite, puis des deux denticules du lobe moyen, tous deux assez réduits, et entre lesquels s'insinue, tant sur la dent droite que sur la gauche, l'un des éléments d'un lobe médian postérieur dédoublé. En arrière de l'ensemble ainsi formé, on voit un complexe de denticules où l'on peut reconnaître, avec quelque bonne volonté, les deux denticules d'un lobe postérieur, encore plus réduits que ceux du lobe moyen; celui de ces deux denticules qui est du côté labial est dédoublé, et il est assez distant de son symétrique pour qu'entre eux se trouve un denticule médian presque aussi important qu'ils le sont eux-mêmes. Enfin vient un talon portant trois denticules très distincts et terminant la dent par un rétrécissement arrondi. Nous verrons, en traitant des *Hylochærus* fossiles, que des dispositions denticulaires paraissant

voisines de celles-ci ont été décrites sur une troisième molaire inférieure droite, pour laquelle M. HORWOOD a créé l'espèce *grabhami*. Tous ces détails sont décidément d'une grande variabilité individuelle.

A la mâchoire inférieure du même sujet, dont les deux paires d'incisives sont encore à couronnes longues, fortes et cannelées, nous trouvons, de chaque côté, trois prémolaires, toutes trois définitives. Les premières molaires, mesurant 18 millimètres sur 12, sont

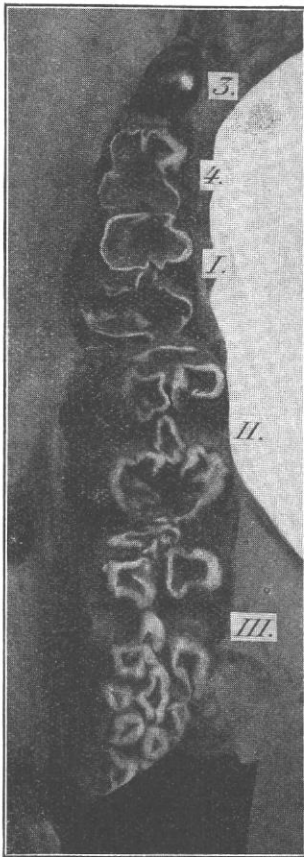


Fig. 50.

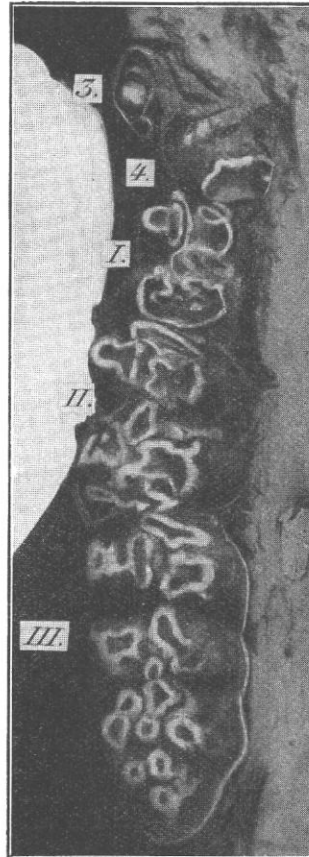


Fig. 51.

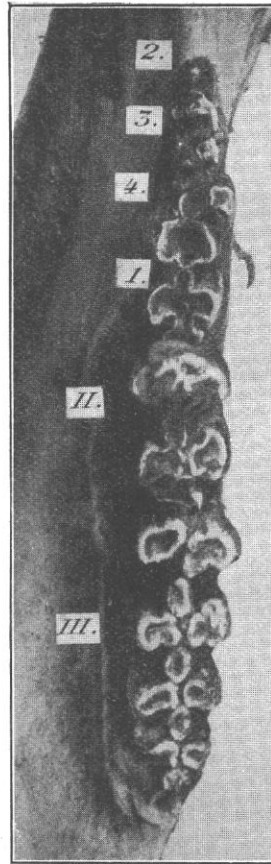


Fig. 52.

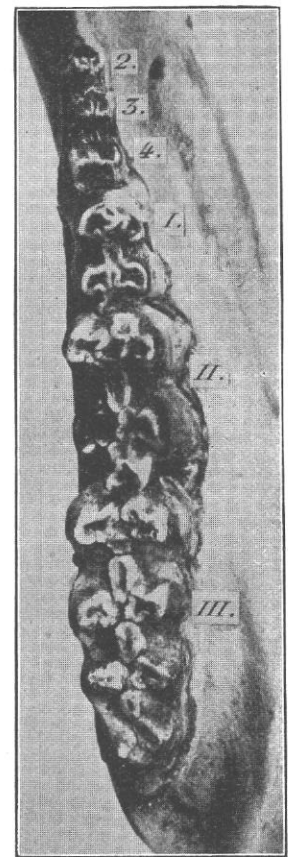


Fig. 53.

Fig. 50-53. — *Hylochaerus meinertzhageni meinertzhageni*, ♂, de Nandi.

Fig. 50 : Série des prémolaires et des molaires supérieures gauches. Environ grandeur naturelle. — Fig. 51 : Série des prémolaires et des molaires supérieures droites. Environ grandeur naturelle. — Fig. 52 : Série des prémolaires et des molaires inférieures gauches. Environ 9/10 grandeur naturelle. — Fig. 53 : Série des prémolaires et des molaires inférieures droites. Environ 9/10 grandeur naturelle. — 2, 3, 4, prémolaires ; I, II, III, molaires.

composées des deux lobes typiques, et les denticules de chacun sont réunis entre eux par usure ; pour ceux de la dent gauche, la réunion, plus complète, s'est étendue à un denticule médian moyen et à un denticule médian postérieur, ce qui donne ici au lobe postérieur une apparence de trèfle à quatre feuilles. Les secondes molaires mesurent 27 millimètres sur 15. Elles présentent, en outre des denticules d'ordre banal, un fort denticule médian postérieur, qui, de même que sur le sujet précédent, reste loin d'atteindre l'importance de ce que nous décrivions en cette région chez les *H. m. ivoriensis*. Les troisièmes molaires inférieures mesurent 47 millimètres sur 17 ; elles sont symétriques en leurs détails. Les

trois lobes y sont distincts, les denticules médians aussi, et, en arrière de celui qui suit le lobe postérieur, on voit deux denticules symétriques, évoquant, comme dans l'un des cas ci-dessus décrits (fig. 48), l'idée d'un quatrième lobe; en arrière de celui-ci le talon, terminé en pointe sans être vraiment effilé, porte deux petits denticules alignés longitudinalement, que l'on comparera non sans intérêt à ceux qu'a représentés THOMAS sur la troisième molaire inférieure de son *rimator* (Voir ci-dessus, p. 241, fig. 17).

Un troisième sujet, mâle adulte, de la même espèce (fig. 54-57), porte deux incisives supérieures et cinq inférieures, la troisième de droite ayant disparu au maxillaire inférieur. Ces incisives inférieures sont reproduites sur la figure 40; c'est à leur sujet que nous mentionnions ci-dessus (p. 273) la forme en crochet des incisives latérales. Ce sujet présente, de chaque côté de la mâchoire supérieure, deux prémolaires dont la dernière, qui est manifestement un reste de la dentition temporaire, non loin de tomber, est une P⁴. En faisant jadis l'étude de la dentition de ce sujet, l'un de nous y a vainement cherché dans la profondeur du maxillaire, au-dessus de cette P⁴, sa dent de remplacement. Celle-ci n'apparaît-elle, même à l'état de germe, que très tardivement? Les signes de caducité de la dernière prémolaire provisoire précèdent-ils sa chute d'assez longtemps pour permettre un développement aussi tardif de la dent de remplacement? D'après toutes les données odontologiques, c'est bien improbable. Enfin cette dernière dent, en conformité totale ou partielle avec la supposition émise et généralisée par THOMAS (Voir ci-dessus, p. 220), ne se développerait-elle pas, ou ne se développerait-elle que dans certains sujets?

Nous n'avons pas en mains, malgré la richesse relative des matériaux que nous avons étudiés, de quoi vider ces questions. Nous ferons toutefois cette constatation. Sur le sujet dont il s'agit, si, au moment paraissant assez prochain de la chute de la quatrième prémolaire provisoire, une dent de remplacement n'avait pas fait éruption, il en eût résulté la présence d'un diastème dans la dentition de cet animal, trop âgé, croyons-nous, pour que l'espace dès lors resté libre entre l'avant-dernière prémolaire et la première molaire se fût comblé par la suite. Or nous n'avons jamais observé, sur aucun *Hylochærus*, un tel diastème, et nous ne connaissons pas de cas où il en ait été signalé. Nous en avons vu, comme celui de notre *ivoriensis* ♀, où des restes fort réduits de la quatrième prémolaire sont coincés entre la dernière des prémolaires définitives et la première molaire; rien ne nous indique qu'il y eût là un recul progressif d'une troisième prémolaire définitive poussant contre la première molaire les restes de la troisième prémolaire provisoire; rien non plus, d'ailleurs, ne s'oppose absolument à l'hypothèse que, malgré l'état adulte du sujet, la troisième prémolaire puisse tendre à se rapprocher de la première molaire, en comprimant et contribuant même à user la quatrième prémolaire temporaire. Loin de s'éclaircir, la question ainsi abordée irait plutôt, il nous semble, en se compliquant, les caractères de la dernière dent de la série des prémolaires définitives étant inconstants et ne permettant de la considérer ni comme étant certainement et toujours une troisième prémolaire, ni, au contraire, une quatrième. Nous reviendrons sur cette question.

Des premières molaires supérieures de ce troisième *meinherzhageni* nous ne dirons

rien pour ne pas répéter ce que nous disions des autres sujets. Les secondes mesurent 26 millimètres sur 19 ; elles présentent un denticule médian antérieur, suivi des deux denticules du lobe antérieur, puis viennent un denticule médian moyen, les deux denticules du lobe postérieur, et enfin un denticule médian postérieur, élargi latéralement en arrière de façon à dessiner un trèfle rappelant assez étroitement, mais en un peu moins accentué, cette esquisse d'un troisième lobe que nous signalions ci-dessus pour l'*ivoriensis*. Un détail accentue cette ressemblance : c'est la présence, du côté labial de la

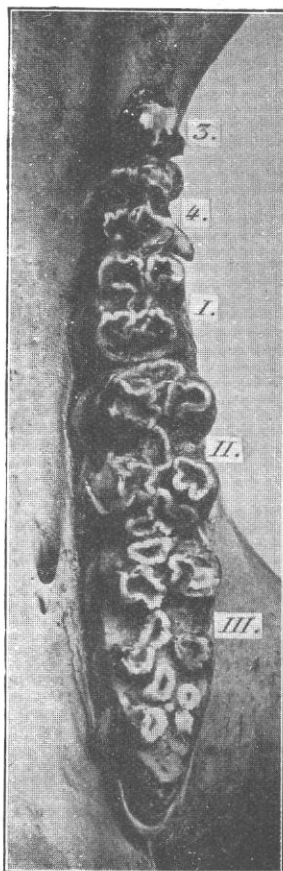


Fig. 54.

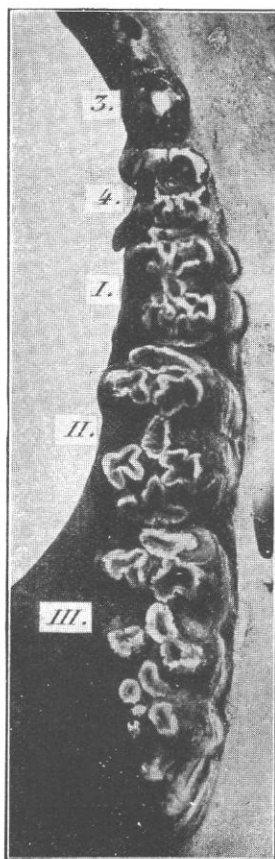


Fig. 55.



Fig. 56.

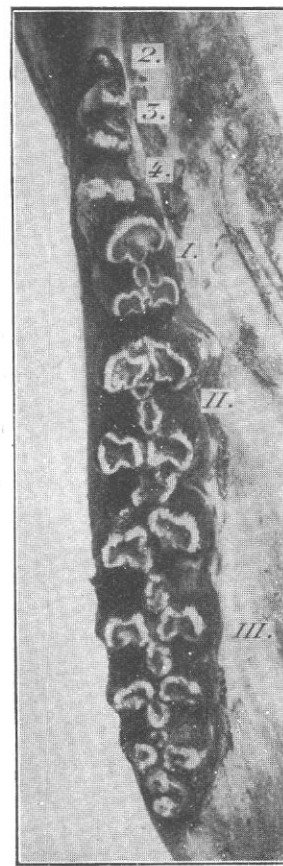


Fig. 57.

Fig. 54-57. — *Hylochaerus meinhertzhageni meinhertzhageni*, ♂, de Nandi. Environ 9/10 grandeur naturelle.

Fig. 54 : Série des prémolaires et des molaires supérieures gauches. — Fig. 55 : Série des prémolaires et des molaires supérieures droites. — Fig. 56 : Série des prémolaires et des molaires inférieures gauches. — Fig. 57 : Série des prémolaires et des molaires inférieures droites.

partie postérieure de ce trèfle, d'un petit denticule, ici en voie de fusion avec la branche transversale du trèfle, tandis qu'il reste indépendant sur nos *ivoriensis*.

Les troisièmes molaires supérieures mesurent 42 millimètres sur 18. Elles portent un denticule médian antérieur, assez étroit, puis les deux denticules du lobe antérieur, un second denticule médian, les deux denticules du lobe moyen, dont l'interne tend, sur la dent droite et sur la dent gauche, à se fusionner avec ce second denticule médian, puis un troisième denticule médian, s'insinuant entre les deux précédents et les repoussant latéralement ; nous aurons à rappeler ce dernier détail en traitant de l' *H. grabhami*. Ce troisième denti-

cule médian est suivi de deux denticules latéraux disposés comme le seraient ceux d'un troisième lobe, mais dont l'interne est placé très en arrière de l'externe, qui est suivi d'une ébauche de denticule; ce sont là les éléments d'un lobe postérieur irrégulier, après lequel vient un talon court, étroit, terminé en pointe mousse, et tout cela peut rappeler d'assez près l'*Hylochærus rimator* (Voir fig. 17, p. 241).

Du côté droit de la mandibule (fig. 57), il existe trois prémolaires, que nous considérons comme définitives, et qui ont disparu toutes trois du côté gauche. Nous ne dirons rien des premières molaires inférieures. Les secondes, qui mesurent 26 millimètres sur 17, sont du même type que celles des sujets précédents; nous nous bornerons à répéter à leur égard qu'elles présentent un denticule médian postérieur pouvant rappeler celui des secondes molaires inférieures de nos *ivorienensis*, mais qui reste loin d'en atteindre le degré de différenciation. Les troisièmes molaires inférieures mesurent 45 millimètres sur 17 et présentent les trois lobes habituels, ayant chacun leurs deux denticules, et séparés par des denticules médians, dont celui qui suit le lobe antérieur, du côté gauche, est nettement formé de deux éléments alignés en long; en arrière des deux denticules du lobe postérieur, se trouve un troisième denticule médian, suivi d'un talon court et arrondi portant deux denticules, l'un du côté labial, l'autre du côté lingual, celui-là beaucoup plus fort que celui-ci.

Nous voyons donc s'affirmer de plus en plus, dans des sujets de même provenance, appartenant certainement à une même espèce, des variations dentaires de l'ordre de celles qui servent parfois à tracer des coupures spécifiques.

Sur un autre sujet de la même région, mâle adulte (fig. 58-59), mais sensiblement plus jeune que le précédent, puisque ses dernières molaires ne sont pas encore complètement sorties, la dentition se compose, à la mâchoire supérieure, des éléments suivants: une paire d'incisives, les canines, deux paires de prémolaires définitives, une de prémolaires provisoires et trois paires de molaires. La dentition inférieure est incomplète par suite d'un bris des deux branches de la mandibule. Il est à noter que la dernière prémolaire supérieure, qui, d'après ses caractères, nous semble appartenir encore de chaque côté, comme nous venons de l'écrire, à la dentition provisoire, reste très loin de présenter des signes de caducité; elle est même encore peu entamée par l'usure,

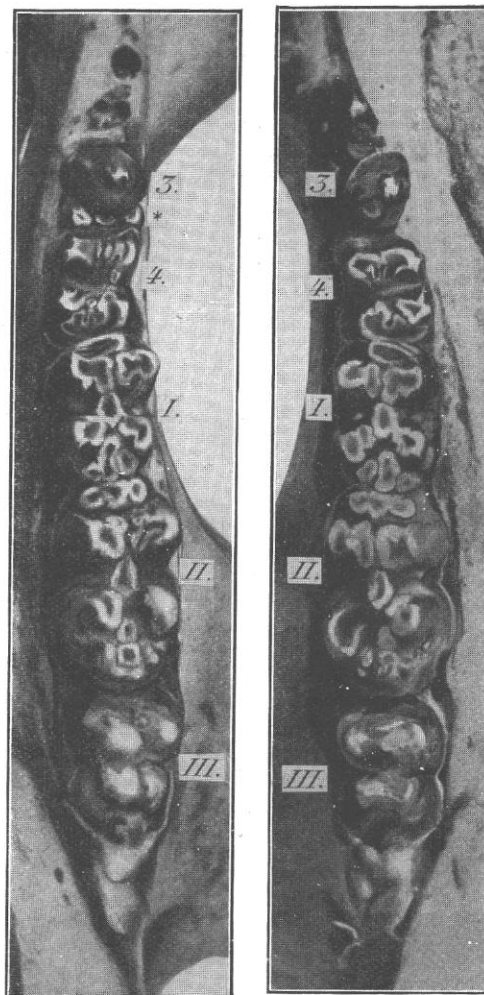


Fig. 58 et 59. — *Hylochærus meinhertzhageni* meinhertzhageni, ♂, adulte-jeune, de Nandi. — Environ grandeur naturelle.

Fig. 58 : Série des prémolaires et des molaires supérieures gauches. — Fig. 59 : Série des prémolaires et des molaires supérieures droites.

et, en avant d'elle, du côté gauche, se trouvent des restes d'une dent provisoire, probablement une P^3 , réduite à un infime « chicot », sur lequel se distinguent seulement deux denticules, l'un interne, l'autre externe ; ce reste est signalé par un astérisque sur la figure 58. Les premières molaires mesurent ici 20 millimètres sur 13 ; elles présentent les mêmes

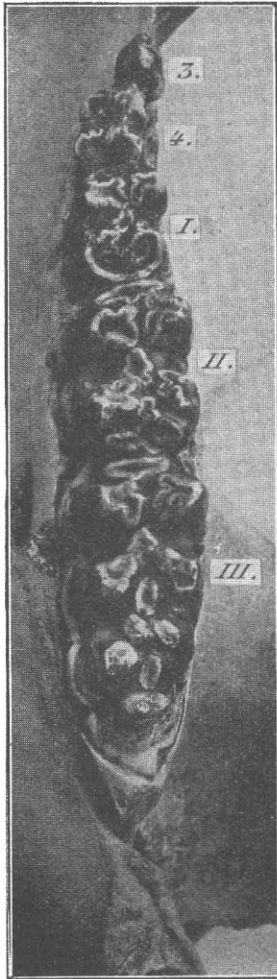


Fig. 60.

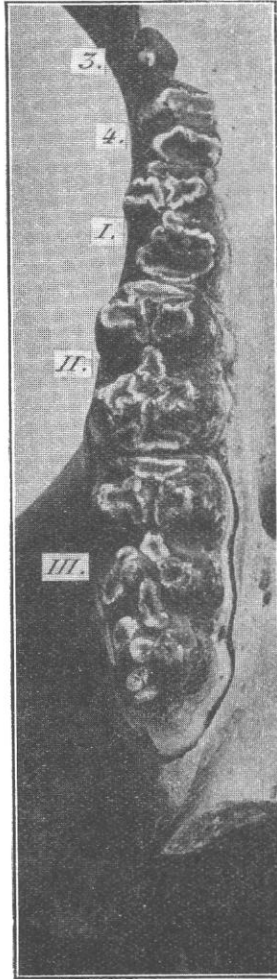


Fig. 61.

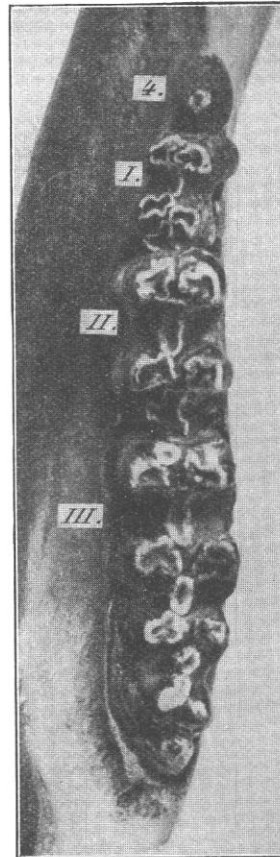


Fig. 62.

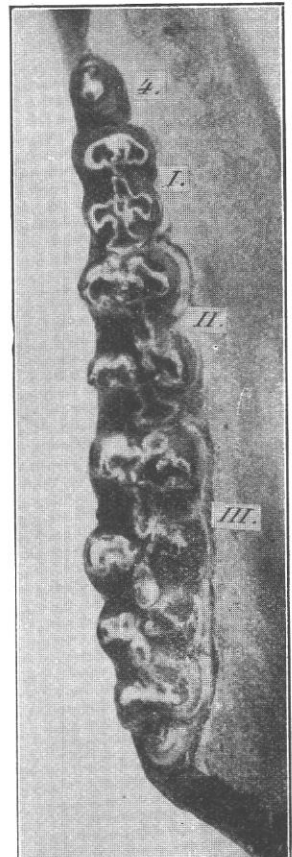


Fig. 63.

Fig. 60-63. — *Hylochaerus meinertzhageni meinertzhageni*, ♀, de Nandi. — Environ 9/10 grandeur naturelle.

Fig. 60 : Série des prémolaires et des molaires supérieures gauches. — Fig. 61 : Série des prémolaires et des molaires supérieures droites. — Fig. 62 : Série des prémolaires et des molaires inférieures gauches. — Fig. 63 : Série des prémolaires et des molaires inférieures droites.

éléments constitutifs essentiels que sur les sujets précédents, c'est-à-dire, en outre des deux paires de denticules appartenant aux deux lobes normaux, un denticule médian antérieur (en avant du lobe antérieur) large et court, un denticule médian moyen et un denticule médian postérieur, allongé et flanqué de chaque côté d'un petit denticule arrondi. Les secondes molaires supérieures mesurent 27 millimètres sur 16 ; elles portent encore un denticule médian antérieur, court et large, composé très distinctement de trois petits éléments arrondis, alignés dans le sens transversal, suivi des deux denticules du lobe antérieur, de formes irrégulières, puis d'un second denticule médian, suivi

lui-même des deux denticules du lobe postérieur, très écartés l'un de l'autre et entre lesquels s'insinue un petit denticule médian, ce à propos de quoi nous renverrons aux descriptions précédentes et à celles des formes fossiles ; en arrière se trouve finalement un groupe de petits denticules formant une sorte de talon et rappelant encore un peu ce que nous décrivions sur les secondes molaires de nos *ivoriensis*, mais toujours avec beaucoup moins de différenciation et de netteté. Nous ne dirons rien des troisièmes molaires de ce sujet, puisqu'elles ne sont pas encore complètement sorties du maxillaire.

Sur un cinquième sujet de l'espèce typique, qui est une femelle assez âgée (fig. 60-63), il existe, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une incisive, une canine, deux prémolaires, dont la dernière, très usée, appartient encore à la dentition temporaire, puis trois molaires. Ici, l'évolution de la quatrième prémolaire était donc particulièrement lente, puisque le sujet est vieux. La première molaire est du type normal. La seconde, qui mesure 25 millimètres sur 17, comprend d'abord un denticule médian antérieur, court et large, un lobe antérieur à deux denticules, un second denticule médian, un lobe postérieur à deux denticules, puis un ensemble comparable à celui des pièces précédentes, c'est-à-dire comportant un denticule médian, très avancé ici entre les deux denticules du lobe postérieur, et deux derniers denticules, qui sont, sur cette pièce, plutôt en arrière du médian que sur ses côtés. Les troisièmes molaires supérieures mesurent 45 millimètres sur 20. Leur structure est foncièrement identique à celle des pièces

précédentes en ce qui concerne les parties antérieure et moyenne ; un troisième lobe se compose ici de trois denticules, assez petits, s'alignant à peu près transversalement ; ils ne sont suivis que d'un talon très court et bien arrondi, ne portant qu'un denticule net.

La dentition inférieure du même sujet comprend deux paires d'incisives, à couronnes assez longues, cannelées, nettement usées à leur apex, les canines, une seule paire de prémolaires et les trois paires de molaires normales. Les secondes molaires mesurent 25 millimètres sur 17 ; leur denticule médian terminal tend à s'allonger, mais ne s'élargit et ne se

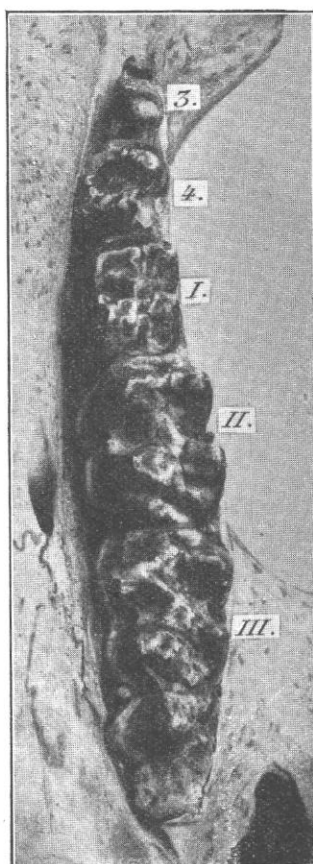


Fig. 64.

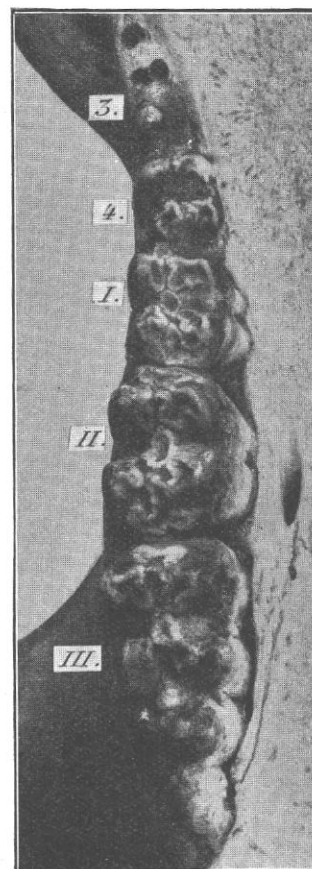


Fig. 65.

Fig. 64 et 65. — *Hylochaerus meinhertzhageni meinhertzhageni*, ♂ adulte-jeune, de Nandi. — Environ grandeur naturelle.

Fig. 64 : Série des prémolaires et des molaires supérieures gauches. — Fig. 65 : Série des prémolaires et des molaires supérieures droites.

complique pas autant que sur nos *ivoriensis*. Les troisièmes molaires inférieures mesurent 50 millimètres sur 18; en arrière d'un quatrième denticule médian suivant le troisième lobe, il se trouve ici un talon portant trois denticules peu distincts, en arrière duquel s'étend un petit talon accessoire, effilant un peu la partie postérieure de la dent et accroissant ses dimensions ; nous n'y voyons pas de denticules.

Un sixième sujet de la même espèce, mâle adulte-jeune (fig. 64 et 65), ne nous apporte rien de plus que les précédents. Nous y voyons la partie postérieure des secondes molaires, surtout à la mâchoire inférieure, rester un peu moins développée que sur nos *ivoriensis*. Les troisièmes molaires supérieures mesurent 43 millimètres sur 20 ; elles sont de forme triangulaire assez nette, surtout à droite, où le talon forme un sommet de triangle assez aigu, — comme sur le *rimator*, — tandis qu'il est arrondi et presque même terminé carrément à gauche. La coïncidence de ces deux formes, sur un même sujet, n'est pas faite pour consolider la valeur taxonomique du caractère dont il s'agit.

*
* *

Après ces comparaisons entre l'*H. m. meinhertzhageni* et l'*H. m. ivoriensis*, nous pouvons en tenter une, forcément très limitée, avec l'*H. gigliolii*.

D'après la figure 5 de BALDUCCI (fig. 26 ci-dessus), nous voyons que la seconde molaire supérieure présente un lobe antérieur à deux denticules, fusionnés sur son sujet, et un lobe postérieur à peu près de même forme, mais réuni par son denticule droit à un denticule médian intermédiaire aux deux lobes ; cette dent, d'après la figure « in grandezza uguale al vero » donnée par l'auteur italien, mesure environ 24 millimètres de long et 19 de large. De même, nous voyons que la troisième molaire supérieure, longue d'environ 41 millimètres et large de 20, présente un denticule médian antérieur, très court et très large, flanqué de chaque côté d'un petit denticule, puis deux denticules bien distincts, symétriques, caractérisant un lobe antérieur, suivis d'un second denticule médian, puis de deux denticules formant un lobe moyen, suivi lui-même d'un troisième denticule médian ; en arrière de celui-ci, vient une série transversale de trois denticules, où l'on peut voir deux denticules latéraux (un droit et un gauche), caractéristiques d'un lobe postérieur, et séparés l'un de l'autre par un denticule médian presque aussi développé qu'eux-mêmes ; puis vient un talon, court et parfaitement arrondi, semble-t-il, et portant deux petits denticules. C'est à peu près la disposition du *meinhertzhageni* de notre figure 60.

Sur ce même sujet, la seconde molaire inférieure mesure environ 26 millimètres de long et 17 de large. Elle présente un lobe antérieur à deux denticules fusionnés et un lobe postérieur dont le denticule interne reste indépendant, tandis que l'externe se fusionne, par l'intermédiaire d'un denticule médian allongé, avec le denticule interne du lobe antérieur ; en arrière, et autant que nous puissions en juger, car la figure y est peu nette, la dent se terminerait par un lobe médian postérieur, relativement long, et s'élargissant de façon à former une sorte de trèfle, sur lequel la figure 26 (i) renseignera le lecteur, et qui peut évoquer le souvenir de ce que nous écrivions page 277 à propos de

l'ivoriensis. La troisième molaire inférieure mesure ici environ 47 millimètres de long sur 20 de large. Elle est composée d'un lobe antérieur à deux denticules, dont celui du côté droit se prolonge antérieurement, vers la ligne médiane, en un diverticule qui représente probablement un denticule médian antérieur, fusionné avec le denticule droit du lobe antérieur; ensuite viennent deux denticules médians alignés longitudinalement, puis un lobe moyen à deux denticules, suivi de deux denticules médians alignés comme les précédents, et dont le plus reculé est flanqué à droite et à gauche des denticules du lobe postérieur, entre lesquels il s'est intercalé, comme nous reverrons le fait se produire sur l' *H. grabhami*; le denticule droit de ce lobe postérieur se fusionne avec le denticule médian adjacent; enfin vient un dernier denticule médian, suivi d'un talon bien arrondi sur lequel se voient trois petits denticules.

De tous ces détails, aucun ne saurait être considéré comme caractérisant une espèce ni même une sous-espèce. Si, comme le fait remarquer BALDUCCI au sujet des troisièmes molaires, les formes ne sont pas celles de l'espèce type, elles n'en rentrent pas moins dans le cadre des variations que subit celle-ci dans son organisation dentaire et que nous retrouvons sur nos *ivoriensis*, aussi bien même que sur des formes fossiles. Nous renvoyons à ce que nous écrivions ci-dessus, — et au Mémoire de BALDUCCI, — pour l'appréciation des caractères craniens différentiels entre l'*H. giglioli* et les autres *Hylochærus*.

*
* * *

Si maintenant nous faisons porter nos comparaisons sur l'*H. m. rimator*, que son aire géographique rapproche de l'*ivoriensis*, nous voyons d'abord que la structure fondamentale des molaires y reste la même, avec quelques différences de détail; le nombre des denticules principaux est identique dans les deux cas, mais, en comptant les denticules accessoires de l'*ivoriensis*, on arrive pour lui à un total bien différent de celui qu'indiquent pour le *rimator* les figures de THOMAS. Ces figures comportent seize denticules en haut et en bas sur les troisièmes molaires du *rimator*. Comme deux denticules médians s'alignent l'un après l'autre sur le talon de ces dernières, en haut, et trois en bas (Voir fig. 17), il en résulte, pour cette partie de la dent, un aspect allongé, relativement effilé même, qui a contribué pour beaucoup à faire distinguer l'espèce *rimator*. Cet aspect ne serait-il pas fortuit? Seule, une série de pièces permettrait de répondre à cette question. Notons seulement que la forme du talon se montre passablement variable dans un groupe homogène de sujets, comme celui qu'ont étudié ROTHSCHILD et NEUVILLE et dont nous décrivions quelques détails dans les pages précédentes. En tout cas, l'allongement des troisièmes molaires résulte, pour les formes décrites comme *rimator*, d'après les figures du fondateur de cette espèce, d'un simple espacement des derniers denticules.

Sur notre *ivoriensis* ♀, nous comptons à M³ droite neuf denticules nets et un talon allongé, sans denticules, présentant un aspect un peu aigu, ou tout au moins non arrondi. La M³ gauche est dans le même cas. La M₃ droite compte encore neuf denticules

un peu différemment disposés (Voir p. 272), dont le dernier est un peu indécis, et un talon où l'on peut en deviner encore trois ou quatre autres sous le ciment qui recouvre toute cette région. La M_3 gauche compte le même nombre de denticules et donne lieu aux mêmes remarques ; nous avons déjà noté, pour ces molaires inférieures droite et gauche de notre *ivoriensis* ♀ (p. 272), un dédoublement du denticule médian intermédiaire au premier et au second lobe, qui pourrait en faire compter deux là où nous n'en comptons qu'un.

Étant ici dans la voie des comparaisons, nous ajouterons que nous avons pu voir, chez des *Sus*, un tel dédoublement aboutir à la présence de deux denticules médians bien individualisés, à la fois au lobe antérieur et au lobe moyen.

Les talons n'atteignent pas, sur cet *ivoriensis* ♀, et ni à droite ni à gauche, ni en haut ni en bas, une forme aiguë, et ils restent largement recouverts de ciment, ce qui contribue à en adoucir les angles.

Sur notre *ivoriensis* ♂, la troisième molaire supérieure droite présente encore neuf denticules nets, et son talon en porte un rudimentaire. Ce talon, nettement moins long que sur le sujet précédent (♀), ne présente ni arrondissement ni effilement ; nous ne pouvons mieux faire, pour caractériser sa forme, que de renvoyer à la figure F de la planche IV, qui ne pourrait, d'après les bases indiquées par THOMAS, s'identifier ni au *meinhertzhageni*, ni au *rimator*, et leur resterait intermédiaire.

La M^3 gauche du même sujet (♂) étant anormale, comme nous l'avons déjà mentionné (p. 278), nous n'entrerons à son sujet dans aucune comparaison.

La M_3 droite porte dix denticules bien formés, y compris celui du talon, qui est plutôt arrondi qu'aigu ; ici encore, le ciment entoure trop largement le dernier denticule médian, rudimentaire, pour que l'on puisse parler d'effilement.

Sur la M_3 gauche, bien qu'elle soit anormale (Voir ci-dessus, p. 278), nous comptons encore, non sans difficulté, les neuf denticules typiques, et rien n'y rappelle un effilement permettant de songer au *rimator*.

En définitive, dans les caractères dentaires de cette dernière espèce, que nous venons de revoir ainsi en insistant sur leur valeur comparative et sur lesquels les figures jointes à ce travail achèveront de renseigner, rien ne nous écarte de l'*H. meinhertzhageni*, tel que nous le jugeons d'après les données bibliographiques et les spécimens jadis décrits par l'un de nous. Sur ceux-ci, nous avons relevé des variations reproduisant les aspects offerts par nos *ivoriensis* ; sans aller jusqu'à pouvoir s'identifier absolument avec celui qui fut considéré comme caractéristique du *rimator*, elles forment cependant des transitions peu discutables avec ce dernier. A cet égard comme aux autres, on ne peut que souhaiter la réunion d'une importante collection de sujets des deux sexes, à divers âges et de différentes provenances. Pour les structures dentaires comme pour les variations du pelage, seul l'examen d'une telle collection lèverait probablement les doutes. Les comparaisons auxquelles nous nous sommes livrés quant à la dentition prouvent toutefois que les variations individuelles jouent à son sujet un rôle important, et qui l'est peut-être autant que celui des mêmes variations dans le pelage.

En ce qui concerne la question de la quatrième prémolaire, déjà plusieurs fois abordée ci-dessus (Voir p. 220, 238, 250 et 283), et à laquelle nous avons préféré réserver cette place spéciale en ce qui concerne nos *H. m. ivoriensis*, nous constatons pour eux ce qui suit.

Sur le crâne ♀, il subsiste des deux côtés, à la mâchoire supérieure, un reste très fruste de la quatrième prémolaire provisoire (Pl. IV, fig. A et B), avec deux racines, l'une interne, l'autre externe, dont la première seule tient encore du côté droit, où la seconde est résorbée. Ces restes, qui étaient appelés à disparaître promptement, se trouvent coincés entre la première molaire et une grosse prémolaire qui, d'après les conclusions ci-dessus exposées de THOMAS, serait une P³ et non une P⁴. Cette dernière dent porte un denticule principal du côté externe et cinq denticules secondaires formant, autour de ce principal, des côtés interne et postérieur, une garniture en forme de croissant. Il y eut ici, primitivement, trois prémolaires définitives, dont l'antérieure a disparu du côté droit en laissant des traces alvéolaires en voie d'oblitération, et dont les deux antérieures sont tombées du côté gauche, la première assez anciennement pour n'avoir laissé aucune trace, et la seconde, perdue plus récemment, ne dut l'être que par accident, car les deux alvéoles de ses racines sont parfaitement distincts. D'après ce qui en reste, et comme le montreront les figures ci-jointes, la dernière prémolaire seule est ici molarisée, et sa précédente est déjà fort réduite par rapport à elle.

A la mâchoire inférieure de ce même crâne (♀), en avant de la série des molaires, il se trouve des deux côtés une prémolaire définitive. Cette dent, très forte, allongée, est implantée par deux fortes racines et porte en avant un gros tubercule principal, très proéminent, suivi de tubercules secondaires au nombre de quatre ou cinq, allant en décroissant vers l'arrière et dont les derniers sont peu nets. En outre, à gauche, il subsiste sur cette mandibule un reste de quatrième prémolaire provisoire, sous une forme extrêmement fruste qui est celle d'une dent à un seul lobe, divisé en un denticule droit et un denticule gauche, avec trace d'un lobe médian antérieur ; ce « chicot » est implanté par deux racines presque complètement résorbées.

Sur notre *ivoriensis* ♂, il y a, à droite et à gauche, au maxillaire supérieur, deux prémolaires définitives, avec, en avant, trace d'une autre prémolaire perdue depuis assez longtemps pour que les alvéoles soient presque comblés. Il n'y a plus ici aucune trace de prémolaires temporaires. A la mâchoire inférieure, qui présente, à gauche, l'anomalie ci-dessus mentionnée, il se trouve de chaque côté une seule prémolaire, semblable à celle de la pièce précédente (♀), c'est-à-dire allongée, très forte, présentant en avant un gros denticule principal très saillant, suivi de quatre ou cinq (peut-être même six) denticules secondaires allant en décroissant vers l'arrière.

Les observations ainsi résumées diffèrent sensiblement de celles que l'un de nous a précédemment faites sur l'*H. meinhertzhageni*. Il y trouvait une P⁴ plus réduite que sa dent temporaire, et contrastant, par sa petite taille, avec la première molaire (Voir fig. 46 et 47). Ce contraste est moins grand sur nos sujets du Bas-Cavally (Voir Pl. IV), et, bien que nous ne puissions sur ces sujets comparer cette dernière prémolaire à sa dent temporaire, puisque celle-ci est tombée ou réduite à l'état de ces « chicots » presque informes ci-dessus décrits (Voir p. 270), il nous semble peu probable, d'après ce que nous voyons de ceux-ci, que la

quatrième prémolaire temporaire soit ici beaucoup plus volumineuse que sa dent de remplacement, alors que ce fait avait frappé dans l'étude des pièces de la Collection de ROTHSCHILD.

Tout cela pesé, et toutes comparaisons faites, pouvons-nous considérer que les dents précédant les vraies molaires sur les deux sujets du Bas-Cavally soient *des troisièmes prémolaires définitives*, suivant l'opinion de THOMAS, *et que la quatrième ne se soit pas développée* ? Sous réserve de ce que pourrait démontrer péremptoirement une série complète de sujets à différents âges, nous croyons devoir admettre que les dernières prémolaires définitives sont sur nos deux *ivoriensis*, comme sur les *meinhertzhageni* précédemment étudiés par l'un de nous, des quatrièmes prémolaires. Comparant nos pièces à d'autres, des genres *Sus* et *Phacochærus*, — et ne faisant cette comparaison qu'en nous rendant parfaitement compte de tout ce qu'elle a de délicat, — nous leur reconnaissons en effet, en haut et en bas, des caractères généraux rappelant plutôt une quatrième prémolaire qu'une troisième. Elles sont trop grosses pour être des troisièmes prémolaires, et trop molarisées, bien qu'inégalement ; il y a donc de grandes probabilités, — mais pas une certitude, — pour que ce soient des quatrièmes prémolaires. Elles sont, en tout cas, bien plus molarisées que la P³ de la planche XV de THOMAS (1).

Nous ne saurions approfondir davantage cette question de la comparaison des formes des prémolaires temporaires et des prémolaires définitives des Suidés sans étendre exagérément le cadre de notre travail. Disons donc seulement que la quatrième prémolaire temporaire supérieure des Suidés est une forte dent, nettement molarisée, comportant typiquement, sous des apparences dont le détail est fort divers, deux lobes ayant chacun deux denticules. Quatre fortes racines, accompagnées fréquemment d'une ou deux racines secondaires, l'implantent fortement dans le maxillaire. Ce n'est guère que par sa taille un peu moindre qu'elle diffère de la première molaire. Sa remplaçante nous paraît être, dans la majorité des cas, une dent de moindre importance morphologique, comportant deux denticules externes et un denticule interne. Elle est pourvue de quatre racines, dont les deux correspondant à l'unique denticule interne sont généralement très rapprochées l'une de l'autre et relativement grêles.

Les détails que l'un de nous a précédemment relevés (2) et ceux que nous avons observés depuis, dans les dernières prémolaires supérieures des *Hylochærus* (nous employons ici ce terme de dernières prémolaires sans préjuger si ce sont les troisièmes ou les quatrièmes), et les différences que nous observons à leur égard entre la dentition temporaire et la dentition définitive, ne correspondent pas exactement à cette différenciation, que nous venons d'ailleurs de schématiser. Nous devons même dire que, dans la dentition supérieure définitive des *Hylochærus*, la dernière prémolaire ressemble plutôt, en général, et toutes comparaisons faites, à la troisième prémolaire de certaines espèces qu'à leur quatrième. Mais, encore une fois, nous relevons à cet égard de telles variations, en examinant un grand nombre de pièces variées, que nous nous croyons finalement obligés de reconnaître l'impossibilité de trancher définitivement, dans l'état actuel des connaissances, cette question de la quatrième prémolaire supérieure des *Hylochærus*.

(1) *Loc. cit.* (Voir ci-dessus, fig. 3 p. 222).

(2) ROTHSCHILD et NEUVILLE, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 216), p. 13-15.

D'autre part, et d'un point de vue tout général, la réduction, chez des Suidés, d'une série de prémolaires, réduction qui, après avoir affecté la première de ces dents conformément à la règle (puisque P^1 ni P_1 ne se rencontrent chez les *Hylochærus*), affecterait

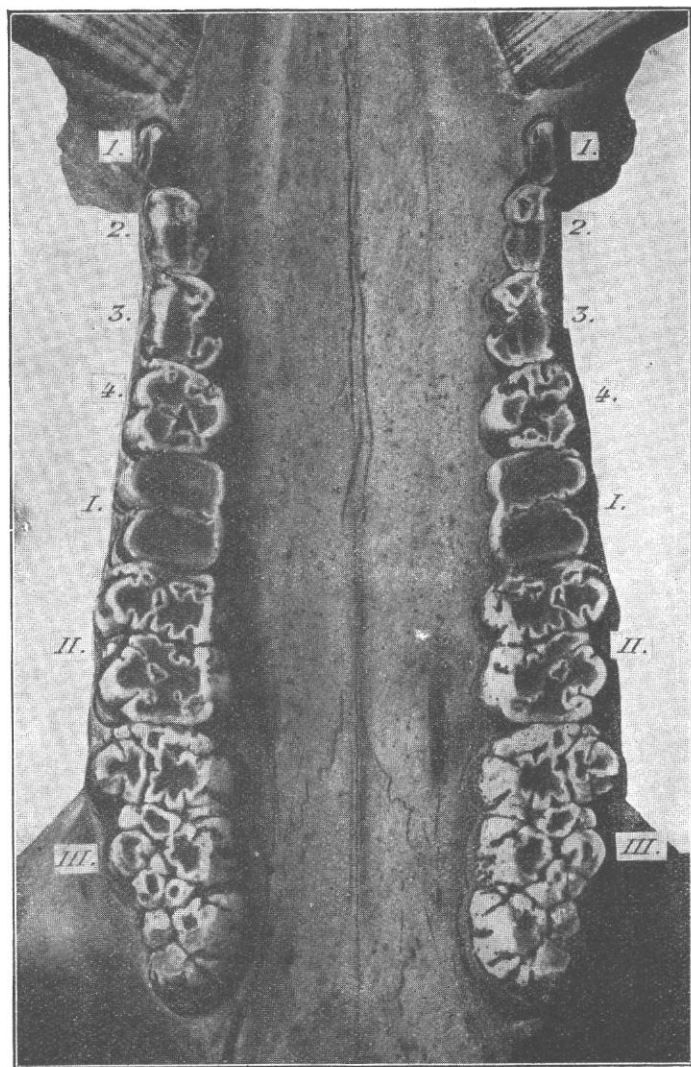


Fig. 66.

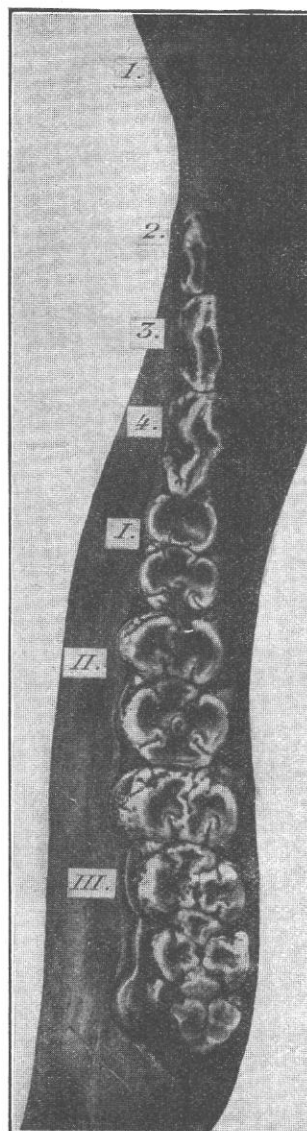


Fig. 67.

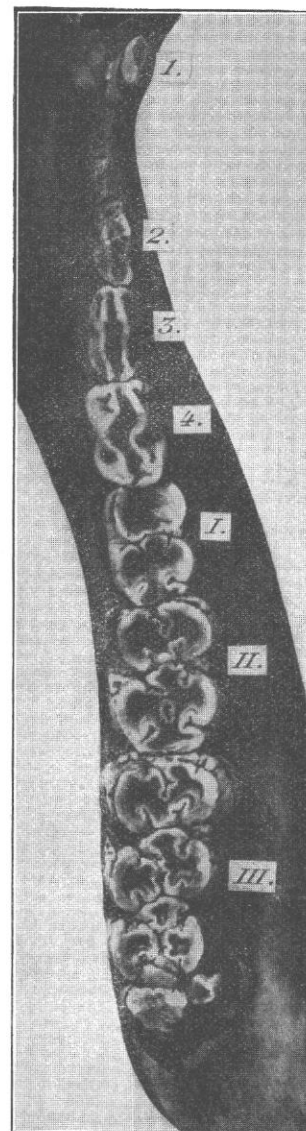


Fig. 68.

Fig. 66 et 68. — Sanglier d'Annam (*Sus* sp.?). — Environ 9/10 grandeur naturelle.

Fig. 66 : Série des prémolaires et des molaires supérieures. — Fig. 67 : Série des prémolaires et des molaires inférieures gauches. — Fig. 68 : Série des prémolaires et des molaires inférieures droites.

directement ensuite la quatrième et non pas la seconde, réaliserait un écart singulier avec ce que les autres exemples peuvent faire prévoir quant à ce processus de réduction. Dans le genre *Phacochærus*, où la dentition subit une régression si marquée et dont le cas fut invoqué comme exemple à propos de celui des *Hylochærus*, la réduction semble se faire régulièrement d'avant en arrière pour toute la série des prémolaires et des molaires, finalement

réduite à la dernière de celles-ci. A cet égard encore, il est à souhaiter, — et nous ne saurions trop y insister, — que des séries homogènes de pièces d'études viennent mettre définitivement en évidence, s'il y a lieu, l'exception que présenterait le genre *Hylochaerus*, ou le fasse rentrer sans conteste dans le cas général. Une preuve absolue ne serait d'ailleurs fournie dans ce dernier sens que par la constatation dans le maxillaire, — au-dessous de

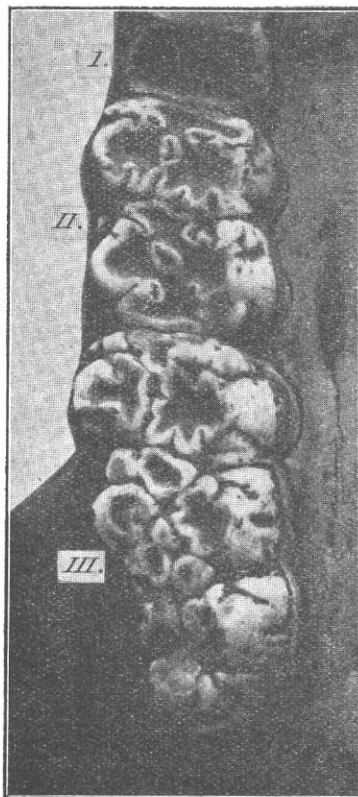


Fig. 69. — Sanglier d'Annam (*Sus* sp.?). — Molaires supérieures droites. — Environ $\times 1,5$.

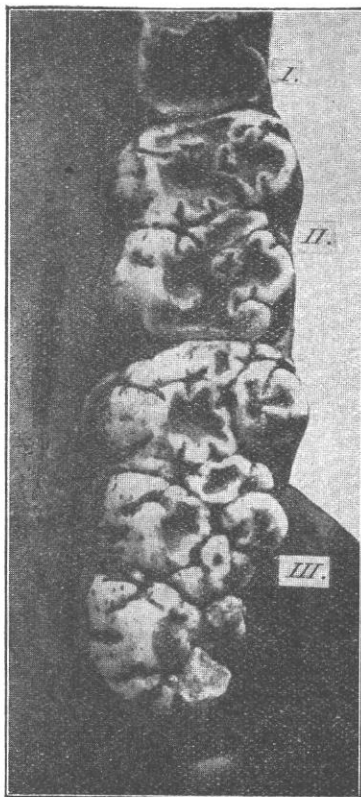


Fig. 70. — Sanglier d'Annam (*Sus* sp.?). — Molaires supérieures gauches. — Environ $\times 1,5$.

la quatrième prémolaire temporaire et poussant celle-ci vers le dehors, — d'un germe qui soit indubitablement, de par cet emplacement, celui d'une quatrième prémolaire définitive. Or il semble bien que ce soit là, ainsi que nous le mentionnions page 250, ce que M. DE BEAUX a vu sur un *iturien-sis*. Nous signalerons cependant que l'un de nous, au cours de ses précédentes recherches sur les *Hylochaerus*, a vainement cherché un germe de dent définitive en sculptant le maxillaire supérieur d'un *Hylochaerus* dont la quatrième prémolaire supérieure gauche présentait des signes radiculaires évidents de caducité ; ces signes n'allaient pas toutefois jusqu'à faire présager une chute prochaine, puisque celle-ci est, dans le cas dont il s'agit, extrêmement tardive, et ne se pro-

duit que lorsque la dent est réduite à l'état d'un infime « chicot » (Voir ci-dessus, et Pl. IV, fig. A et B).

*
* *

Si, finalement, en nous inspirant des compléments ainsi apportés par les comparaisons auxquelles nous venons de nous livrer aux données précédemment acquises, nous cherchons à apprécier une fois de plus et de façon synthétique les caractères dentaires du genre *Hylochaerus*, et à en tirer des conclusions, nous pouvons le faire ainsi.

Dans les genres *Sus* et *Potamochoerus*, la structure dentaire est très compliquée, et dans un sens caractéristique bien connu, que rappelleront les figures 66-70. Dans le genre *Phacochoerus*, une complication toute différente, avec disposition hypsodonte se substituant à la bunodontie typique des Suidés, s'accompagne d'une tendance à la réduction du nombre des dents, telle qu'on ne trouve plus, sur les sujets âgés, que les deux dernières

molaires, — voire même seulement la dernière, — aussi bien au maxillaire supérieur qu'à la mandibule. Pour insister sur l'originalité de cette disposition, et surtout ce qu'elle a de différent avec ce que présentent les *Hylochærus*, rappelons que la structure de cette troisième molaire, très longue, à laquelle se réduit parfois la dentition triturante des *Phacochærus*, est d'un type unique chez les Mammifères et rappelle celle des molaires des Proboscidiens et de certains Rongeurs. Cette dent se compose en effet de 22 à 25 éléments cylindriques, représentant chacun, en quelque sorte, une petite dent, pourvue de sa pulpe, d'un corps de dentine et d'un revêtement d'émail (1); et tous ces éléments sont réunis, par un abondant ciment, en un bloc constituant la dent (fig. 71 et 72). Il suffit de substituer par la pensée des lames transversales aux cylindres existant ici, ou plutôt même de réunir ces cylindres en de telles lames, pour avoir une molaire d'Éléphant ou de l'un de ces Rongeurs auxquels nous venons de faire allusion (*Capybara*...).

Les *Hylochærus* ne rappellent en rien cette particularité, qu'il était utile de remémorer, puisque leurs affinités avec les *Phacochærus* sont diversement appréciées (Voir ci-dessus, p. 252) et que la dentition est en pareil cas un élément constant de comparaison. A ce sujet, l'écart est frappant entre ces deux genres. Les *Hylochærus* sont bunodontes comme les autres Suidés typiques, mais la tendance des denticules à l'individualisation y est peut-être un peu plus régulière que chez la plupart de ceux-ci, ce qui tend à contribuer à faire pressentir — de loin — le type *Phacochærus*.

Nous ne pouvons développer à cette place les réserves qu'implique la phrase précédente ; nous remémorerons seulement que l'individualisation en question est d'abord assez variable, comme le montrent les quelques exemples relatés ci-dessus, et que la différence de structure des molaires est assez faible entre des formes comme celle qui est représentée par les figures 66-70 (*Sus*) et les *Hylochærus* ; cette différence reste au contraire toujours irréductible du côté des *Phacochærus*. La réduction de la formule dentaire, si accentuée qu'elle soit chez ceux-là, reste par trop lointaine du degré atteint à cet égard chez ceux-ci pour qu'il y ait à rapprocher ces deux cas. Bref, la dentition des *Hylo-*

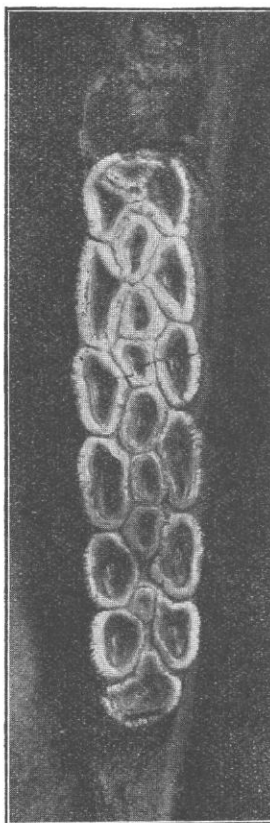


Fig. 71. — *Phacochærus*. — Dernière molaire inférieure gauche. — Environ $\times 1,5$.

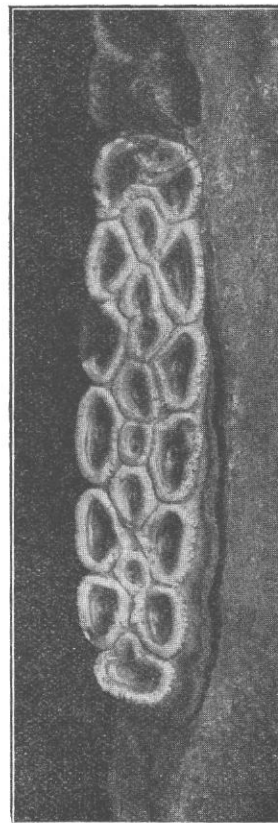


Fig. 72. — *Phacochærus*. — Dernière molaire inférieure droite. — Environ $\times 1,5$.

(1) Nous n'employons ici ce terme de revêtement que parce qu'il est généralement usité ; mais nous n'en restons pas moins persuadés que, conformément aux travaux de RETTERER, il s'agit, ici comme ailleurs, d'une différenciation de la dentine en émail et non d'un revêtement dû à l'activité d'un organe spécial : l'organe dit improprement *adamantin*.

chærus, un peu plus évoluée que celle des *Sus* et des *Potamochoerus* dans le sens d'une réduction du nombre des denticules, l'est tout différemment de celle des *Phacochærus*.

D'autre part, certains caractères de la base du crâne (fosses sphénoïdales, THOMAS) et de la face (masque verruqueux), et peut-être aussi, dans quelque mesure, la raréfaction du revêtement pileux avec les progrès de l'âge, peuvent contribuer à faire reconnaître dans le genre *Hylochoerus* des termes de transition entre la masse des Suidés typiques et le petit groupe des *Phacochærus*.

APPENDICE AU CHAPITRE VII

Au moment où nous corrigeons les épreuves de ce mémoire, nous prenons communication d'un ouvrage considérable, en deux forts volumes, relatif au Libéria et au Congo belge, où il est fait une part très importante à des études faunistiques. Cet ouvrage est le suivant : *The african Republic of Liberia and the belgian Congo, based on the Observations made and Material collected during the Harward African Expedition, 1926-1927 (Contributions from Department of tropical Medicine and Institute for tropical Biology and Medicine, n° V, Cambridge, 1930)*.

Dans le chapitre XXXIII (vol. II), MM. GLOVER M. ALLEN et HAROLD J. COOLIDGE JR. étudient les Mammifères du Libéria et rappellent, à la page 607, que « JOHNSTON a supposé la possibilité de la présence du Forest-Pig au Libéria, bien qu'aucun spécimen n'en paraisse y avoir été pris. Il reste à prouver, ajoutent les deux auteurs, que les Sangliers noirs si souvent mentionnés puissent être de ce type ».

La preuve ainsi demandée est maintenant fournie.

D'autre part, pendant l'élaboration de ce travail, l'un de nous avait prié M. CHEVALIER de bien vouloir s'informer, au cours d'un voyage à la Côte d'Ivoire, près des administrateurs de cette colonie, de la présence éventuelle dans leurs cercles de Sangliers pouvant se rapporter au genre *Hylochoerus*. Il s'est trouvé que M. BELLY, administrateur du cercle de l'Indénié, limitrophe de la colonie de la Gold Coast, a trouvé sur son territoire, donc très à l'est du Cavally, un Sanglier noir qui semble appartenir à ce genre, et au sujet duquel il écrivait en ces termes à M. CHEVALIER :

« J'ai eu un instant l'espoir de ramener le Sanglier noir recherché par M. BOUET, mais il avait été pris au lacet avec une patte, et il s'était déboîté l'épaule ; il est mort huit jours après. Il s'agit en effet d'un Sanglier noir, à nez court, avec dents-boutoirs comme le Phacochère, couvert de poils noirs avec un sous-poil rougeâtre. L'animal était un jeune marcassin de un mois à un mois et demi, qui s'alimentait bien, mais qui est mort par infection généralisée due à un arrachement des muscles et des tendons. J'ai bien regretté de ne pouvoir le sauver, mais je vais mettre des chasseurs en campagne pour en retrouver mort ou vivant, et je rapporterai ce que je trouverai, dépouille ou animal. »

En outre de son intérêt zoo-géographique, ce document, dont il faut savoir gré à M. BELLY, nous semble instructif par la mention d'un « sous-poil rougeâtre », au sujet duquel nous renverrons à tout ce que nous écrivions (p. 229 et 248) quant à la livrée des marcassins dans le genre *Hylochoerus*. Les dents-boutoirs rappelant celles du Phacochère et que signale M. BELLY n'ont évidemment pas été observées sur un sujet aussi jeune que celui à propos duquel il écrit ; cette mention indique probablement que d'autres Sangliers noirs, adultes, ont été vus dans la même région ; les *Holychoerus* n'y seraient donc peut-être pas très rares.

VIII. — « HYLOCHÆRUS FOSSILES »

En même temps que les connaissances progressaient sur les particularités du genre *Hylochærus*, son extension géographique et sa variabilité, quelques découvertes lui faisaient connaître des ascendants parmi les animaux disparus du continent africain (1).

Les données paléontologiques ainsi acquises ne sont basées que sur un très petit nombre de pièces, et des plus fragmentaires. Elles ont abouti, actuellement, à la distinction de deux espèces fossiles, l'*Hylochærus euilus* et l'*H. grabhami*, toutes deux décrites par A. TINDELL HOPWOOD, d'après des dents trouvées dans des localités très voisines de la zone d'habitat des espèces vivantes (Voir la carte, p. 217). Les premières trouvées de ces reliques l'ont été dans la plaine de Kaiso (Ouganda), située entre 30° 50' et 30° 10' de longitude est Greenwich et 1° 23' et 1° 37' de latitude nord, dans des couches au sujet desquelles M. HOPWOOD veut bien nous écrire qu'après les avoir considérées comme Plio-Pléistocènes, il les attribue maintenant au Pléistocène moyen. Les secondes, ou plutôt la seconde, le fut à Kosti, localité située sur le Nil Blanc, à environ 180 milles au sud de Kartoum.

Après avoir décrit ces pièces si intéressantes, M. HOPWOOD a fait une revue des Mammifères fossiles de l'Afrique centrale (2), où il cherche à préciser l'âge et les affinités de ces espèces disparues. Il classe les *Hylochærus* parmi les représentants de la *younger fauna* et fait remarquer que les Suidés caractéristiques de la faune africaine moderne le sont aussi de celle des temps Pléistocènes, avec cette particularité que cette dernière était plus variée. Il mentionne que le genre *Metridiochærus*, des monts Homa et d'Oldoway, qui est très hypsodonte, représente un stade évolutif intermédiaire à ceux des *Hylochærus* et des *Phacochærus*, bien que ces trois genres, ajoute-t-il, ne puissent appartenir à la même lignée. Nous n'entreprendrons pas d'approfondir ces affinités encore très indécises, basées sur des spécimens peu nombreux et très imparfaits, et nous bornerons à signaler la lumière que les recherches de M. HOPWOOD jettent dès maintenant sur une question encore tout à fait obscure, — inexistante même, — il y a quelques années. Nous résumerons donc simplement les caractères des *Hylochærus euilus* et *grabhami*, à l'appréciation desquels tout ce que nous venons d'écrire sur la dentition des *Hylochærus* vivants forme, croyons-nous, une utile introduction.

Avant d'entrer dans ces descriptions, nous tenons à exprimer toute notre très vive gratitude à M. A. TINDELL HOPWOOD, qui a bien voulu nous communiquer ses intéressants travaux, en les complétant même à notre intention de notes et de croquis qui nous les rendent encore plus précieux.

(1) A. TINDELL, HOPWOOD, *loc. cit.* (Voir ci-dessus, p. 217).

(2) A. TINDELL HOPWOOD, A review of the fossil Mammals of Central Africa (*American Journal of Science*, feb. 1929, p. 101-118).

Hylochoerus euilus Hopwood (1).

Quatre fragments de dents, provenant des couches à ossements de la plaine de Kaiso, ont servi à la reconnaissance de cette espèce; deux sont identifiables à la troisième molaire supérieure, une à la troisième molaire inférieure, et une, dont la couronne était complète, à une seconde molaire inférieure. Ces quatre pièces sont considérées par M. Hopwood comme appartenant à une forme beaucoup plus grande que celles d'aujourd'hui et manifestant une spécialisation beaucoup plus avancée; ce sont ces différences qui l'ont incité à séparer spécifiquement cette forme fossile.

Les cuspides (denticules), écrit l'auteur, sont irréguliers, trilobés. L'émail est épais, avec de fins plis verticaux, et des stries horizontales s'y observent près de la base de la couronne, lorsque celle-ci est dépouillée de l'épaisse couche de ciment qui la recouvrait à l'origine. La troisième molaire supérieure est pourvue de trois (M. Hopwood ajoute ici un point d'interrogation) paires de cuspides et d'un talon court, mais bien développé. La troisième molaire inférieure lui est semblable, mais son talon est plus long. La seconde molaire inférieure porte deux paires de cuspides; elle présente un cingulum antérieur et un

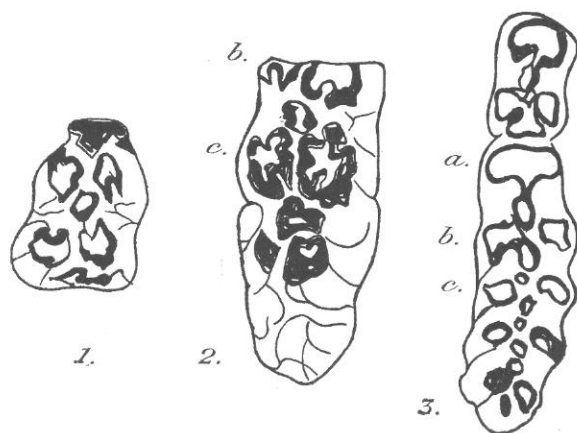


Fig. 73. — 1 et 2, *Hylochoerus euilus* Hopwood. Couronnes de la seconde (1) et de la troisième (2) molaire inférieure. — Environ 9/10 grandeur naturelle.

En 3, les mêmes dents d'un *H. meinhertzhageni*, pour comparaison; a, b, c, les trois lobes principaux de ces dents, dont le premier est absent sur la troisième molaire, de l'*H. euilus*. (D'après Hopwood.)

cingulum postérieur; celui-ci est plus prononcé que celui-là (2).

Voici les dimensions de ces pièces :

M ³ .	{	Largeur maxima.....	25 ^{m m} ,0
		Longueur des cuspides b + c.....	32 ^{m m} ,0
		— du talon.....	15 ^{m m} ,0
M ₄ .	{	Largeur maxima.....	23 ^{m m} ,5
		Longueur du cuspide c et du talon.....	46 ^{m m} ,0
		— du talon.....	33 ^{m m} ,5
M ₂ .	{	Longueur.....	28 ^{m m} ,0
		Largeur.....	19 ^{m m} ,5

Ces dents sont construites sur le même type que celles de l'*H. meinhertzhageni*, c'est-à-dire que leurs cuspides sont disposés par paires, avec un petit cuspide entre chaque paire, mais, écrit M. Hopwood, celles de la forme fossile sont plus compliquées que celles des formes vivantes. Les cuspides principaux, irrégulièrement trilobés, et les secondaires, de

(1) A. TINDELL HOPWOOD, The Geology and Palæontology of the Kaiso Bone-Beds, Part. II. Palæontology, Fossil Mammalia (Uganda Protectorate. Geological Department. Occasional Paper, n° 2, p. 13-36, Pl. I-IV, 14 text.-fig., nov. 1926).

Le nom *euilus* est, écrit M. Hopwood, la transcription du grec *euilos*, « ensoleillé »; il est motivé par la latitude des lieux où furent trouvés les restes de cet animal.

(2) Nous ne mentionnons de cingulum sur aucune des dents ci-dessus décrites. Nous supposons qu'il s'agit ici des denticules médians antérieurs et postérieurs, « courts et larges », que nous signalons sur diverses pièces.

forme moins définie, différencient celle-là de celles-ci. Pour en mieux caractériser les différences, M. HOPWOOD a dressé un tableau de dimensions sur lequel les largeurs étant, pour les deux espèces *euilus* et *meinherzhageni*, ramenées à 100, l'écart des autres dimensions est rendu d'appréciation plus facile. Voici ce tableau :

		<i>H. euilus.</i>	<i>H. meinherzhageni.</i>
M ³ .	{ Largeur maxima	100	100
	{ Longueur des cuspides <i>b</i> + <i>c</i>	128	77
	{ — du talon	60	66,5
M ₁ .	{ Largeur maxima	100	100
	{ Longueur du cuspide <i>c</i> et du talon	193	154
	{ — du talon	142	114
M ₂ .	{ Longueur	100	100
	{ Largeur	69,5	45,5

Peut-être, si l'on veut bien se reporter à toutes les descriptions précédentes et aux figures dont nous les accompagnons, y trouvera-t-on facilement des dispositions plus compliquées encore que celles des molaires de l'*H. euilus*, et notamment des faits de trilobation des denticules (ou cuspides) principaux et d'intercalation de cuspides secondaires, — ceux-ci mentionnés comme denticules médians au cours des descriptions faites ci-dessus, — et même d'émail strié (p. 276). Cette « forme moins définie » des cuspides secondaires, que M. HOPWOOD considère comme contribuant à distinguer l'*H. euilus* des *Hylochærus* vivants, paraît effectivement telle d'après la comparaison de sujets peu nombreux ; il sera intéressant de voir si elle continue à s'affirmer différente après extension de ces comparaisons. Nous félicitons une fois de plus M. HOPWOOD d'avoir décrit avec une parfaite compétence l'espèce fossile à laquelle il donne le nom bien choisi d'*euilus*, et souhaitons que des documents nombreux et bons viennent bientôt permettre de préciser les rapports de celle-ci avec les formes vivantes.

***Hylochærus grabhami* Hopwood (1).**

Cette espèce est fondée sur un matériel encore plus précaire. Des recherches faites au Soudan par M. GRABHAM en 1928 avaient fourni deux dents de Mammifères, dont l'une était une canine inférieure de Carnivore et l'autre une troisième molaire inférieure de Suidé. M. HOPWOOD attribua celle-ci au genre *Hylochærus* et en fit la base d'une espèce nouvelle, dédiée à M. GRABHAM.

Cette dent fut trouvée au cours de fouilles pratiquées dans des dépôts d'alluvions, à Kosti, sur le Nil Blanc, à environ 180 milles au sud de Kartoum. Son type de minéralisation paraît semblable à celui des os fossiles trouvés dans le lit du Nil Bleu, à Kartoum, et parmi lesquels M. ANDREWS a jadis décrit un fragment de molaire d'Éléphant. Cette région est fort éloignée de la zone où vivent maintenant les *Hylochærus*, qui, dans l'Afrique orientale, semblent surtout localisés au voisinage de l'Équateur. Il est vrai qu'un spécimen de Goré, en Abyssinie (Voir ci-dessus, p. 216), éta-

(1) A. TINDELL HOPWOOD, *Hylochærus grabhami*, a new species of Fossil Pig from the White Nile (*Annals and Mag. of Natural History*, sér. X, vol. IV, sept. 1929, p. 289-290).

blit une transition géographique entre ceux de l'Afrique orientale et cette espèce fossile.

Le caractère sur lequel s'appuya M. HOPWOOD pour présenter celle-ci comme nouvelle est que le fragment dentaire dont il disposa, bien que ressemblant à une dent d'*H. evilus*, est plus étroit, d'une structure moins compliquée (*with the folding of the enamel less complicated*) et possède deux petits cuspides (ou colonnettes) entre chaque paire de cuspides principaux.

La dent entière devait, écrit M. HOPWOOD, être longue de plus de 60 millimètres ; la largeur de sa surface triturante est de 18^{mm},5, et la largeur à base de la couronne est de 22 millimètres.

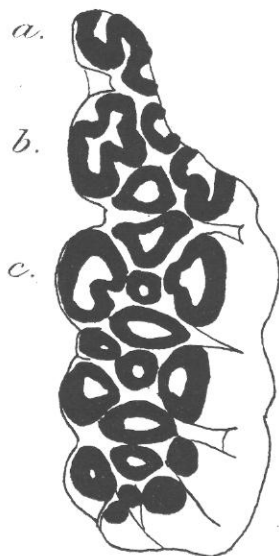


Fig. 74. — *Hylochaerus grahmi* Hopwood.

Troisième molaire inférieure droite. Type, d'après un croquis original de M. HOPWOOD. — a, b, c, les trois lobes principaux.

Cette dent est brisée dans sa partie antérieure. A l'état entier, elle devait être composée de trois paires de cuspides principaux, formant trois lobes, avec deux petits cuspides entre chaque paire et un grand talon (Voir fig. 74). Selon toute probabilité, ajoute le descripteur, elle devait posséder un fort cingulum antérieur. Bien que le ciment ne soit pas conservé sur cette pièce, elle devait en être revêtue comme les autres dents comparables.

Des trois paires de cuspides principaux, l'antérieure a disparu. La seconde est *pratically entire*, et l'émail en est replié de façon qu'il se présenterait, sur une section transversale, comme ayant trois ou quatre diverticules (1). Entre la première paire, brisée, et la seconde, et entre celle-ci et la troisième, se trouvent les deux cuspides secondaires auxquels nous venons de faire allusion ; ceux qui étaient entre la première paire de cuspides principaux et la seconde sont trop endommagés pour pouvoir être décrits ; ceux qui se trouvent entre la seconde paire principale et la troisième sont trilobés. Il est important de noter, ajoute M. HOPWOOD, que les cuspides secondaires, situés en avant et en arrière de la seconde paire de cuspides principaux, sont si étroitement juxtaposés que ces cuspides principaux sont rejetés latéralement ; et cela est porté à un degré encore plus accentué pour la troisième paire de cuspides principaux, parce qu'une petite colonnette, située au centre de ce système, donne à celui-ci l'aspect d'un quinconce ; nous avons décrit et figuré aux pages 281, 282, 284, 287 et 289 des molaires de *meinhertzhageni* rappelant de près ces dispositions. Le talon est composé d'environ onze cuspides secondaires, ou colonnettes, pouvant se répartir en deux groupes comprenant chacun une paire de cuspides principaux et deux paires de cuspides accessoires. L'auteur n'a pas figuré cette disposition, mais il a bien voulu nous en envoyer un diagramme, que nous reproduisons ci-dessus (fig. 74) ; on y voit d'emblée l'importance prise par ces « cuspides secondaires », — que nous décrivons, dans les espèces vivantes, sous le nom de denticules médians, — et l'extension du talon, si considérable et présentant de tels caractères, que, si nous avions eu à décrire cette pièce parmi les précédentes, nous lui aurions assigné

(1) Cf. p. 281 ci-dessus (*H. meinhertzhageni*).

sans hésitation quatre lobes et un talon comprenant les six derniers denticules. Une telle disposition s'écarte sensiblement de celle que présente typiquement le genre *Hylochærus*, où l'on ne trouve, en principe, sur les troisièmes molaires, que trois lobes portant chacun deux denticules principaux, avec intercalation de denticules médians de formes variées, et terminaison en un talon plus ou moins accentué et plus ou moins compliqué ; nous avons cependant pu mentionner, dans les pages précédentes, des troisièmes molaires inférieures portant des denticules disposés de façon à constituer un quatrième lobe, de telle sorte que ce caractère perd ainsi de sa valeur taxonomique. Telle qu'elle nous semble, c'est-à-dire pour autant que nous la connaissions, la pièce sur laquelle est basée l'espèce *grabhami* nous rappelle certains sujets du genre *Sus* tout autant que les *Hylochærus*. Plus encore peut-être que pour l'espèce précédente, nous souhaitons voir mettre bientôt à jour de nouveaux matériaux permettant d'approfondir l'étude de l'*H. grabhami*.

Cette nouvelle espèce fossile, conclut M. HOPWOOD, occupe une place située presque exactement à mi-chemin entre l'*H. euilus* et l'*H. meinhertzhageni*. Elle se rapproche du premier par la lobation de son émail, bien qu'elle ne présente pas ce caractère à un degré aussi accentué, et de la seconde par la présence de deux colonnettes accessoires entre les paires de cuspides principaux, tandis qu'il n'y a là qu'une seule colonnette sur les dents de l'*H. euilus*. Elle diffère à la fois de ces deux espèces, ajoute finalement M. HOPWOOD par l'extension qu'y prennent les colonnettes accessoires, tendant à « forcer » les éléments de chaque paire de cuspides principaux.

IX. — CONCLUSIONS

De tout ce qui précède, il ressort clairement que, si l'on veut différencier les *Hylochaerus* les uns des autres, c'est surtout dans les caractères les distinguant des autres Suidés qu'il convient de chercher des graduations permettant de suivre l'évolution du genre; ainsi pourraient se retrouver éventuellement des stades permettant peut-être de distinguer, sous des formes devenues plus ou moins distinctes, quelques-uns des états successifs ou divergents de la différenciation subie avec le temps par les ancêtres de ce genre.

Mais, dans cette fixation possible de stades évolutifs, on ne saurait s'attendre à observer, d'après ce que l'on voit ici à première vue, des différences très nettes. Des traces de termes de passages subsistent, soit par adaptation encore indéfinie, soit par persistance d'adaptations anciennes. En ce qui concerne les caractères de la dentition, devenus décisifs pour les zoologistes qui se sont occupés des *Hylochaerus*, le fait même de la complication structurale et de la tendance à l'individualisation des denticules donne en outre particulièrement prise à l'apparition de variations individuelles. A travers celles-ci, les stades les mieux fixés peuvent devenir d'une reconnaissance difficile, sinon pratiquement impossible; certains des exemples signalés dans les pages précédentes contribuent à rendre ce fait évident. Il convient donc de supputer à l'avance la possibilité de ces complications et de compter avec les difficultés taxonomiques qu'elles entraînent infailliblement.

Nous croyons avoir mis suffisamment en lumière l'importance que les divers auteurs attachés à l'étude des *Hylochaerus* ont reconnue à leur dentition, et plus particulièrement à la structure des molaires. Nous laissons à chacun le soin de juger si, à travers toutes les variations exposées dans ce qui précède quant à cette structure, il est possible de reconnaître des caractères d'espèces. Ceux d'après lesquels fut distingué l'*H. rimator*, une fois comparés avec ceux des autres *Hylochaerus*, nous semblent insuffisamment concluants dans le sens d'une coupure spécifique, et c'est là pourtant, nous l'avons suffisamment développé, la plus valable des formes séparées de l'espèce type. Même au simple point de vue subs spécifique, ce qui nous semble le plus recevable à son sujet, c'est que, sous l'effet de la ségrégation, il se soit développé dans ces spécimens du Cameroun quelques caractères spéciaux, dont aucun ne paraît ni très important ni même bien évident, d'après les descriptions qui en furent faites, mais que de nouvelles découvertes permettront peut-être d'analyser avec plus de précision.

Si nous n'appréhendons d'étendre exagérément, pour finir, toutes les comparaisons auxquelles nous venons de nous livrer, et si nous nous laissons ainsi entraîner jusqu'à remémorer ce qu'enseignent les plus récentes données biologiques dans le domaine de certains Vertébrés inférieurs, nous citerions à ce propos les faits anatomiques si curieux, et même si déconcertants quant aux classifications, qui compliquent actuellement

quelques points de l'Ichtyologie. Mais, nous hâtant de renoncer à cette nouvelle digression malgré tout son intérêt comparatif, nous nous bornerons à nous demander, — en invitant le lecteur qui a bien voulu nous suivre jusqu'en ces conclusions à se le demander avec nous, — si, pour les *Hylochærus* comme pour divers autres animaux, l'espèce ne serait pas constituée d'une mosaïque de formes plus ou moins dissemblables, ne répondant à la notion linéenne de l'espèce que par l'élément essentiel de celle-ci : la possibilité de la perpétuation, et entre lesquelles on peut finir par trouver tous les termes de transition. Cette mosaïque serait particulièrement riche dans le cas des *Hylochærus*, en raison de l'étendue des variations locales ou individuelles. Il y aurait là un nouvel exemple de ces occasions offertes au classificateur de multiplier des coupures spécifiques ne menant à rien de moins qu'à pulvériser l'espèce en méconnaissant sa notion même. Présentement, cette multiplication de noms nouveaux aboutit à ce résultat que, dans bien des cas, un animal est déterminé avec moins d'incertitude par un nom vulgaire que par l'une des trop nombreuses dénominations, bi ou trinominales, qui encombrant de plus en plus les travaux de Zoologie systématique. La réduction en synonymie de ces « espèces nouvelles », souvent tardive, extrêmement difficile quand il s'agit d'animaux rares, ne remédie qu'imparfaitement à ces confusions : l'encombrement bibliographique résultant de tous ces dits et contredits, — dont le choc est théoriquement fructueux, — complique les recherches et surtout les revisions au point de les condamner trop souvent, de manière fatale, à rester incomplètes.

Pour en revenir à nos *Hylochærus*, et, pour synthétiser ce que nous laissent à penser, dans la mesure des possibilités actuelles, toutes nos recherches sur les formes vivantes de ce genre, nous dirons qu'il nous semble devoir en être essentiellement distingué un type oriental : l'*H. meinhertzhageni meinhertzhageni*, et un type occidental, l'*H. meinhertzhageni ivoriensis*. Nous ne pouvons fondre celui-ci avec l'*H. m. rimator*; les caractères des molaires ayant servi la distinction de ce dernier, sans être très différents de ceux que révèle l'étude de nos deux *ivoriensis*, s'écartent moins, en tout cas, de ceux que met en évidence l'étude d'un nombre suffisant de *meinhertzhageni*.

Tout cela laisse en suspens la question de l'*H. schulzi*, que des caractères externes (pelage) paraissent éloigner de tous les *Hylochærus* connus pour le rapprocher, superficiellement au moins, des *Potamochærus*, et dont la taille, à elle seule, constituerait une importante particularité. C'est surtout au sujet de cette forme si originale que l'on doit souhaiter de nouvelles découvertes, en l'absence desquelles les plus grandes réserves s'imposent. Ce sera sur ce souhait que nous terminerons notre étude des grands Sangliers noirs de l'Afrique équatoriale.

INDEX

	Pages
I. — Introduction	215
II. — L' <i>Hylochærus meinhertzhageni</i> Thomas	220
III. — L' <i>Hylochærus rimator</i> Thomas	239
IV. — L' <i>Hylochærus ituriensis</i> Matschie	242
V. — L' <i>Hylochærus gigliolii</i> Balducci	251
VI. — L' <i>Hylochærus schulzi</i> Zukowsky et Remarques sur l'éthologie des <i>Hylochærus</i>	254
VII. — L' <i>Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis</i> Bouet et Neuville et Remarques sur la dentition des <i>Hylochærus</i>	260
VIII. — <i>Hylochærus</i> fossiles	297
L' <i>Hylochærus euilus</i> Hopwood	298
L' <i>Hylochærus grabhami</i> Hopwood.....	299
IX. — Conclusions	302

LÉGENDE DES PLANCHES

- PLANCHE I. — *Hylochærus meinhertzhageni ivoriensis* Bouet et Neuville, ♂. Tête, vue de face et de profil.
- II. — *Hylochærus meinhertzhageni meinhertzhageni* Thos. Vieux ♂, de Nandi.
- III. — *H. m. meinhertzhageni*, ♂, des parages de la rivière Channa. Sujets de l'*American Museum of Natural History*, représentés avec l'agrément de cette célèbre institution (Voir note de la p. 229).
- IV. — *H. m. ivoriensis* B. et N. Dentition de deux sujets.

A, prémolaires et molaires supérieures gauches d'une femelle adulte.

B, — — — droites — —

C, — — inférieures gauches — —

D, — — — droites — —

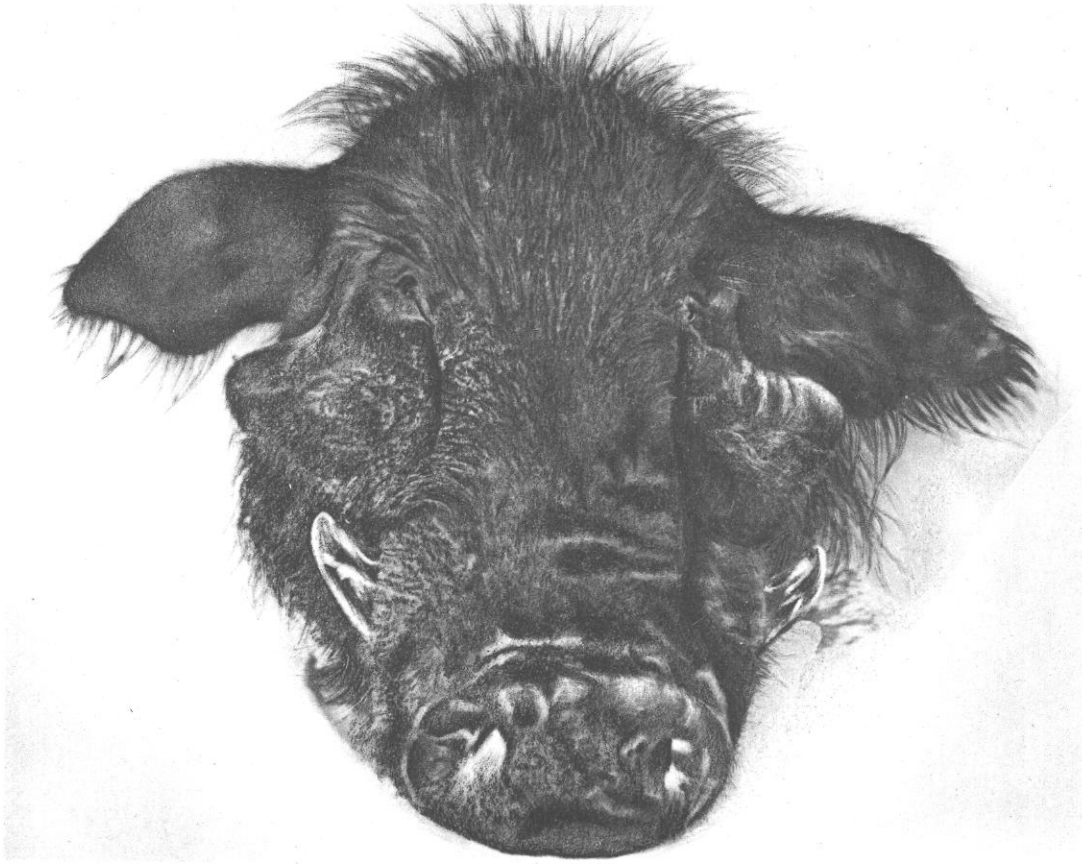
E, — — supérieures gauches d'un mâle adulte-âgé.

F, — — — droites — —

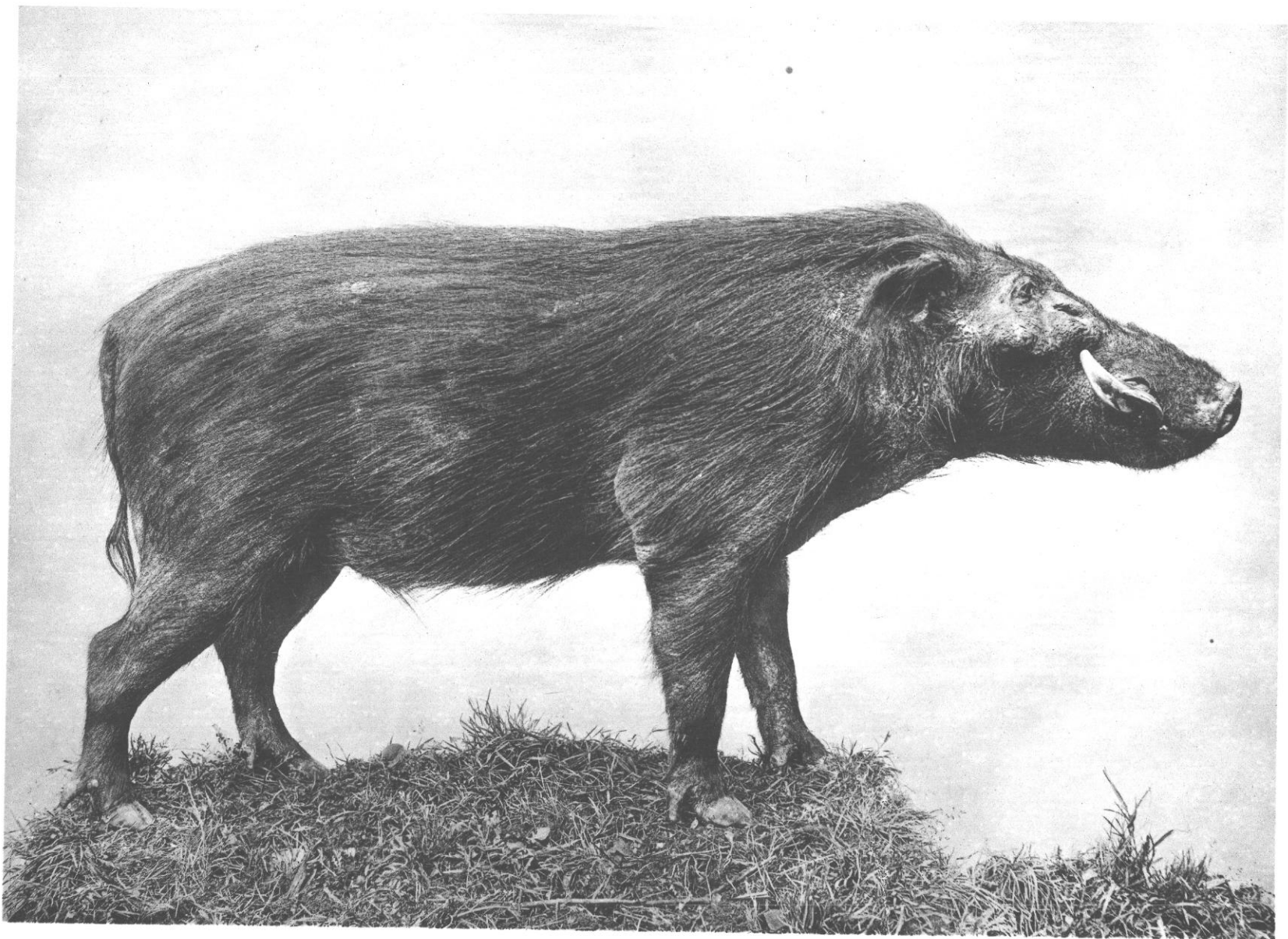
G, — — inférieures gauches — —

H, — — — droites — —

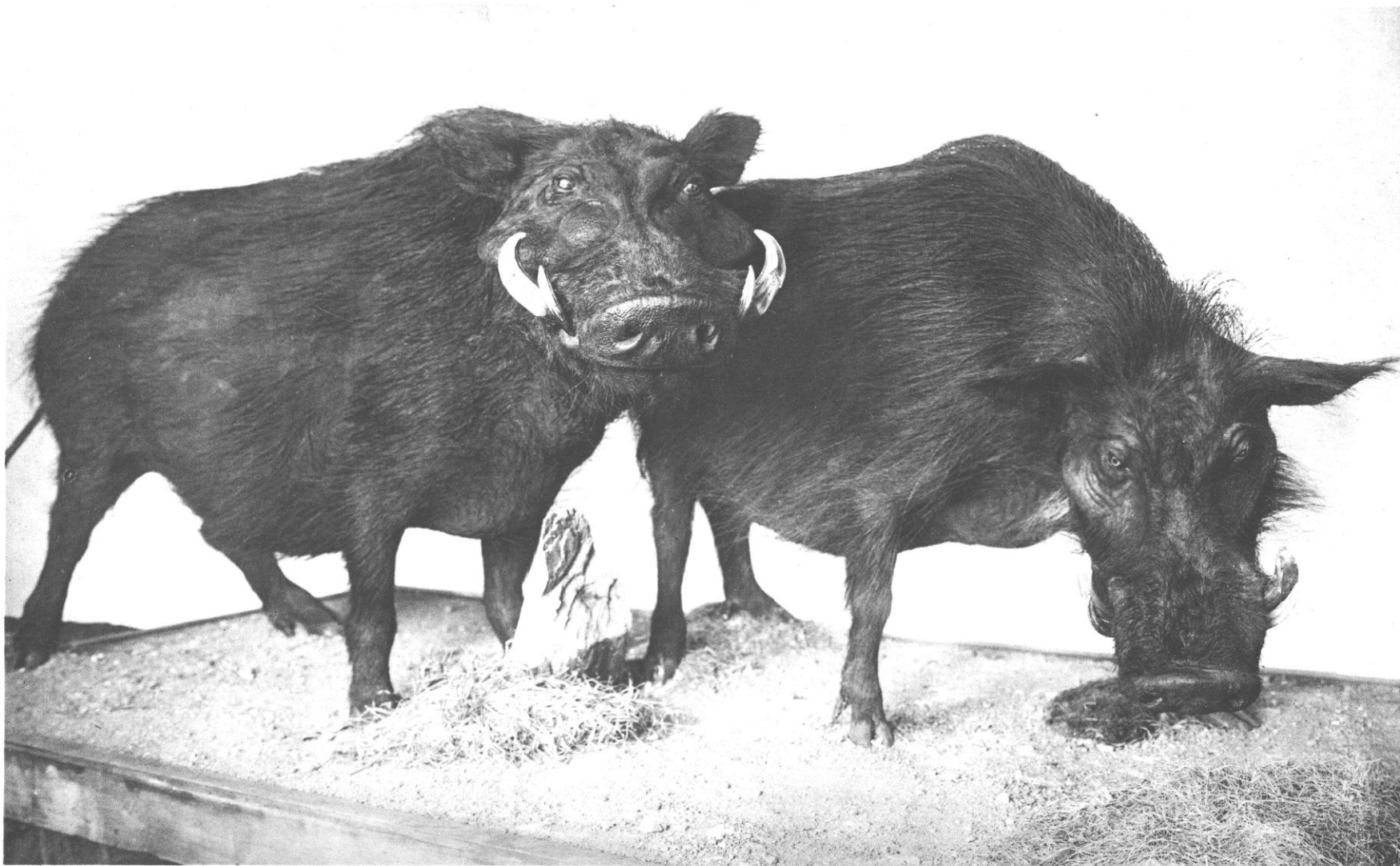
I, 2, prémolaires ; I, II, III, molaires ; l'astérisque indique les restes de la dentition temporaire.



Hylochærus meinertzhageni ivoriensis Bouet et Neuville, ♂.

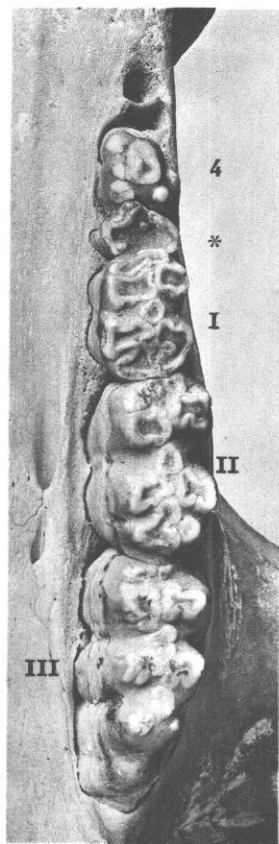


Hylochaerus meinertzhageni meinertzhageni Thos, vieux ♂, de Nandi.

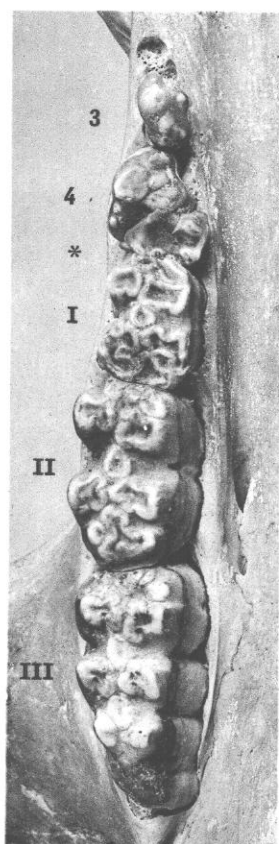


MASSON & C^e
ÉDITEURS

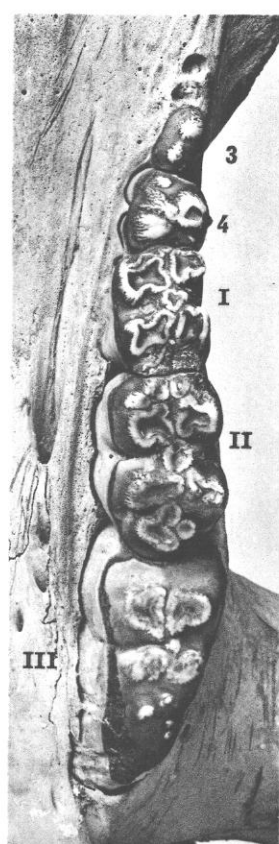
Hylochoerus meinertzhageni meinertzhageni Thos, ♂, des parages de la rivière Channa (Afrique centrale)
Collections de l'American Museum of Natural History (New-York)



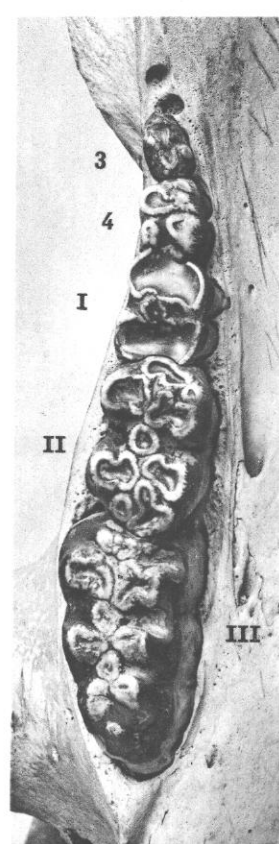
A



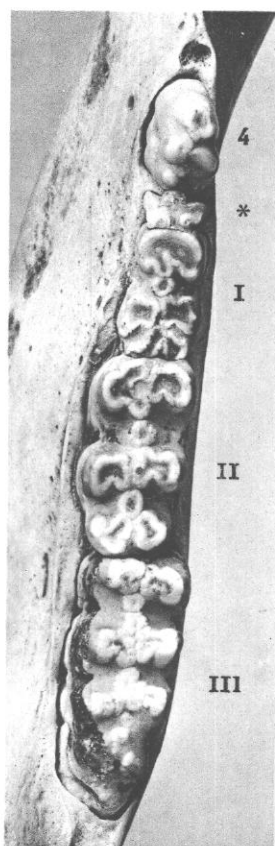
B



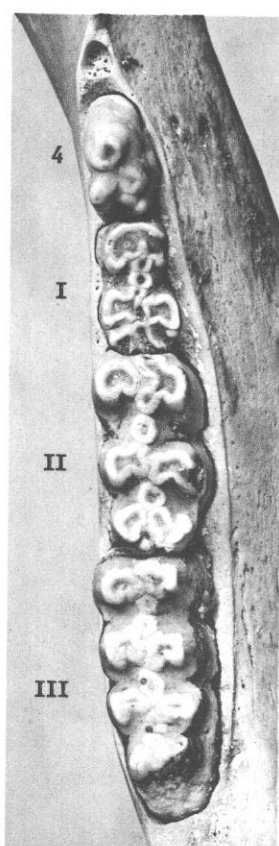
E



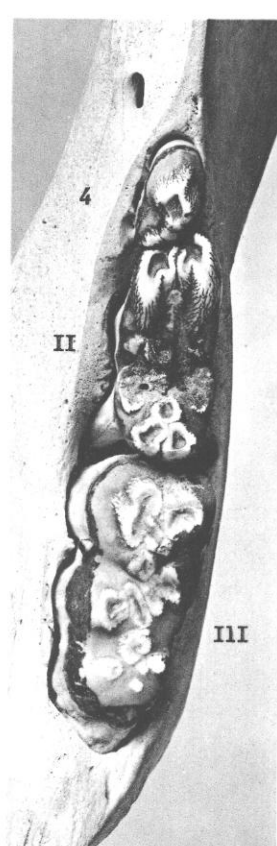
F



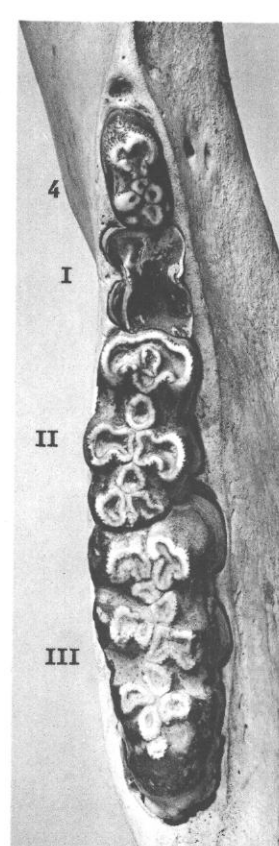
C



D



G



H

Hylocharus meinhertzhageni ivoriensis B. et N.

A, B, C, D, ♀. - E, F, G, H, ♂.